

Mémento de thérapeutique vétérinaire . 4e édition

I . Mémento de thérapeutique vétérinaire . 4e édition. 1939.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

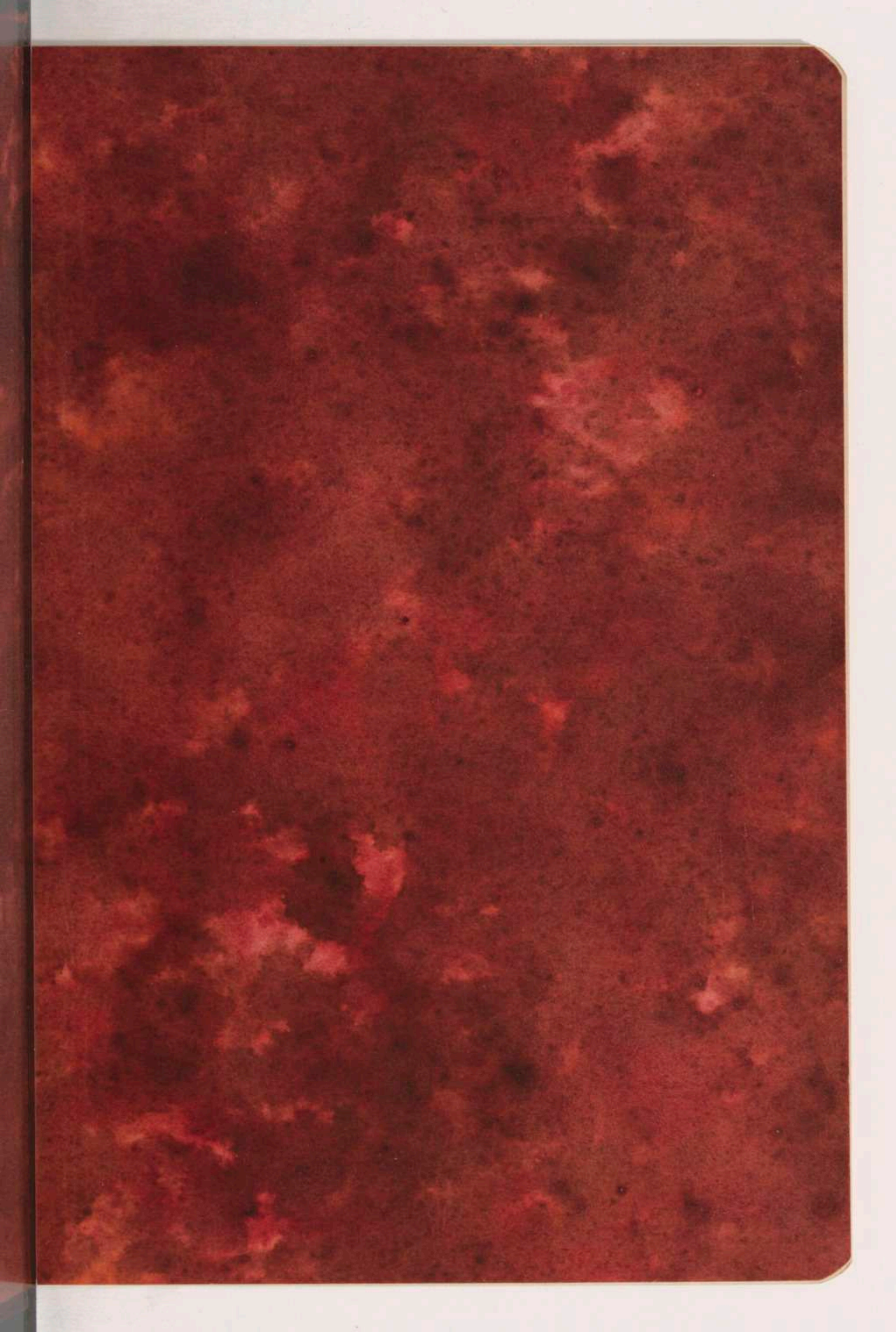
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

**MÉMENTO
DE
THÉRAPEUTIQUE
VÉTÉRINAIRE**

SPECIA





1041

156154

MÉMENTO
DE
THÉRAPEUTIQUE
VÉTÉRINAIRE

◆
QUATRIÈME ÉDITION
◆

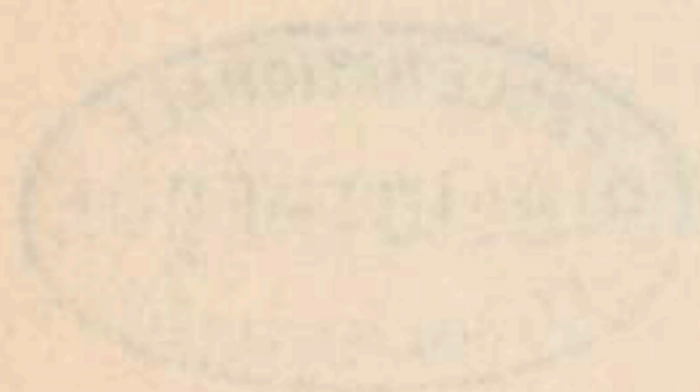


SOCIÉTÉ PARISIENNE
D'EXPANSION CHIMIQUE
SPECIA

Marques **POULENC** Frères
& **USINES DU RHÔNE**
21, Rue Jean-Goujon, PARIS-VIII^e
-- TÉLÉPHONE BALZAC 22-94 --

156131

MÉMENTO
DE
THÉRAPEUTIQUE
VÉTÉRINAIRE



QUATRIÈME ÉDITION

P

SOCIÉTÉ PARISIENNE
D'ÉDITIONS CHIMIQUE
SPECIAL

Mémoires de la Société
de Médecine Vétérinaire
de Paris
Tome I



LA SOCIÉTÉ PARISIENNE D'EXPANSION CHIMIQUE
“ SPECIA ”

fut détachée en Décembre 1918 de la Société des Usines chimiques RHÔNE-POULENC pour exploiter, dans le domaine des produits pharmaceutiques, les marques et procédés de cette Société. Bien que nouvellement fondée, la Société Parisienne d'Expansion Chimique bénéficiait des traditions presque séculaires, tant de la Société Chimique des Usines du Rhône que des Établissements Poulenc Frères dont la fusion venait de constituer un an auparavant la

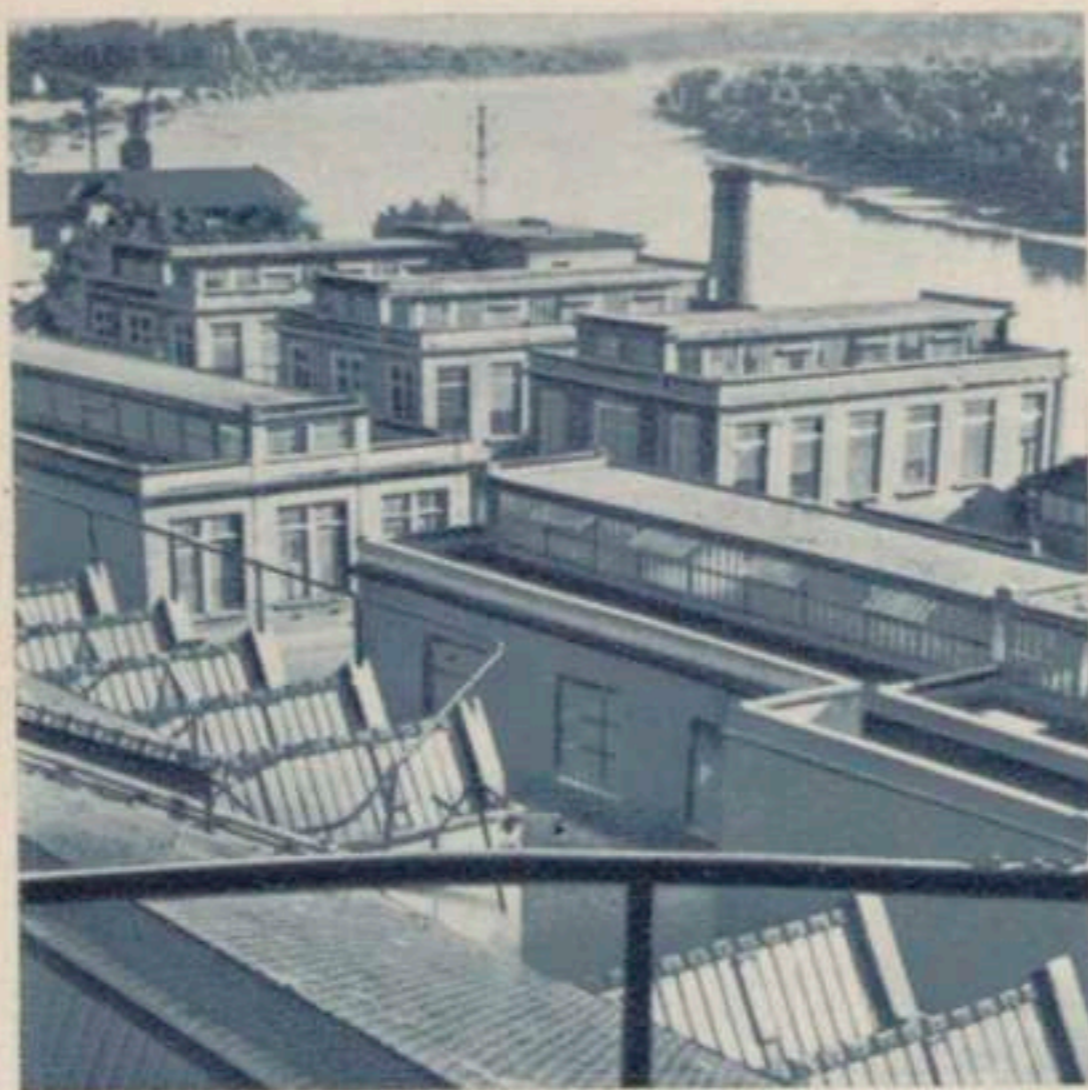
Société des Usines Chimiques
RHÔNE - POULENC

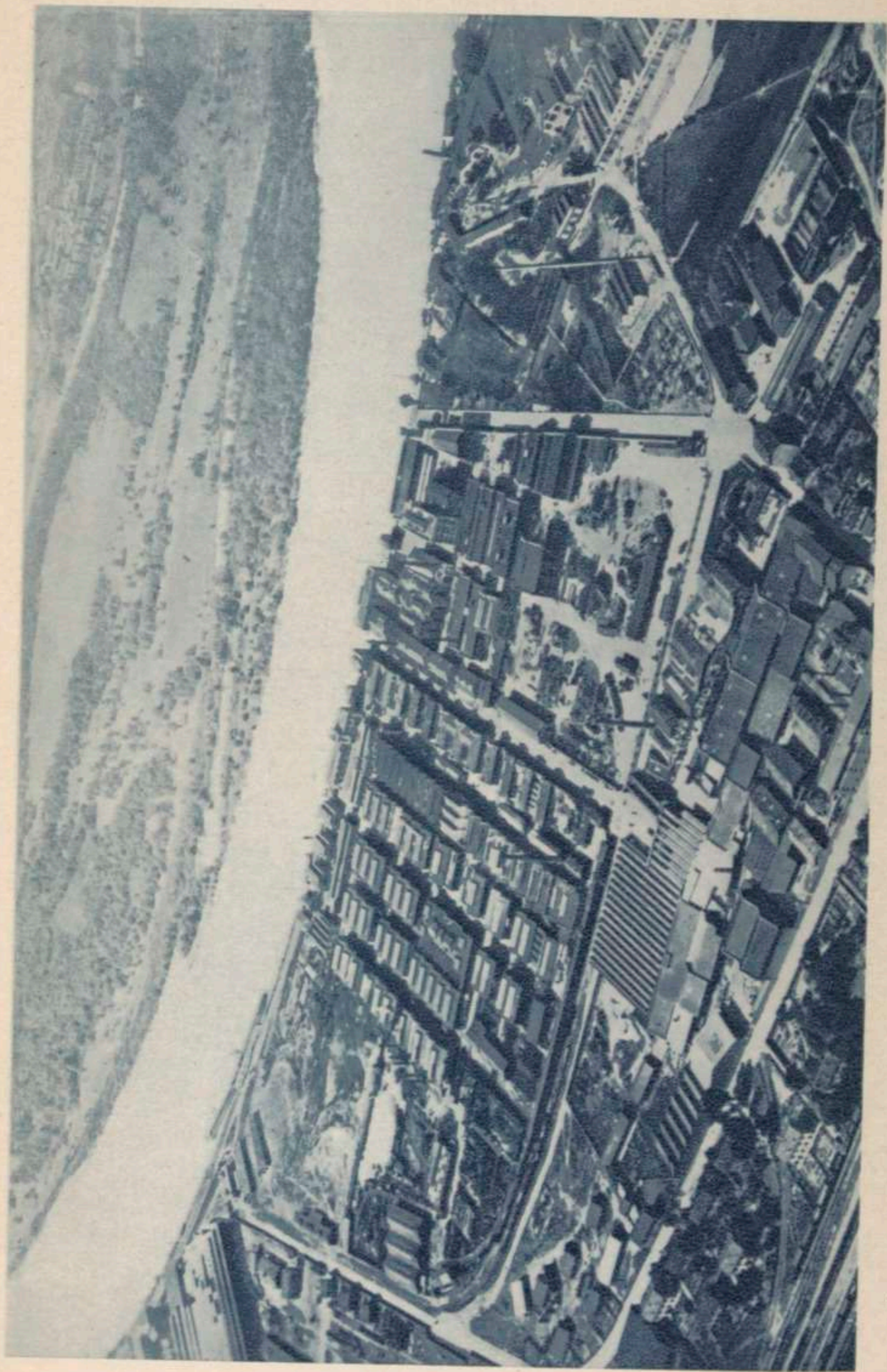
Les fabrications de la Société Parisienne d'Expansion Chimique, sont groupées dans trois usines situées à SAINT-FONS (Rhône), LIVRON (Drôme) et PARIS (Boulevard Richard-Lenoir). Elles possèdent des Laboratoires de recherches et de contrôle, de chimiothérapie, de physiologie et de biologie qui complètent les très importants services de recherches de la Société des Usines Chimiques RHÔNE-POULENC.

C'est grâce à cette organisation scientifique très moderne, mais cependant dotée des traditions les plus anciennes, que la Société Parisienne d'Expansion Chimique doit de pouvoir présenter des médicaments correspondant aux conceptions les plus récentes de la pharmacologie et ressortissant à toutes les branches de la thérapeutique vétérinaire.

Qu'il soit permis de rappeler que la renommée mondiale de certains d'entre eux, tel : le NOVARSÉNOBENZOL BILLON, le STOVARSOL, la GONACRINE — dans le groupe des produits chimiothérapiques — le PROPIDON — dans le groupe des produits biologiques — le VERBUTANE — parmi les anthelminthiques — constitue la plus éloquente référence de la qualité des produits "SPECIA".

Au surplus, la Société Parisienne d'Expansion Chimique ne met en vente aucun médicament sans qu'il soit soumis à une série de contrôles variés visant la pureté chimique, la toxicité, l'étalonnage du pouvoir curatif, la stérilisation, la conservation. Ces contrôles sont exercés indépendamment des usines dans les Laboratoires de recherches de PARIS. Ainsi, chaque produit apporte avec lui un ensemble de garanties qui sont le fruit d'une importante organisation faisant intervenir l'appareillage le plus moderne et le personnel le plus expérimenté.





SAINT-FONS - Vue générale des Usines "Spécia-Rhône-Poulenc" (Par avion)
Cl. G. A. F.

INDEX THÉRAPEUTIQUE

PAR MÉDICAMENTS

ACÉTYLARSAN 4 oxy-3 acétylamino- phényl 1 arsinat de diéthylamine.	{	Anémie 16 Dermatoses..... 76 Thérapeutique aviaire. 186
ALUNOZAL Salicylate aluminique basique.	{	Désinfection de l'intes- tin 79 Entérites diarrhéiques. 91 Maladie de Carré..... 131
ANTHÉMA Sérum sérique anti- hémorragique.	{	Entérites diarrhéiques. 91 Gastro-entérite hémor- ragique du chien... 106 Hémorragies 114
ANTHIOMALINE Antimoniouthiomalate de lithium.	{	Leishmanioses 124 Trypanosomoses 189
ASCABIOL Solution de benzoate de benzyle en excipient hydro-alcoolique.	{	Gales des carnivores domestiques..... 104
AVIORHONE Vitamine D Rhône-Pou- lenc en solution glycéro- alcoolique.	{	Anémie 16 Dépravations du goût par carences vitami- niques 74 Dermatoses..... 76 Maladie de Carré..... 131 Rachitisme 178
CHLOROFORME (Codex.)	{	Anesthésie générale ... 30

CHLORO-KÉLÈNE. . (Chloroforme et Ké- lène.)	}	Anesthésie générale . . .	30
DERMOSEPTAZINE. Pommade à 5 p. 100 de p. amino-benzène sul- famide.		Crevasses du cheval ..	
		Lymphangites des	69
		membres	130
		Pyodermites	176
		Staphylococcies.	183
DIDAKÈNE. Tétrachloréthylène.	}	Anémie des chiens de meute	19
		Helminthoses chroni- ques mixtes	112
		Parasites gastro-intes- tinaux.	154
DIDAKOL. Tétrachlorure de car- bone pur, médicinal.	}	Anémie des chiens de meute	19
		Distomatoses.	81
		Habronémose des équi- dés	109
		Helminthoses chroni- ques mixtes	112
		Parasites gastro-intes- tinaux.	154
ÉTHER. (Codex.)	}	Anesthésie générale. . .	30
GARDÉNAL Phényl - éthyl - malo- nylurée.		Chorée	61
		Éclampsie	88
		Épilepsie	97
		Maladie de Carré.	131
GARDÉNAL INJEC- TABLE Phényl - éthyl - malo- nylurée.	}	Chorée.	61
		Éclampsie.	88
		Épilepsie	97
		Maladie de Carré.	131
GONACRINE Mélange de 60 p. 100 de chlorure de 3-6-dia- mino-10-méthyl - acri- dine et de 40 p. 100 de 3-6 diamino-acridine.	}	Antisepsie chirurgicale.	46
		Désinfection de l'intes- tin	79
		Maladie de Carré	131
		Mammites	140
		Métrites.	148
		Piroplasmoses.	163
		Plaies.	172

HUILE DE FOIE DE MORUE SURACTIVÉE Huile de foie de morue d'un titrage élevé en vitamine A et enrichie en vitamine D.	{	Anémie	16
		Dépravations du goût par carences vitaminiques	74
		Dystrophies osseuses par carences.....	85
		Maladie de Carré	131
		Maladie par carences minérales.....	138
		Plaies.....	172
		Rachitisme	178
INFUNDIBULINE ... Extrait de lobe postérieur d'hypophyse.	{	Chirurgie obstétricale (inertie utérine).....	57
		Coprostase des carnivores domestiques...	66
		Indigestions par surcharge (cheval).....	119
		Métrites.....	145
KÉLÈNE (Chlorure d'éthyle, pur.)	{	Anesthésie générale ...	30
		Habronémose des équidés	109
NAGANOL (309 Poulenc - 205 Bayer). Urée symétrique du métamino-benzoyl - métamino - paraméthyl - benzoyl 1 - naphtylamino - 4 - 6 - 8 trisulfonate de sodium.	{	Coryza gangréneux....	67
		Trypanosomoses	189
NARCOSOL Étho-butyl-éthyl - malonylurée.	{	Anesthésie générale ...	30
NEPTAL Hydroxy-mercuri-propamol-amide de l'acide orthocarboxy-phénoxy-acétique.	{	Épanchements séreux (ascites-œdèmes) ...	95

	Affections typhoïdes du cheval	13
	Anémie	16
	Anémie infectieuse du cheval	21
	Broncho-pneumonie in- fectieuse (bovins)....	51
	Charbon	55
	Coryza gangréneux....	67
	Crapaud du cheval	68
NOVARSÉNOBEN- ZOL BILLON..... Dioxy-diamino-arséno- benzène-méthylène-sul- foxylate de sodium.	Emphysème pulmo- naire	89
	Farcin du bœuf (strep- totricose).....	99
	Gourme	107
	Habronémose des équi- dés	109
	Ictère hémorragique du mouton.....	118
	Lymphangite crypto- coccique	128
	Maladie de Carré	131
	Métrites.....	148
	Péripneumonie bovine.	160
	Trypanosomoses	189
OVO-LÉCITHINE BILLON.....	Maladie de Carré	131
PLANOCHROME ... Sel sodique de la dibro- bromo - oxy - mercuri - fluorescéine.	Anémie infectieuse du cheval	21
	Antisepsie chirurgicale.	46
	Fièvre aphteuse (com- plications)	100
	Plaies.....	172
POMMADE AU NO- VARSÉNOBENZOL. (A 1 p. 20.)	Crapaud du cheval	68
	Habronémose des équi- dés	109
	Lymphangite crypto- coccique	128
	Piétin.....	162

PROPIDEX	Pommade à base de Propidon.	}	Crevasses (cheval)	69
			Dermatoses.....	76
			Javart cutané.....	123
			Plaies.....	172
			Pyodermites	176
PROPIDON ET PROPIDON-PANSEMENT.....	Bouillon stock - vaccin mixte du prof. Pierre Delbet.	}	Crevasses (cheval)	69
			Dermatoses.....	76
			Fièvre aphteuse (complications)	100
			Javart cutané.....	123
			Maladie de Carré	131
			Mammites	140
			Métrites.....	148
			Plaies.....	172
Pyodermites	176			
QUINACRINE	Chloro 2-diéthylamino-pentyl-amino 5 méthoxy-7 acridine.	}	Coccidiose	63
RHODAVITA	Vitamine D Rhône-Poulenc en solution glycéro-alcoolique.	}	Anémie	16
			Cachexie osseuse	53
			Dépravations du goût par carences vitaminiques	74
			Dermatoses.....	76
			Dystrophies osseuses par carences	85
			Entérites diarrhéiques des jeunes.....	93
			Maladies par carences minérales.....	138
			Rachitisme	178
SANÉDRINE	Chlorhydrate d'éphédrine lévogyre.	}	Asthme du chien	50
			Emphysème pulmonaire (cheval)	89
SANÉDRINE-RÉNALEPTINE	Chlorhydrate d'éphédrine lévogyre + adrénaline pure lévogyre.	}	Asthme du chien.....	50
			Emphysème pulmonaire (cheval)	89
			Rachitisme	178

SCUROCAINE Chlorhydrate de para- aminobenzoyl-diéthyla- mino-éthanol (novocaïn- num du Codex.)	}	Anesthésie des nerfs plantaires	41
		Anesthésie des syno- viales	42
		Anesthésie épidurale .	27
		Anesthésie locale	37
		Anesthésie régionale...	41
SEPTAZINE	}	Dermatoses.....	76
		Fièvre aphteuse (com- plications)	100
		Gourme (prévention) .	107
		Infections du post-par- tum	121
		Maladie de Carré.....	131
		Mammites	140
		Méningo - encéphalo - myélites du cheval .	146
		Staphylococcies.....	183
		Typhus du chat.....	184
		Thérapeutique aviaire.	186
		SOLUSEPTAZINE ... p. γ. (phényl-propyl- aminé) benzène sulfa- mide-α-γ-disulfonate de sodium.	}
Dermatoses.....	76		
Fièvre aphteuse (com- plications).	100		
Gourme	107		
Infections du post-par- tum	121		
Lymphangites des membres (cheval)...	130		
Maladie de Carré.....	131		
Mammites	140		
Méningo-encéphalo- myélites du cheval.	146		
Métrites.....	148		
Pyodermites	176		
Staphylococcies.....	183		
Typhus du chat.....	184		
SONÉRYL SODÉ ... Dérivé sodé de la butyl- éthyl-malonylurée.	}	Anesthésie de base (chien et chat).....	23
		Anesthésie générale ...	30

STIBYAL.....	}	Filariose (chien).....	103
Tartrate d'antimoine et de sodium.		Leishmanioses.....	124
		Trypanosomoses.....	189
STOVAINE.....	}	Anesthésie locale.....	37
Chlorhydrate de diméthyl - amino - benzoyl - pentanol.		Anesthésie régionale..	41
STOVAR SOL.....	}	Anémie des chiens de meute.....	19
Acide 4 oxy-3 acétylamino phényl-1 arsini- que.		Gastro-entérite hémorragique du chien ...	106
		Helminthoses chroni- ques mixtes.....	112
		Leishmanioses.....	124
		Maladie de Carré.....	131
		Parasites gastro-intes- tinaux.....	154
		Piroplasmoses.....	163
STOVAR SOL SODI- QUE.....	}	Agalaxie contagieuse..	15
4 oxy-3 acétylamino - phényl-1 arsinate de sodium.		Anémie infectieuse du cheval.....	21
		Coccidiose.....	63
		Gastro-entérite hémor- ragique du chien ...	106
		Hépatite infectieuse des porcelets.....	117
		Leishmanioses.....	124
		Maladie de Carré.....	131
		Prévention des mala- dies rouges du porc..	117
	Thérapeutique aviaire.	186	
TOCHLORINE.....	}	Antisepsie chirurgicale.	46
Paratoluène - sulfochlo- ramide sodée.		Désinfection de l'intes- tin.....	79
		Métrites.....	148
		Plaies.....	172
TRYPANBLEU.....	}	Piroplasmoses.....	163
Bleu de Tolidine.			

TRYPARSAMIDE.....	}	Thérapeutique aviaire..	186
Sel de sodium de l'acide N-phényl-glycinamide - p.-arsinique.		Trypanosomoses	189
TRYPOXYL	}	Anémie	16
Anilarsinate de sodium.		Broncho - pneumonie infectieuse des bovins	51
		Piroplasmoses.....	163
		Thérapeutique aviaire..	186
		Trypanosomoses	189
VERBUTANE	}	Cylicostomose du che- val.....	71
Dichlorobutane et Chlo- robutène.		Helminthoses chroni- ques mixtes	112
		Œsophagostomose bo- vine.....	153
		Parasites gastro - in- testinaux.....	154
ZOTHELONE.....	}	Piroplasmoses.....	163
Di (méthysulfo-méthyl- late) de la di (6 quino- léyl) urée symétrique.			



AVANT-PROPOS

Nous présentons au corps médical vétérinaire la quatrième édition de notre Mémento Thérapeutique.

Du formulaire d'autrefois à celui d'aujourd'hui il y a une différence qui marque le chemin parcouru par la thérapie chimique au cours des dernières années et qui pourrait lémoigner, s'il en était besoin, de ses immenses ressources.

Dans la rédaction de ce Mémento, nous avons eu sans cesse à l'esprit les objectifs suivants :

— Orienter le vétérinaire dans le dédale de l'arsenal thérapeutique moderne ;

— En dehors de toutes considérations doctrinales, ne faire état, aussi bien dans la rédaction de chapitres nouveaux que dans la revision des chapitres anciens, que des seules indications qui ont reçu la consécration de la clinique ;

— Réaliser un opuscule maniable et facile à consulter. Pour ce faire, étant donné qu'il n'est pas actuellement de classification pharmacologique impeccable, nous avons cru devoir, comme pis-aller, conserver la classification alphabétique de nos précédentes éditions.

Ce memento, qui ne saurait prétendre, même de loin, à réaliser un Essai de Thérapeutique au moyen des seules préparations de nos Laboratoires, devrait, dans notre esprit, pouvoir rappeler au praticien, sous forme précise, la variété et la richesse des moyens qu'il peut attendre de nouveaux agents de la thérapie moderne.

Nous serons heureux de recueillir toutes les suggestions que MM. les Vétérinaires croiront devoir nous soumettre à la suite de l'emploi de nos produits.



AFFECTIONS TYPHOÏDES DU CHEVAL

Le **Novarsénobenzol Billon** a la valeur d'un spécifique dans les affections typhoïdes du cheval, à la condition d'être employé au début, dès que les symptômes généraux ont dénoncé l'état infectieux.

Une seule injection de 3 grammes suffit généralement à juguler l'infection et les complications sont toujours évitées. Lorsque l'intervention est tardive, il est prudent de renouveler l'injection au bout de 24 heures. Dans les cas très graves, l'administration de plusieurs doses consécutives produit les plus heureuses conséquences en enrayant de fort inquiétantes complications (Marcenac et Carnus).

Pourtant, si, par exception, le résultat n'est pas obtenu après 3 injections, il ne paraît pas intéressant de poursuivre le traitement.

La dose de 3 grammes par injection est nécessaire et suffisante.

En règle générale, elle n'est suivie d'aucun choc, ni même d'aucune réaction apparente.

La technique à utiliser est celle de l'injection intraveineuse, dans la jugulaire ; elle doit être correcte, car il importe de ne pas laisser pénétrer dans le tissu péri-veineux la moindre trace de solution. Pour ce faire, il convient d'utiliser une aiguille assez longue ou, mieux, une aiguille-trocart qui ne risque pas de se déplacer pendant les mouvements de l'animal, de sortir ou de piquer la paroi opposée de la veine. Après l'injection et avant de retirer l'aiguille, on prendra la précaution de la purger de la dernière goutte du médicament, en faisant sourdre, par une légère compression de la veine, quelques gouttes de sang.

Si, par suite d'une erreur de technique, une réaction locale, caractérisée par un empâtement de la jugulaire, apparaissait au point d'injection, elle ne devrait inspirer aucune crainte, car elle ne modifie jamais la perméabilité de la veine et cède facilement à l'action de compresses chaudes.

En milieu infecté, dans les agglomérations de chevaux de quelque importance, telles que les effectifs militaires, on pourrait utiliser également le **Novarsénobenzol Billon** (une seule injection de 2 ou 3 grammes) dans un but préventif pour mettre les chevaux à l'abri de la contagion immédiate qui est presque fatale au cours des épizooties. Cette dose pourrait être renouvelée au maximum une fois au bout d'une semaine (Marcenac et Carnus).

NOVARSÉNOBENZOL BILLON

Boîtes de 3 ampoules à 1, 2 et 3 grammes.



AGALAXIE CONTAGIEUSE

MOUTON — CHÈVRE

Le **Stovarsol** est spécifique des lésions de l'agalaxie contagieuse.

On utilisera le **Stovarsol** sodique à la dose de 2 ou 3 centigr. par kilogr. (sans dépasser 3 centigr.) par séries de 3 à 5 injections sous-cutanées pratiquées à 24 heures d'intervalle.

Pratiquement, 3 injections suffisent pour arrêter la maladie (Bridré-Donatien et Hilbert).

Émeric a préconisé l'emploi, soit d'une solution à 1 p. 10 injectée aux doses progressives de 5 cc., 7 cc. 5 et 10 cc., soit, en vue d'obtenir un résultat plus rapide, d'une solution à 1 p. 8, 3 injections de 10 cc.

Ces deux techniques se rapprochent sensiblement et sont également efficaces.

Les chèvres, plus sensibles à la maladie que les moutons, sont aussi plus facilement guéries.

Souvent la kératite disparaît dès la première piqûre, la mammite ne résiste guère. Par contre, le traitement des arthrites, selon leur gravité et leur multiplicité, est plus long. Dans ce dernier cas, l'utilisation de solution à 1 p. 8 est particulièrement indiqué (Saïd Bilal).

Le **Stovarsol** sodique est employé en injections sous-cutanées ; les solutions doivent être préparées extemporanément à l'aide d'eau bouillie ou, mieux, d'eau distillée.

STOVARSOL SODIQUE

<i>Boîtes de 5 ampoules à</i>	<i>0 gr. 10.</i>
— 5 —	<i>0 gr. 15.</i>
— 5 —	<i>0 gr. 25.</i>
— 3 —	<i>0 gr. 50.</i>
— 3 —	<i>1 gramme.</i>

Flacons de 10 grammes.

Vrac : Flacons de 50, 100, 500 et 1.000 grammes.

ANÉMIE

I. — VITAMINOTHÉRAPIE

Dans les états anémiques, sans négliger le traitement de la cause reconnue (hémorragies, affections viscérales diverses, infections microbiennes ou infestations parasitaires), on peut mettre à profit l'action eutrophique de la vitamine D, ainsi que son influence sur l'hyperglobulie en ce qui concerne les globules rouges. Chez les grandes espèces et, en particulier, chez les jeunes sujets, nombre de déficiences consécutives ou non à des reliquats de maladies infectieuses et caractérisées par des arrêts de croissance seront redressées par le **Rhodavita** et l'**Huile de foie de morue suractivée** aux doses quotidiennes ci-après :

Rhodavita :

Chevaux	XX à XXV gouttes.
Bovidés.....	XXV à XXX —
Porcs.....	VII à X —
Moutons et Chèvres.....	V —

Huile de foie de morue suractivée :

Chevaux	1 cuillerée à soupe.
Porcs.....	1 à 2 cuillerées à café.

Chez les jeunes carnivores domestiques, en particulier chez les chiens de grande taille et chez les chats délicats de pays étrangers, ces mêmes états anémiques, toujours accompagnés d'amaigrissement, céderont à l'action de l'**Aviorhone** aux doses quotidiennes de II à X gouttes et de l'**Huile de foie de morue suractivée** à la dose de XXX gouttes à une cuillerée à café suivant le poids.

II. — ARSÉNOTHÉRAPIE

Dans tous les états graves et chroniques d'anémie, qu'ils soient liés au parasitisme intestinal ou symptomatique de diverses affections viscérales chroniques, les arsenicaux, grands animateurs du métabolisme général, agiront comme reconstituants ; on pourra utiliser seuls ou en association les arsenicaux ci-après :

Novarsénobenzol Billon :

Cheval : de 1 à 2 grammes.

Bœuf : de 1 à 2 — :

Chien : 1 centigr. par kilogr. de poids vif, en injections intraveineuses, à renouveler tous les 2 à 3 jours.

Acétylarsan :

Chien : par doses de 2 à 5 cc. suivant le poids, de la solution à 9,4 p. 100.

Trypoxyl :

Solipèdes et bovidés : 0 gr. 50 (1 ampoule 5 cc. à 0 gr. 10 par cc.).

RHODAVITA

Tubes métalliques de 30 grammes.

AVIORHONE

Tubes métalliques de 30 grammes.

HUILE DE FOIE DE MORUE SURACTIVÉE

En bidons de 1/2, 1 et 5 litres.

NOVARSÉNOBENZOL BILLON

Boîtes de 5 ampoules à	5 centigr.	}	Petits animaux. Chiens.
— 5 —	10 —		
— 5 —	15 —		
Boîtes de 3	—	}	Grands animaux.
— 3 —	1 gramme		
— 3 —	2 grammes		
	3 —		

ACÉTYLARSAN

Boîtes de 10 ampoules de	3 cc. (sol. à 23,6 p. 100)
— 10 —	2 cc. (sol. à 9,4 p. 100)

TRYPOXYL

Boîtes de 10 ampoules de	1 cc. à 0 gr. 05.
— 10 —	1 cc. à 0 gr. 10.
— 6 —	5 cc. à 0 gr. 10.

Vrac: Flacons de 50 et 100 grammes.



ANÉMIE DES CHIENS DE MEUTE

(Ankylostome — Uncinaire — Trichocéphale)

Le meilleur agent du traitement est le **Didakol** (Tétrachlorure de carbone chimiquement pur pour l'usage interne) dont les recherches récentes ont établi l'efficacité contre les uncinaires. On peut l'administrer en capsules, en une seule fois, à la dose de 0 cc. 5 par kilogr. de poids ; il est préférable de l'employer à doses moitié moindres et de répéter le traitement plusieurs fois à 4 jours d'intervalle (S. W. Haigler).

Dans les anémies dues au Trichocéphale, on a préconisé l'emploi du **Didakol** à raison de 1/10 de cc. par kilogr. toutes les 2 semaines ; 4 interventions seraient nécessaires (J. Taskin).

Le **Didakène** (Tétrachlorure d'éthylène pur) pourra également être utilisé dans cette affection soit chez les jeunes chiens qui pourraient être trop sensibles à l'action du **Didakol**, soit chez des chiens particulièrement difficiles et chez lesquels la rupture de la capsule de **Didakol** dans la bouche, cause possible d'accidents asphyxiques, serait à redouter (A. Henry).

La dose de base est de 0 cc. 10 par kilogr. Pratiquement, il faut une capsule de 0 cc. 50 pour des chiens en dessous de 5 kilogr., 1 capsule de 1 cc. pour des sujets de 5 à 10 kilogr., 2 capsules de 1 cc. pour des chiens de plus de 10 kilogr., sans fractionner les doses, les capsules de 0 cc. 25 étant réservées aux chiots.

A la suite de l'administration du **Didakol** et du **Didakène**, on observe un peu de narcose, qui est sans conséquence.

La purgation n'est pas nécessaire.

La préparation des sujets comporte, la veille, un repas lacté et le jeûne de la nuit précédant l'administration du médicament.

Pour les chiens très débilités chez lesquels une infestation parasitaire ancienne aura provoqué une anémie prononcée, il vaut mieux renoncer au **Didakol** et au **Didakène** ; on peut alors faire appel au **Stovarsol**.

Le **Stovarsol** joint, en effet, à ses propriétés parasitocides, une action stimulante de la nutrition précieuse chez les animaux atteints d'anémie parasitaire. La dose est de 5 cc. par kilogr. de poids, administrée pendant 5 jours consécutifs.

DIDAKOL

Boîtes de 12 capsules de 1 cc.
— 100 — 1 cc.

Boîtes de 12 capsules de 0 cc. 5.
— 100 — 0 cc. 5.

DIDAKÈNE

Boîtes de 12 capsules de 1 cc.
— 100 — 1 cc.

Boîtes de 12 capsules de 0 cc. 5.
— 100 — 0 cc. 5.

Boîtes de 50 capsules de 0 cc. 25.

STOVAR SOL

Flacons de 30 comprimés à 0 gr. 25.

— 70 — 0 gr. 05.

— 200 — 0 gr. 01.

Vrac : Flacons de 50, 100, 500 et 1.000 grammes.

ANÉMIE INFECTIEUSE DU CHEVAL

Dans la maladie de Vallée, la chimiothérapie, malgré ses incertitudes en ce qui concerne la stérilisation des malades, donne une proportion de guérisons cliniques qui permet, soit l'utilisation de l'animal, soit la récupération, au moins partielle, de sa valeur marchande par la vente à la boucherie.

Il semble qu'on puisse porter à l'actif du **Stovarsol sodique** une proportion de guérisons cliniques de l'ordre de 50 à 60 p. 100.

Sans prétendre à des effets constants, le **Stovarsol sodique** amène une sédation rapide des crises d'anémie infectieuse lorsque son administration n'est pas trop tardive. Les échecs constatés concernent le plus généralement des animaux en crise très violente avec gros œdèmes et albuminurie prononcée (Boussard et Lamarre).

Le **Stovarsol sodique** doit être utilisé aux doses de 5 grammes par voie sous-cutanée ou intraveineuse, cette dernière de préférence. Si l'intervention est tardive, il est préférable d'utiliser d'emblée une dose de 10 grammes. Les injections doivent se succéder à 48 heures d'intervalle. Trois injections sont nécessaires en général pour obtenir la sédation ; très souvent, si le malade est pris à temps, deux sont suffisantes.

Il est préférable de ne pas entreprendre le traitement des sujets en crise aiguë violente avec œdèmes et albuminurie prononcée, car une telle intervention serait vouée à un échec.

Le **Stovarsol sodique** est injectable par voie intraveineuse ou sous-cutanée. La solution doit être faite au moment de l'injection dans de l'eau distillée ou, à défaut, de l'eau fraîchement bouillie et filtrée. Le titre habituel de la solution est 10 p. 100.

Le **Planochrome** a été également préconisé dans le traitement de l'anémie infectieuse. Il est utilisé à la

dose de 8 à 10 cc. de solution à 10 p. 100 (ce qui correspond à 80 centigr. à 1 gr. de produit) en injection intraveineuse à répéter après 10 à 15 jours.

Les nouvelles conceptions de Ciuca sur l'emploi du **Novarsénobenzol** à doses massives, qui ont si profondément modifié les données de l'Arsénothérapie dans le traitement de la Dourine, ont été transposées dans le traitement de la maladie de Vallée. S'il ne paraît pas nécessaire et s'il paraît même dangereux, chez des animaux porteurs de lésions hépatiques et rénales prononcées, d'atteindre les doses subtoxiques préconisées par Ciuca dans la Dourine, il n'en reste pas moins qu'on peut introduire sans aucun inconvénient par voie veineuse des doses de **Novarsénobenzol** de l'ordre de 10 à 15 grammes, par fractions de 5 grammes, à intervalle de quelques heures, et renouveler ces doses au bout de 24 heures pour rester dans l'esprit de la conception de Ciuca d'après laquelle on doit maintenir le cheval pendant 48 heures sous l'action maxima du médicament (Homutov).

Ce traitement, étant donné son prix élevé, sera seulement réservé à des animaux de valeur et préconisé dans le cas de récurrence au cours d'un état chronique.

STOVAR SOL SODIQUE

Boîtes de 3 ampoules à 0 gr. 50.

— 3 — 1 gramme.

— 1 — 5 grammes.

Vrac : Flacons de 50, 100, 500 et 1.000 grammes.

PLANOCHROME

Ampoules de 1 gramme.

Flacons de 5 grammes et 10 grammes.

NOVARSÉNOBENZOL BILLON

Boîtes de 3 ampoules de 1, 1,50, 2 et 3 grammes.

Boîtes de 1 ampoule de 5 grammes.

ANESTHÉSIE DE BASE

(Chien et chat)

L'anesthésie de base, « en créant une sorte de niveau narcotique fixe, un état hypnotique bas et relativement constant, qu'il suffit de compléter juste au degré cherché par les anesthésiques inhalatoires », réalise, par l'association des anesthésiques injectables et des anesthésiques volatils, l'anesthésie gouvernable recherchée pour la chirurgie des petits animaux.

On obtient, en injectant le barbiturique, une hypno-anesthésie que l'on transforme en anesthésie totale en faisant intervenir une très petite quantité d'anesthésique volatil. La disparition des réflexes de défense du début, l'absence d'excitation cérébrale, la tolérance des voies respiratoires à l'égard de quantités très faibles d'anesthésiques volatils sont les principaux avantages de cette anesthésie.

Elle est parfaitement réalisée avec le **Sonéryl sodé** associé soit à l'éther, soit au chloroforme, soit au Kélène.

1° CHIEN

Le **Sonéryl sodé** est injecté par la voie veineuse de préférence, la voie intrapéritonéale étant réservée aux très petits sujets. On utilise des solutions à 5 p. 100. La dose nécessaire pour obtenir l'état de pré-narcose est de 0 gr. 025 par kilogr. par voie veineuse et de 0 gr. 03 par kilogr. par voie intrapéritonéale.

Cette dose permet d'obtenir, au bout d'une demi-heure, un assoupissement qui, sous l'influence d'une quantité très faible d'anesthésique volatil (moitié moindre que celle prévue dans l'anesthésie par inhalation), soit 10 grammes d'éther ou de chloroforme, réalisera une narcose chirurgicale parfaite avec résolution musculaire absolue et silence abdominal complet. Le

réveil s'effectue assez rapidement : une demi-heure à trois quarts d'heure après les dernières inhalations d'anesthésique volatil.

Pour la préparation à l'anesthésie il faut s'assurer d'une parfaite liberté de l'intestin chez l'animal à opérer et le tenir à jeun depuis la veille au soir. Il convient enfin d'opérer dans une atmosphère chaude. Après l'opération, il est recommandé de maintenir l'anesthésié à proximité d'une source de chaleur en le protégeant par une couverture, sans toutefois recouvrir la tête afin de laisser la liberté de respiration et d'éviter également que l'animal ne soit exposé après mâchonnements à déglutir des débris de laine.

Il ne faut pas négliger enfin de laisser un récipient d'eau à proximité de l'anesthésié afin qu'il puisse, dès que la connaissance est retrouvée, satisfaire la soif intense qui est de règle après l'administration des barbituriques.

2° CHAT

L'anesthésie de base au **Sonéryl sodé**, complétée par le **Kélène**, est particulièrement intéressante chez le chat en raison des difficultés rencontrées chez cette espèce par la transposition des méthodes anesthésiques couramment utilisées chez d'autres animaux. C'est à l'injection intrapéritonéale qu'il faut donner la préférence. On utilise une aiguille-trocart pour éviter la perforation d'une anse intestinale et on l'introduit sur la ligne blanche un peu en arrière de l'ombilic.

La dose de **Sonéryl sodé** à utiliser est de l'ordre de 3 cgr. 5 par kilogr. en solution à 5 p. 100 préparée extemporanément.

Si l'administration sous la seringue s'avère difficile, on pourrait également obtenir cette narcose basale par l'administration de **Sonéryl** par voie buccale suivant la technique utilisée en médecine humaine : 1 centigr. par kilogr. la veille au soir et 2 centigr. par kilogr. une heure avant l'intervention.

L'administration de l'anesthésique volatil doit suivre l'anesthésie de base dans un délai d'une demi-

heure à une heure. L'anesthésique complémentaire de choix est le Kélène. Sa très faible toxicité, sa facilité d'élimination doivent le faire préférer chez le chat aux autres anesthésiques volatils. D'autre part, une quantité très faible de l'ordre de 5 cc. suffit pour une intervention de 45 minutes. L'administration du Kélène ne demande aucune technique spéciale et ne nécessite aucun appareil compliqué.

On peut recourir, soit au masque très simple qui sert aux anesthésies par inhalation d'éther, soit à un simple tampon placé entre une bande de gaze et une toile à pansement. Cette compresse, sur laquelle on projette le **Kélène**, est appliquée sur la tête de l'animal. Les résultats obtenus par ce moyen seraient meilleurs que ceux obtenus avec le masque (Dumanchin).

Le réveil s'effectue progressivement sans période d'excitation, dans un laps de temps variant entre 2 et 5 heures.

En ce qui concerne la préparation du sujet, bien qu'il soit recommandé de mettre l'animal à jeun dès la veille au soir, cette prescription peut être négligée en cas d'intervention d'urgence et la qualité du sommeil n'en est pas modifiée. Une bonne précaution consiste à administrer par voie buccale, la veille au soir, du Sonéryl par voie digestive (le quart d'un comprimé à 0 gr. 10 pour un chat de format moyen). Il en résulte une légère torpeur qui persiste encore le lendemain au moment de pratiquer l'injection intrapéritonéale et rend l'animal plus maniable.

Quant aux soins postopératoires, ils sont réduits au minimum du fait de l'état de somnolence qui succède à l'anesthésie. Aucune surveillance de l'opéré n'est nécessaire. Il faut veiller cependant à maintenir l'animal dans une pièce à température douce et dans une demi-obscurité, étant donné qu'on constate couramment de la photophobie au moment du réveil. Enfin, il faut mettre à sa disposition un liquide lui permettant de satisfaire une soif intense.

Quelques facteurs sont susceptibles de modifier l'action de l'anesthésie : l'âge : un organisme jeune

étant plus sensible que l'organisme adulte ; le sexe : les mâles, surtout entiers, seraient plus sensibles au **Sonéryl sodé** que les femelles, ce qui représente un nouvel avantage à porter à l'actif du produit, les opérations chez le chat étant plus fréquentes chez les femelles ; la température : la qualité de la narcose étant sensiblement améliorée par une température moyenne de 18° environ. Plus que la notion de masse, paraît intervenir celle de tempérament et de degré de sang ; c'est ainsi qu'un siamois racé est infiniment plus sensible qu'un chat de gouttière, donnée importante dont il faut tenir compte dans la posologie.

Dans les cas d'anesthésies successives, on ne constate pas d'accoutumance au **Sonéryl sodé**.

CHLOROFORME ANESTHÉSIQUE

Ampoules de 15, 50 et 60 grammes.

ÉTHER ANESTHÉSIQUE

Ampoules de 60 et 100 grammes.

Flacons de 50, 100 et 125 grammes.

KÉLÈNE

Boîtes de 3 ampoules de 1, 2, 3 et 5 grammes.

— 1 ampoule de 10 grammes.

— 1 tube de 15, 30 et 50 grammes.

SONÉRYL SODÉ

Boîtes contenant 1 ampoule de 0 gr. 50 et 1 ampoule de 10 cc. eau bi-distillée.

ANESTHÉSIE ÉPIDURALE

L'anesthésie épidurale par voie sacrococcygienne (anesthésie haute) ou intercoccygienne entre la première et la deuxième coccygienne (basse ou postérieure) est d'une application courante en chirurgie vétérinaire dans les interventions obstétricales chez les grandes femelles domestiques (Uguen, Dauvois, Rognier, Demont).

L'injection anesthésique agit par son volume et par sa concentration : plus la concentration est élevée, plus l'anesthésie est rapide et durable. Elle manifeste ses effets sur le rectum et sur le tractus génital en insensibilisant ces deux conduits.

La **Scurocaïne** est l'anesthésique de choix ; son association à l'Adrénaline est jugée inopportune, sinon nuisible par la très grosse majorité des auteurs : non seulement l'anesthésie locale procurée par l'Adrénaline diminue la résistance des tissus imprégnés aux injections locales, mais encore et surtout elle retarde l'effet de l'anesthésie.

Le taux de concentration et le volume des solutions à injecter tels qu'ils sont indiqués ci-après résultent de moyennes établies en tenant compte des influences individuelles dont il pourrait résulter, soit un défaut d'action, soit une anesthésie trop prolongée.

VACHE

Chez la vache, pour obtenir une anesthésie de 30 à 45 minutes généralement suffisante, que ce soit pour faire disparaître les efforts expulsifs dans les parts laborieux, pour la réduction des renversements de la matrice, pour obtenir un relâchement des replis vaginaux dans la torsion de l'utérus ; que ce soit dans la chirurgie des organes génitaux (ovariotomie, ablation de tumeurs, interventions dans les régions périnéale et

mammaire), il convient d'utiliser 10 cc. de la solution de **Scurocaïne** à 1 p. 100 (solution V1). S'il s'agit d'obtenir une anesthésie plus profonde, de 45 minutes à 1 heure, on utilisera 10 cc. de la solution de **Scurocaïne** à 2 p. 100 (solution V2).

Toujours, s'il était besoin de prolonger l'anesthésie, on pourra renouveler l'injection sans inconvénient et l'animal restera debout pendant toute l'opération.

En principe, l'anesthésie haute est indiquée dans le renversement utérin et l'embryotomie, l'anesthésie basse devant être utilisée en cas de dystocies ne nécessitant pas d'embryotomie, ainsi qu'en cas de non-délivrance toutes les fois que l'exploration révélera la nécessité d'une rapide intervention.

JUMENT

Chez la jument, compte tenu de ce que la technique est un peu plus délicate, surtout lorsqu'il s'agit de vieux sujets chez lesquels le point d'élection est parfois difficile à repérer, l'intervention est susceptible de rendre de très grands services en obstétrique. Suivant la durée présumée de l'intervention, on utilisera des doses de 5 cc. de solution à 3 p. 100 (solution V3) ou de la solution à 6 p. 100 (solution V6).

Toujours ces doses permettront à l'animal de se maintenir debout.

CHIEN

Chez le chien, Antoine et Liégeois ont précisé la technique et les applications de l'anesthésie épidurale qui, beaucoup plus facilement que la rachi-anesthésie, donne la même satisfaction en chirurgie. L'endroit d'élection que préconisent ces auteurs est l'espace sacro-coccygien. La solution de **Scurocaïne** à utiliser est à 2 p. 100 ; 1 à 2 cc. sont suffisants en général. L'anesthésie de la région caudale est parfaite après 10 minutes ; l'insensibilisation peut remonter plus haut suivant la dose injectée et donne lieu alors à une véritable anesthésie.

Dans l'énumération par Antoine et Liégeois des cas qui ont pu bénéficier de leur technique d'anesthésie épidurale, nous trouvons le cancer, la tumeur du clitoris, la caudotomie, les polypes sarcomateux de la vulve et du vagin ; de telles ressources sont susceptibles de souligner les possibilités de cette anesthésie chez les carnivores domestiques.

SCUROCAINE

Vache	{	Solution V1 à 1 p. 100.	{	Scurocaïne 0 gr. 10.
				Sérum phys. 10 cc.
	{	Solution V2 à 2 p. 100.	{	Scurocaïne 0 gr. 20.
				Sérum phys. 10 cc.
Jument	{	Solution V3 à 3 p. 100.	{	Scurocaïne 0 gr. 15.
				Sérum phys. 5 cc.
	{	Solution V6 à 6 p. 100.	{	Scurocaïne 0 gr. 30.
				Sérum phys. 5 cc.

Boîtes de 5 ampoules.

Solution B à 2 p. 100.	{	Scurocaïne 0 gr. 10.
		Rénaleptine U. R. 0 gr. 00008.
		Sérum phys. 5 cc.

Boîtes de 5 ampoules.

Solution DD à 2 p. 100.	{	Scurocaïne 0 gr. 04.
		Rénaleptine 0 gr. 00008.
		Sérum phys. 2 cc.

Boîtes de 5 ampoules.

ANESTHÉSIE GÉNÉRALE

I. — ANESTHÉSIIQUES VOLATILS

L'anesthésie générale utilise surtout le **Chloroforme**, l'**Éther**, le **Kélène** (Chlorure d'éthyle chimiquement pur), le **Chloro-Kélène** (Kélène additionné de 10 p. 100 de Chloroforme), absorbés par inhalation.

Les doses de **Chloroforme** sont de 100 à 120 grammes pour le cheval, de 200 à 300 grammes pour le bœuf et de 10 à 20 grammes pour le chien.

Les doses d'**Éther** sont de 100 à 150 grammes pour le cheval, de 200 à 300 grammes pour le bœuf et de 10 à 50 grammes pour le chien.

L'anesthésie générale au **Kélène** mérite une mention particulière chez le chien, son innocuité la recommande tout spécialement dans les interventions chirurgicales longues et douloureuses (G. Bataillé). Le procédé de la compresse, bien que d'une utilisation parfois malaisée chez des sujets indociles, peut être préconisé, à la condition de prendre la précaution de laisser passer l'air par intervalle.

Pourtant, les spécialistes de petits animaux, qui peuvent envisager un large emploi de cette anesthésie, auront avantage à utiliser le masque spécial préconisé par Bataillé, composé du masque proprement dit, d'un tube d'aspiration et d'une chambre respiratoire. Cet appareil a l'avantage, par un procédé de goutte à goutte, d'instiller l'anesthésique au gré de l'acte opératoire et de procurer à volonté le mélange de l'anesthésique à l'air pur recommandé particulièrement lors d'une anesthésie prolongée.

Chez le chien, on peut obtenir couramment des anesthésies d'une heure sans interruption ; la dose moyenne est de 5 grammes. Si l'on utilise la compresse, il faudra interrompre l'administration du **Kélène** par des inhalations d'air pur toutes les 2 ou 3 minutes.

L'emploi du **Kélène** ne nécessite aucun soin préalable ; le réveil est suivi parfois de vomissements : l'état de vacuité de l'estomac est donc une précaution nécessaire pour éviter cet inconvénient, bien que, cependant, la présence d'une quantité d'aliments dans l'estomac ne soit pas une contre-indication absolue.

II. — ANESTHÉSIE PAR VOIE VEINEUSE PAR LES DÉRIVÉS BARBITURIQUES

Cette anesthésie, qui tend à la réalisation sous la seringue d'une narcose sûre, de bonne qualité et de courte durée, est réalisée, chez le cheval, avec le **Narcosol**, et, chez le chien, avec le **Sonéryl sodé** et le **Narcosol** dans les conditions ci-après :

A. *Emploi du Narcosol chez le cheval* (Marcenac, Carnus et Comby). — Les avantages de cette anesthésie portent sur les points suivants : la quantité de solution à injecter relativement faible ; le risque de phlébite nul, même si quelques gouttes de solution sont introduites dans le tissu périveineux ; la possibilité de pratiquer l'injection debout sans recourir à l'intervention d'un aide pendant toute la durée de l'opération. Cette injection debout offre un grand intérêt, notamment pour se mettre à l'abri des accidents du coucher. C'est la raison pour laquelle nous avons préconisé l'anesthésie en deux temps : une faible quantité de l'ordre du tiers ou de la moitié de la dose efficace permet l'abatage facile du sujet, sa contention rapide, la préparation du champ opératoire ; une deuxième injection du complément de la dose procure la complète immobilisation.

Le titre des solutions à préparer extemporanément est de 10 p. 100. A cette concentration, la solution peut être considérée comme isotonique par rapport au sang du cheval. Dans cette anesthésie, la réaction globulaire n'est pas spécialement diminuée ; l'emploi du **Narcosol** ne présente donc aucun inconvénient vis-à-vis de l'intégrité sanguine ; la solution doit être préparée au moment de l'opération dans un flacon de 150 à 220 cc. L'administration est endo-jugulaire, sur de cheval à jeun autant que possible ; elle doit être

effectuée très lentement (2 minutes environ), afin d'éviter tout accident, notamment un choc bulbaire ; l'aiguille à employer sera assez longue (aiguille-trocart) pour pallier de façon certaine à l'introduction de la solution dans le tissu conjonctif périveineux (il est bon d'aspirer du sang dans la seringue, à la fin et avant de retirer l'aiguille, pour débarrasser celle-ci de toute trace du produit). On injecte d'abord de un tiers à une moitié de la dose totale, ce qui suffit pour que l'animal se laisse aller de lui-même au décubitus. Cinq à dix minutes plus tard, on injecte un deuxième tiers ou l'autre moitié de la solution sur l'animal couché. S'il y a lieu, le reste est introduit au bout de 15 à 20 minutes. Si, ainsi que nous l'avons déjà observé à propos du **Sonéryl**, des divergences d'action, liées à des susceptibilités individuelles imprévisibles, obligent à adopter pour tous les anesthésiés les doses valables pour les sujets les moins réceptifs, ce qui est toujours possible en raison de la marge de sécurité des barbituriques ; si, d'autre part, il ne peut être question de recourir avec ces anesthésiques à une posologie standard en fonction du poids vif, on peut admettre pourtant qu'avec le **Narcosol**, si l'anesthésie est atteinte à la dose de 1 cgr. 5 par kilogr. de poids vif, cette anesthésie ne peut être considérée comme certaine en régularité, intensité, durée. Aussi, est-ce la dose de 2 centigr. par kilogr. à laquelle il faut recourir pour obtenir une narcose d'une réelle qualité permettant des interventions d'une durée de 50 à 70 minutes. Le sommeil anesthésique est calme, le rythme respiratoire est, en général, ralenti, l'amplitude diminuée ; le cœur est légèrement accéléré, le pouls reste bien frappé.

Le réveil, après une narcose prolongée, est variable suivant les sujets. Alors que certains chevaux peuvent être relevés au bout d'une heure et demie, chez d'autres, plus réceptifs, ce délai peut être reporté à 3 heures, mais, durant ce temps, l'animal reste étendu sur le lit de paille sans manifester la moindre agitation ; la surveillance d'un homme maintenu à la tête est toutefois nécessaire pour diriger le cheval au moment du relever.

Les suites de l'anesthésie sont simples. Après le relever, l'animal, légèrement vacillant, est reconduit à l'écurie, où il se met à manger aussitôt, sans manifester aucun signe de reste de narcose.

Dans la préparation du sujet, il y a lieu de tenir compte des indications générales ci-après :

Dans les jours qui précèdent l'intervention, il sera indiqué de laisser le sujet au repos dans les meilleures conditions hygiéniques : nourriture rafraîchissante, abreuvement régulier. Il est excellent de donner des laxatifs : sulfate de soude à doses petites et répétées. Les grandes fonctions seront explorées dans le but de rechercher les contre-indications de cette anesthésie, qui sont des lésions cardiaques et rénales importantes. Le sujet sera pesé sur bascule ou, à la rigueur, son poids sera évalué à l'aide d'un ruban métrique. Le laisser à la diète hydrique la veille au soir. Le faire boire peu de temps avant l'anesthésie, le réveil s'accompagnant toujours d'une soif intense.

B. *Barbituriques injectables chez le chien.* —
1° **Sonéryl Sodé.** Le **Sonéryl Sodé** employé seul est susceptible de procurer une narcose d'un degré très élevé. La voie intraveineuse est la plus favorable. La dose de 0 gr. 035 par kilogr. procure, après 2 à 3 minutes, un état d'hébétude et de prostration et, au bout d'une dizaine de minutes, la résolution musculaire ; le sommeil qui suit dure de 3 à 4 heures. La voie intrapéritonéale, dont la technique est plus aisée, doit être réservée, en principe, aux très petits sujets. Les doses varient dans ce cas suivant le format de l'animal, son âge, mais on peut admettre qu'elles sont de l'ordre de 0 gr. 05 par kilogr. pour des chiens de 15 kilogr. et de 0 gr. 04 pour des sujets d'un poids supérieur ou âgés ; dans ce cas, l'anesthésie est obtenue en 30 à 45 minutes et se prolonge pendant 6 heures. Le réveil ne s'accompagne d'aucune agitation, dans la plupart des cas.

En règle générale, l'injection de **Sonéryl sodé** détermine, après 5 minutes, des troubles de la motricité, la démarche devient hésitante et de plus en plus ébrieuse, l'animal boit à plusieurs reprises. Après 10 à 15 minutes, dans la plupart des cas, le sujet tombe en

décubitus latéral, l'assoupissement augmente brusquement, la sensibilité diminue et la résolution musculaire est complète au bout de 30 à 45 minutes. L'anesthésie se prolonge pendant 6 heures. La durée du sommeil et la somnolence qui suit le réveil peuvent être considérées comme un avantage lorsque le chien reste hospitalisé après l'opération puisque ce repos prolongé met le pansement à l'abri de toute agitation et de toute atteinte d'un sujet indocile. Par contre, chez un animal qui doit quitter la clinique après l'opération, cette persistance de la somnolence peut être jugée inopportune et même inquiétante par le propriétaire de l'animal et, de ce fait, jugée indésirable par le vétérinaire traitant.

2° **Narcosol** (Panisset et Grasset, P. Moreau). — Un travail récent de P. Moreau vient de préciser comme suit le mode d'emploi de cet anesthésique chez le chien :

a. *Par la voie veineuse* : 3 cgr. 5 par kilogr. déterminent au cours d'une injection lente (2 à 3 minutes) une anesthésie, à mettre au point sous la seringue, d'une durée moyenne de 50 minutes. La résolution musculaire et le silence abdominal sont complets, seuls persistent quelques réflexes diminués toutefois en ampleur et en intensité.

A l'anesthésie succède une phase de somnolence. 1 à 4 heures après l'injection la marche est possible, d'abord ébrieuse, puis normale. Les fonctions paraissent revenues à la normale 5 à 10 heures après l'injection.

b. *Par la voie péritonéale* : on n'aura recours en principe à l'injection intrapéritonéale que chez les très petits sujets, lorsque l'injection intraveineuse sera trop difficile. Dans ce cas, la dose de **Narcosol** à injecter sera de 4 cgr. 5 à 5 centigr. par kilogr. Après 10 à 15 minutes d'excitation et d'ataxie, on obtiendra une narcose chirurgicale, mais de durée irrégulière.

Technique de l'anesthésie. — Préparer une solution tiède de 20 cc. au plus, sur la base de 4 centigr. de **Narcosol** par kilogr. Introduire entièrement la canule dans les veines saphènes externes ou radiales. « Injecter en vingt secondes les $\frac{3}{5}$ de la solution, soit 2 cgr. 5

par kilogr., ou seulement les 2/5 sur les sujets supposés très sensibles. A ce moment, le chien se débat brusquement dans la plupart des cas. Continuer l'injection très lentement, avec de fréquents arrêts pour laisser le temps d'apparaître aux signes qui annoncent le début de la narcose ; les paupières s'abaissent à demi, le corps clignotant se montre, tandis que l'œil pirouette, les mâchoires se desserrent, les muscles abdominaux deviennent flasques, quelquefois une forte expiration survient brusquement. Si, à ce moment, les mouvements du thorax (lents) et le pouls (rapide) sont réguliers, pousser encore 1/2 à 2 cc. pour assurer à la narcose une durée suffisante.

Dès lors, on peut opérer en toute tranquillité, à condition de surveiller les mouvements respiratoires. La pansement terminé, on transportera le patient dans une niche chaude, silencieuse et peu éclairée ; laisser de l'eau à sa disposition, car il aura soif au réveil.

L'administration préalable de morphine (2 millig. par kilogr.) augmente considérablement l'action du **Narcosol**.

Opérer dans une salle à température assez élevée.

Remarques générales. — Il est impossible de fixer une dose standard en fonction du poids de l'animal, divers facteurs tels que le format, l'état de maigreur ou d'engraissement, certaines affections (maladie de Carré, suppuration, etc.) pouvant influencer l'action de l'anesthésique ; un affaiblissement dû à un jeûne ou à une hémorragie rend les chiens plus réceptifs.

Au total, le poids du sujet doit être considéré comme un guide, la quantité d'anesthésique à mettre en œuvre devant être fixée sous la seringue.

La répétition des anesthésies sur un même sujet est sans inconvénient. P. Moreau admet que la dose anesthésique atteindrait seulement 40 à 45 p. 100 de la dose toxique.

EUTHANASIE DES PETITS ANIMAUX

En vue de la destruction humanitaire du chien et du chat, on peut faire appel au **Narcosol** et déterminer

une anesthésie générale qui permette de recourir sans inquiétude ni douleur à l'emploi de poisons violents tels que l'acide cyanhydrique.

Pour les chiens et les chats de taille moyenne, on pourra utiliser la voie intrapéritonéale ou la voie intrathoracique, et la dose de **Narcosol** à employer ne devra pas être inférieure à 7 centigr. par kilogr. de poids.

Pour les gros chiens, cette même méthode conviendrait, mais serait trop coûteuse. Il vaut mieux, dans ce cas, recourir à la voie veineuse. Cette voie d'introduction exige des doses de **Narcosol** moindres que la précédente, mais au minimum cependant de 4 centigr. par kilogr.

A la faveur de cette anesthésie, l'injection d'une dose appropriée d'acide cyanhydrique provoque la mort rapide ; à peine est-elle précédée d'une courte dyspnée.

CHLOROFORME ANESTHÉSIQUE

Ampoules de 15, 50 et 60 grammes.

ÉTHER ANESTHÉSIQUE

Ampoules de 60 et 100 grammes.

Flacons de 50, 100 et 125 grammes.

CHLORO-KÉLÈNE

Boîtes de 1 tube de 30 grammes.

KÉLÈNE

Boîtes de 3 ampoules de 1, 2, 3 et 5 grammes.

— 1 ampoule de 10 grammes.

— 1 tube de 15, 30 et 50 grammes.

NARCOSOL

Boîte contenant 1 ampoule de 1 gr. 20 et 1 ampoule de 20 centimètres cubes eau bi-distillée.

Boîte de 1 ampoule de 10 grammes.

SONÉRYL SODÉ

Boîte contenant 1 ampoule de 0 gr. 50 et 1 ampoule de 10 centimètres cubes eau bi-distillée.

ANESTHÉSIE LOCALE

L'anesthésie locale peut être obtenue soit avec la **Stovaïne**, soit avec la **Scurocaïne** (Novocaïnum du Codex). Il est universellement admis aujourd'hui que ces anesthésiques synthétiques doivent remplacer, dans tous ses emplois, la cocaïne parce qu'ils sont beaucoup moins toxiques, sans action sur le cœur, l'appareil circulatoire en général et sur l'appareil respiratoire et que, d'autre part, leur action anesthésiante est au moins de valeur égale. Au surplus, la **Stovaïne** et la **Scurocaïne** ont l'avantage de n'être pas soumises à la réglementation des médicaments dits « stupéfiants » (G. Pérol, Hubert Roussel).

Si l'association de l'**Adrénaline** à ces anesthésiques est préconisée dans le but d'obtenir une action analgésiante plus intense et plus rapide et si elle est susceptible également de faciliter l'hémostase, par contre, elle a l'inconvénient de retarder la cicatrisation des plaies et même, d'après certains auteurs, d'augmenter les risques d'infection. Pour ce motif, il est recommandé de n'utiliser cette association que dans certaines anesthésies de conduction ou par infiltration, à la condition de recourir à des solutions aseptiques, isotoniques avec les milieux dans lesquels on les injecte et dont le pH est minutieusement réglé.

A. — ANESTHÉSIE DE SURFACE

Cette anesthésie, réalisée par contact direct de l'anesthésique avec les couches superficielles du tissu à insensibiliser, est réalisée, surtout chez les petits animaux, avec la **Stovaïne** : on utilise la solution de 5 à 10 p. 100 pour les badigeonnages des muqueuses autres que la conjonctive, et une solution de 2 à 4 p. 100 pour des instillations et injections sous-conjonctivales.

B. — ANESTHÉSIE D'INFILTRATION

Cette anesthésie en profondeur doit être pratiquée à l'aiguille. On doit admettre, en principe, que partout où peut pénétrer l'aiguille doit pouvoir pénétrer l'anesthésique. Elle peut intéresser tous les étages des tissus soumis à l'action du chirurgien. C'est l'infiltration directe traçante qui est la plus utilisée en médecine vétérinaire (Pérol, H. Roussel).

En raison de l'épaisseur de la peau des animaux, le synchronisme qui doit exister entre la poussée de l'aiguille et celle du piston risque d'être détruit. Aussi est-il recommandé d'enfoncer d'abord l'aiguille sur toute la longueur suivant le trajet de la future incision, puis de retirer lentement cette aiguille tout en poussant l'injection (J.-F. Saily).

Dans toutes ces anesthésies, la **Scurocaïne** est utilisée à 2 p. 100 avec ou sans **Rénaleptine**. Grâce à sa faible toxicité, on peut anesthésier sans aucun risque un champ très étendu. Il faut attendre 5 minutes après l'injection avant de commencer l'opération.

La dose minima mortelle est très éloignée de la dose minima capable de produire des accidents cliniquement perceptibles et, par le fait, très éloignée de la dose employée habituellement. C'est ainsi que, chez un chien de 10 kilogr., on peut employer, dit H. Roussel, jusqu'à 35 cc. d'une solution à 2 p. 100 sans avoir d'accidents.

En principe, les indications de cette anesthésie sont les opérations sur l'œil et ses annexes (entropion, ectropion), ablation de tumeurs, castration, amputation de la queue. J.-A. Campbell a pu pratiquer des hystérectomies chez des chiennes sous anesthésie locale en faisant une série d'injections espacées de 2 cm. 5 tout le long de la ligne des mamelles.

Cette anesthésie locale trouve une de ses applications les plus intéressantes dans la cure chirurgicale des fistules du trayon chez la vache (Maurice Royer). Elle est indispensable pour permettre une opération aseptique et surtout correcte sur un sujet debout sans entraves. La solution de **Scurocaïne** à 2 p. 100 est

introduite sous la seringue autour de la plaie suivant la technique générale de l'anesthésie par infiltration.

ACTION CURATIVE DES ANESTHÉSIIQUES LOCAUX EN PATHOLOGIE EXTERNE

Les indications de l'anesthésie locale ont été étendues à certains traumatismes, en particulier certaines lésions de l'appareil locomoteur du cheval telles que périostoses, tendinites aiguës et cicatrices douloureuses (Marcenac et Carnus).

Ces résultats ont été obtenus à l'aide d'injections intratissulaires anesthésiantes de solutions de **Scurocaïne** (sans adrénaline) à 1 ou 2 p. 100 au maximum.

Les principales indications de ces interventions concernent des périostoses (du canon surtout), l'injection de 5 à 10 cc. de solution à 1 ou 2 p. 100 étant poussée dans le périoste et le tissu conjonctif adjacent ; des tendinites pour lesquelles des injections intra et péri-tendineuses de 20 à 30 cc. de solution, réparties en deux, trois ou quatre points pour chaque tendon, sont nécessaires pour noyer les zones à traiter ; des cicatrices douloureuses, reliquats de traumatismes accidentels ou chirurgicaux, susceptibles de gêner la locomotion ou l'application des harnais telles que des cicatrices de blessures de harnachements et de genoux « couronnés ». Dans ce dernier cas, la **Scurocaïne** est injectée dans le pourtour et le pied de la cicatrice.

A la condition d'utiliser un matériel rigoureusement aseptique pour les injections profondes (intra-tendineuses et sous-périostées), la réaction locale se manifeste seulement par un œdème chaud, peu douloureux, résultant de la vaso-dilatation due à l'action de l'analgésique. L'évolution de cet œdème, base du mécanisme de la guérison, ne doit pas être entravée, au début surtout, par des pansements humides ; pourtant, ceux-ci peuvent compléter la thérapeutique préconisée à partir du 3^e ou 4^e jour quand la résorption semble devoir dépasser ce délai.

Les résultats curatifs se traduisent quelques minutes après le traitement, par une diminution ou disparition de la boiterie ; la sédation de la douleur améliore l'état général ; dans la suite, tandis que la douleur reste notablement réduite, les phénomènes de réparation s'effectuent de façon si heureuse qu'ils autorisent la reprise du travail dans les conditions les plus favorables.

La même action curative peut être obtenue en ce qui concerne certaines boiteries du pied à la suite de l'injection anesthésiante de l'articulation 1-2-phalangienne.

STOVAINE

Poudre en flacons de 5, 10, 25 et 50 grammes.

SCUROCAINE

Solution AB à 1 p. 100 { Scurocaïne 0 gr. 10.
Rénaleptine U. R. 0 gr. 00008.
Sérum phys. 10 cc.

Boîtes de 5 ampoules.

Solution V1 à 1 p. 100 { Scurocaïne 0 gr. 10
Sérum phys. 10 cc.

Boîtes de 5 ampoules.

Solution B à 2 p. 100 { Scurocaïne 0 gr. 10.
Rénaleptine U. R. 0 gr. 00008.
Sérum phys. 5 cc.

Boîtes de 5 ampoules.

Solution V2 à 2 p. 100 { Scurocaïne 0 gr. 20.
Sérum phys. 10 cc.

Boîtes de 5 ampoules.

SCUROCAINE CRISTALLISÉE

Flacons de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 grammes.

ANESTHÉSIE RÉGIONALE

L'anesthésie régionale, ou anesthésie tronculaire, se pratique le plus ordinairement dans trois régions principales : 1° sur le trajet des nerfs des membres antérieurs ou postérieurs chez les équidés et bovidés pour situer le mal dans la région (diagnostic des boiteries); 2° dans les synoviales lors de lésions articulaires et tendineuses ; 3° au voisinage de troncs nerveux dans la région de la tête chez les carnivores domestiques pour insensibiliser les dents, l'œil et l'oreille à l'occasion de diverses interventions chirurgicales.

I. — Anesthésie des nerfs plantaires, du nerf médian, du nerf sciatique chez le cheval.

Le diagnostic des boiteries sera toujours facilité par des injections anesthésiques bien conduites.

C'est la **Stovaine** qui a surtout été utilisée dans cette anesthésie (Pérol). Elle peut s'appliquer aux nerfs plantaires, au nerf médian, au nerf sciatique. On emploie des solutions à 0 gr. 50 pour 10 cc. d'eau. On fait une première injection double, 5 cc. de la solution pour chaque nerf au point d'élection de la névrotomie basse (pied), puis successivement jusqu'à disparition de la boiterie, une injection double au-dessus du boulet (première phalange), une injection double au milieu du canon (partie inférieure), une injection unique de 10 cc. sur le trajet du nerf médian, en haut de l'avant-bras. Pour l'anesthésie du nerf sciatique, on injecte 10 cc. de la même solution au point d'élection de la névrotomie du sciatique.

L'insensibilité de la région innervée est complète en 15 à 20 minutes ; elle dure régulièrement pendant 3 heures.

II. — Anesthésie des nerfs plantaires et du nerf sciatique chez les bovins.

Chez les bovins, l'anesthésie du pied ne vise pas

généralement à fixer le diagnostic des boiteries comme chez le cheval, mais plutôt à des buts chirurgicaux. Elle est surtout indiquée dans des interventions opératoires, lors de traumatismes pénétrants, dans l'opération du panaris interdigité, du fourchet, dans l'exongulation, etc... (Y. Pincemin).

Dans l'anesthésie des nerfs plantaires des membres antérieurs ou postérieurs, on utilise la **Stovaine** à 1 p. 100. En tenant compte de ce que l'anesthésie complète des sabots et doigts est justiciable de 4 injections sur les trajets des différents nerfs, on utilisera 10 cc. de la solution de **Stovaine** en avant et en arrière, de 5 cc. sur chaque point latéral. L'anesthésie s'installe avec rapidité ; le résultat est obtenu au bout de 10 minutes. Il peut être intéressant dans certains cas, notamment lorsque l'anesthésie des nerfs plantaires n'a pu être faite par suite d'un gros engorgement de la région, de recourir à l'anesthésie du sciatique. On emploiera 40 à 100 cc. de solution de **Scurocaïne** à 1 p. 100, mais il ne faut guère compter alors que sur 60 p. 100 de réussites (Sonksen) ; encore s'agit-il, dans ce cas, d'une atténuation notable de la sensibilité plus que d'une anesthésie complète.

III. — Anesthésie des synoviales.

L'anesthésie des synoviales comme méthode séméiologique a été appliquée en médecine vétérinaire chez le cheval grâce à la technique de Bressou et Cliza, dans le but de localiser les boiteries, et de rechercher si le symptôme est consécutif ou non à une lésion de la synoviale. En effet, l'injection dans la cavité articulaire ou dans la gaine tendineuse d'une solution anesthésiante non irritante dans le but de provoquer l'insensibilité totale est une méthode qui, sans prétendre à exclure de la clinique les autres moyens d'investigation, doit pouvoir les compléter et, mieux encore, les contrôler ; de ce fait, elle mérite toute l'attention du clinicien.

Les injections anesthésiantes dans l'articulation 2-3 phalangienne doivent trouver leur place dans la séméiologie des boiteries du pied, toutes les fois que

les injections sur le trajet du nerf plantaire sont impuissantes à apporter la précision étiogénique, notamment dans le cas de lésions ostéitiques (Marcenac et Carnus).

Si la boiterie est totalement supprimée dans les 10 à 15 minutes qui suivent l'injection, c'est que le pied est en cause.

Il faut utiliser la **Scurocaïne** à 2 p. 100 ; la quantité à injecter est variable ; alors que certaines synoviales non distendues peuvent recevoir 10 cc. de solution, très généralement, soit qu'on opère sur des synoviales distendues par l'exsudat, soit qu'on ait affaire à une cavité de faible volume, c'est à la dose de 5 cc. qu'il faut recourir. Elle est nécessaire et suffisante, sauf en ce qui concerne la synoviale cunéenne, qui ne tolère que 2 à 3 cc. d'anesthésique. En principe, l'action de l'anesthésique est rapide s'il s'agit d'une lésion propre à la synoviale, plus longue lorsque les lésions intéressent les autres organes articulaires. Les effets de l'anesthésie avec la **Scurocaïne** sont appréciables pendant 45 à 50 minutes et même parfois 1 heure, mais son action est maximum, de 5 à 20 minutes après l'injection. Après l'anesthésie, même avec une asepsie rigoureuse, on peut voir apparaître, 10 à 12 heures après l'injection, une légère réaction locale dont il convient d'être prévenu. Tout rentre dans l'ordre en 24 ou 36 heures si l'animal est resté au repos (Marlot).

Les principales indications de cette anesthésie sont les contusions ne se traduisant au début que par une forte boiterie et les entorses légères avec lésion d'arthrite close, les hydarthroses et les arthrites séreuses ou sèches, les péri-arthrites et ostéo-arthrites.

IV. — Anesthésie régionale de la tête chez les carnivores domestiques.

Dans cette anesthésie, la **Scurocaïne** doit être utilisée en solution adrénalinée à 4 p. 100. Les lieux d'élection pour la ponction et l'injection de l'anesthésique sont les suivants :

Trou sous-orbitaire pour l'anesthésie dentaire supé-

rieure chez le chien et le chat et pour l'anesthésie oculaire chez le chat.

Dépression postérieure du bord inférieur du maxillaire inférieur chez le chien et le chat.

Région du creux sus-orbitaire pour l'anesthésie oculaire chez le chien.

Aile antérieure de l'atlas et apophyse mastoïde de l'occipital pour l'anesthésie de l'oreille chez le chien.

Les doses préconisées sont :

Pour l'anesthésie dentaire (supérieure ou inférieure) :

Chien de grande taille	4 à 5 cc.
— de taille moyenne	2,5 à 3 cc.
— de petite taille et chat.	1 à 2 cc.

Pour l'anesthésie oculaire (œil et annexes) :

Chien de grande taille	5 cc.
— de taille moyenne	3 à 4 cc.
— de petite taille et chat.	2 cc.

Pour l'anesthésie de l'oreille, il convient, en raison de l'infiltration rapide et de la vascularisation très forte de la région supérieure et post-occipitale, d'utiliser des doses légèrement supérieures aux précédentes pour obtenir une imprégnation égale des racines nerveuses.

Avec ces doses, l'insensibilisation des dents et de l'œil est complète. Par contre, l'insensibilisation de l'oreille n'est jamais parfaite en raison de filets nerveux secondaires et superficiels ; elle est pourtant satisfaisante pour toutes les interventions courantes sur ces organes.

Les doses précédemment indiquées doivent procurer une anesthésie variant de 15 à 30 minutes. Au cas où l'anesthésie devrait être prolongée, ces doses peuvent être renouvelées en n'employant que la moitié de la dose primitive. Aucun risque d'intoxication n'est à redouter du côté des appareils respiratoires et circulatoire. Avec les solutions aseptiques on n'observe jamais les complications de néphrites avec paralysie

persistante qui ont été parfois reprochées à ces anesthésies.

L'anesthésie des nerfs dentaires sera surtout indiquée dans les extractions dentaires, les fistules dentaires et faciales, les papillomes des gencives, les extractions de corps pointus enkystés profondément, etc.

L'anesthésie des troncs nerveux au sommet de l'orbite sera pratiquée dans l'énucléation de l'œil, la cataracte, l'entropion, l'ectropion, l'extraction de corps étrangers.

L'anesthésie régionale de l'oreille, envisagée surtout chez le chien, étant donnée la rareté des interventions cliniques sur l'oreille chez le chat, sera pratiquée lors de lésions traumatiques nécessitant des points de suture dans les nécroses du cartilage conchinnien, les tumeurs péri-auriculaires, etc.

STOVAINE

Vrac : Flacons de 1, 5, 10, 100, 500 et 1.000 grammes de poudre à dissoudre dans q. s. d'eau bouillie ou distillée.

SCUROCAINE

Solution AB à 1 p. 100 { Scurocaïne 0 gr. 10.
Rénaleptine U. R. 0 gr. 00008.
Sérum phys. 10 cc.

Boîtes de 5 ampoules.

Solution B à 2 p. 100 { Scurocaïne 0 gr. 10.
Rénaleptine U. R. 0 gr. 00008.
Sérum phys. 5 cc.

Boîtes de 5 ampoules.

Solution G à 4 p. 100 { Scurocaïne 0 gr. 12.
Rénaleptine U. R. 0 gr. 00012.
Eau distillée 3 cc.

Boîtes de 5 ampoules.

SCUROCAINE CRISTALLISÉE (Chlorhydrate de Scurocaïne)

Flacons de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 grammes.

ANTISEPSIE CHIRURGICALE

I. — TOCHLORINE

Le groupe des chloramines et, en particulier, des chloramines aromatiques est d'un emploi clinique courant dans l'antisepsie chirurgicale. Cette antisepsie est réalisée d'une façon pratique par la **Tochlorine**, qui dégage progressivement au contact des tissus et des plaies une petite quantité d'acide hypochloreux. Ses qualités sont donc superposables à celles du liquide de Dakin, dont elle possède le pouvoir germicide élevé ; mais elle a sur cet antiseptique l'incontestable avantage de ne pas exiger des titrages périodiques et d'être d'une maniement très facile.

Les plaies fraîches traitées par les solutions de **Tochlorine** ne suppurent pas ; sur les plaies anciennes suppurantes, la suppuration cesse ou diminue en 3 ou 4 jours, les bourgeons charnus, pâles, œdématiés, saignent peu, se modifient et prennent un bon aspect, sous la réserve qu'aucun corps étranger ne sera le prétexte immédiat de la suppuration. Cette méthode a l'avantage de respecter les défenses cellulaires.

Préparation des solutions. — La **Tochlorine** à l'état solide est d'une conservation pratiquement indéfinie. Elle est très soluble dans l'eau (15 p. 100 à saturation). Les solutions doivent être préparées à la température ambiante avec de l'eau filtrée. Il faut éviter absolument de les faire bouillir ou même de les chauffer, car on risquerait d'en provoquer la décomposition.

Ces solutions aqueuses seront utilisées dans les usages chirurgicaux et dans le traitement des plaies accidentelles, les préparations de poudre en association avec des corps insolubles étant réservées à l'utilisation du produit comme antiseptique intestinal.

Usages chirurgicaux.

Le titre de la solution de **Tochlorine** habituellement employée est de 1 p. 100. Cette solution sous forme d'irrigations intermittentes assure la stérilisation chirurgicale des plaies propres, c'est-à-dire mises au net au préalable. Dépourvue d'action irritante, cette solution conviendra à la balnéation locale et aux pansements humides.

En gynécologie, dans les complications obstétricales, on utilisera des solutions de 1 à 2 p. 100. L'emploi de ces solutions, préconisé par la médecine humaine en irrigations discontinues dans les infections puerpérales, a été transposé en obstétrique vétérinaire et a donné d'excellents résultats.

L. Goffinet considère les chloramines comme les meilleurs agents modificateurs des sécrétions dans le traitement des sinusites du cheval.

Une large utilisation des chloramines dans le traitement des plaies de guerre a fait ressortir la supériorité de ces produits sur des antiseptiques d'usage courant tels que le phénol, l'eau oxygénée, le bichlorure de mercure, l'iode, notamment en ce qui concerne la stabilité, la facilité d'emploi, la rapidité de stérilisation chimique de la plaie, c'est dire tout ce qu'on peut attendre de la **Tochlorine** dans le traitement des *plaies accidentelles*. On utilisera dans ce but une solution à 2 p. 100 après excision des tissus mortifiés s'il y a lieu, soit en lavages, soit en pansements humides renouvelés toutes les 24 heures.

Il conviendra de préparer des solutions de **Tochlorine** à la température ambiante et d'éviter de faire bouillir et même chauffer ces solutions, sous peine d'en provoquer la décomposition.

II. — GONACRINE

En dehors de son action bactéricide considérable, de multiples avantages, tels que son extrême diffusion dans les tissus, son action favorable aux défenses natu-

relles par le déclenchement de l'hyperleucocytose, valent à la **Gonacrine** une place à part dans l'antiseptie. La **Gonacrine** sera utilisée en solutions étendues à 1 p. 2.000 dans les grandes irrigations et en solutions plus concentrées jusqu'à 1 p. 500 pour les lavages de plaies anfractueuses infectées, telles que plaies par déchirures et par arrachement. En gynécologie, en injections intra-utérines, on utilisera des titres de solution de 1 p. 2.000 à 1 p. 1.000.

III. — PLANOCHROME

Le **Planochrome** (sel sodique de la dibromoxy-mercurifluorescéine) joint à un pouvoir antiseptique élevé l'incontestable avantage, sur la plupart des antiseptiques connus, de ne pas altérer les cellules et les tissus, tout en les pénétrant rapidement. Dans ce produit, du fait de sa combinaison avec la fluorescéine, le mercure perd toute causticité.

Les applications du *pouvoir antiseptique local* du **Planochrome** sont des plus variées :

a) Les collections septiques, phlegmons, abcès, sont très efficacement influencées par l'introduction de mèches de gaze imbibées de solution à 2 p. 100, soit par l'orifice de fistulation spontanée, soit à la faveur d'une incision pratiquée. Il faut souligner à son avantage le fait que ce procédé nécessite un minimum de délabrement et que le **Planochrome** n'empêche pas les tissus de bourgeonner lorsque la suppuration est tarie. Il assure de la sorte une rapide réparation des lésions ;

b) Certaines affections de la peau, surtout les pyodermes, sont justiciables de badigeonnages avec la solution à 2 p. 100 après avoir détergé les téguments en dépassant un peu les lésions ;

c) Dans les infections buccales et surtout dans la désinfection du rhinopharynx, Buzenac utilise chez le chien la solution à 5 p. 100, l'application sur le fond de la gorge est faite avec des tampons montés ;

d) En ophtalmologie, la solution à 1 p. 100 est employée dans toutes les infections de la cornée et de la conjonctive.

Enfin, les qualités de colorant pénétrant et diffusible du **Planochrome**, dues à la fluorescéine, seront utilement mises à profit en gynécologie ; les applications locales, attouchements ou instillations, se feront à l'aide de solution à 1 ou 2 p. 100 ; les irrigations, dans le cas de métrites, avec des solutions à 1 p. 100.

Pour les injections intra-utérines, la solution à 5 p. 1.000 est suffisante. Elle est indiquée principalement à la suite d'accouchements laborieux ou lorsqu'on redoute une lésion des tissus par les instruments obstétricaux (D. Pascal).

Dans les interventions chirurgicales, le **Planochrome** pourra, notamment en ce qui concerne le champ opératoire, être mis en parallèle avec la teinture d'iode.

TOCHLORINE

Flacons de 20 grammes, 100 grammes et 1 kilogr.

GONACRINE

Flacons de 5 grammes.

Vrac : Flacons de 10, 100, 500 et 1.000 grammes.

PLANOCHROME

Ampoules de 1 gramme.

Flacons de 5 et 10 grammes.

ASTHME DU CHIEN

La valeur de la **Sanédrine** comme médicament eupnéique, par ses effets vaso-constricteurs, tonocardiaques et broncho-dilatateurs, lui assigne une place de choix dans la thérapeutique des dystrophies asthmatiques chez le chien, crises d'asthme ou formes chroniques de cette même affection. Son action se manifeste régulièrement par la cessation prolongée du spasme respiratoire.

On administre dans ce but la **Sanédrine** *per os* à la dose d'un quart à un demi-comprimé à 0,05 tous les matins en période de crise ou par séries de traitement dans les formes chroniques 8 jours par mois aux mêmes doses.

Pourtant, il est des cas où le résultat sera obtenu plus sûrement avec une cure d'entretien par l'association **Sanédrine-Rénaleptine** en injections sous-cutanées de 0,5 à 1 cc. suivant le poids du chien.

SANÉDRINE

Tube de 20 comprimés à 0 gr. 025.

SANÉDRINE-RÉNALEPTINE

Boîte de 10 ampoules de 1 cc.

Boîte de 5 ampoules de 3 cc.

BRONCHO-PNEUMONIE INFECTIEUSE

(Pasteurellose bovine)

Le **Novarsénobenzol Billon** donne des résultats constants lorsque l'intervention est hâtive.

Pratiquement, la dose de 1 gramme est suffisante pour un adulte et celle de 0 gr. 50 pour des veaux de plus de 15 jours. En 12 à 24 heures, les malades, même très atteints, s'acheminent vers la guérison (R. Mous-su). Pourtant, en cas d'intervention tardive, il peut être nécessaire de renouveler l'injection.

Ces mêmes doses sont valables pour le traitement préventif ; elles suffisent à enrayer l'enzootie.

Injecter, dans la jugulaire, le **Novarsénobenzol Billon** dissous dans 15 fois son poids d'eau bouillie ou, mieux, distillée.

On doit veiller, lors de l'injection, à ne pas laisser le liquide s'infiltrer dans le tissu périveineux ; pour éviter cet inconvénient, on comprime de nouveau la veine à la fin de l'injection et on laisse le sang s'écouler avant de retirer l'aiguille. Si l'engorgement se produit, il n'a aucune tendance à l'abcédation, il cède facilement à des compresses chaudes et humides. S'il arrive que l'animal montre un peu d'inquiétude après l'injection, tout rentre dans l'ordre en quelques minutes.

Bien qu'on doive considérer que l'injection intra-veineuse est aussi bien tolérée chez les bovins que chez les autres espèces domestiques, quelques rares auteurs ont signalé que le renouvellement de cette injection pouvait entraîner des accidents de choc. Pour si exceptionnel que soit ce risque, on peut envisager l'emploi d'une chimiothérapie par voie sous-cutanée ;

elle est parfaitement réalisée avec le **Trypoxyl** aux doses de 1 gramme pour 200 kilogr. de poids vif et de 3 grammes pour des animaux du poids de 500 kilogr. Les solutions doivent être préparées au titre de 10 p. 100. Ces doses peuvent être renouvelées sans inconvénient. Dans les cas graves, on pourrait même adopter une dose de base de 1 gramme pour 150 kilogr. pendant les deux premiers jours et revenir ensuite à la dose normale (Sélemagne).

Il semble que l'effet bienfaisant de la médication arsenicale sur l'état général du malade soit obtenu au moins aussi vite avec le **Trypoxyl** qu'avec le **Novarsénobenzol Billon**.

Dans le cas d'infection pasteurelle à allure septicémique chez des bovins lors de localisations pulmonaires et intestinales, Rott a préconisé la **Gonacrine** par voie veineuse à la dose de 1 gramme par 200 kilogr. de poids vif, 3 jours consécutifs. Ces doses massives seraient fort bien tolérées par des animaux dont la température rectale atteint et dépasse 41°, et ce traitement ne comporterait aucun risque.

NOVARSÉNOBENZOL BILLON

Boîtes de 3 ampoules de 1, 2 et 3 grammes.

TRYPOXYL

Boîtes de 10 ampoules de 1 cc. à 0 gr. 05.

Boîtes de 10 ampoules de 1 cc. à 0 gr. 05.

— 10 — 1 cc. à 0 gr. 10.

— 6 — 5 cc. à 0 gr. 10.

Vrac: Flacons de 50 et 100 grammes.

GONACRINE

Flacons de 5 grammes poudre pure.

Ampoules de 20 cc. (solution à 5 p. 100).

CACHEXIE OSSEUSE

(Ostéomalacie)

CHEVAL — BŒUF — CHÈVRE

Le processus ostéoclasique ou ostéolytique, qui aboutit à des troubles dystrophiques exprimés par l'ostéomalacie et l'ostéofibrose, est surtout sous la dépendance d'actions avitaminiques spécifiques.

Sans négliger dans le traitement de ce groupe d'affections l'amélioration de sols producteurs de fourrages carencés, les principes de diététique relatifs à la suppression des aliments acides ainsi qu'à la réduction des protéiques, après s'être assuré d'un apport quantitatif calcique suffisant, il faudra surtout se préoccuper de la fixation du calcium dans la trame osseuse dont dépend le résultat final.

Cette fixation ne pourra être obtenue que par un apport suffisant de vitamine D.

Le **Rhodavita** sera le médicament de choix de cette catégorie d'affections.

On l'utilisera aux doses ci-après :

Cheval : Adultes, de 20 à 30 gouttes.

Poulains (jusqu'à 2 ans), de 7 à 20 gouttes.

Bovins : Adultes, de 30 à 50 gouttes.

Veaux, 20 gouttes.

Chèvre : 10 gouttes.

Par séries de traitement de 15 jours avec des paliers d'arrêt de 8 jours.

Médication adjuvante. — L'intervention de l'Adrénaline dans la fixation calcique, admise depuis longtemps, justifie l'emploi de l'association **Sanédrine-Rénaleptine**, qui agira en synergie avec la vitamine D dans la médication reminéralisante. On injectera par voie sous-cutanée 2 ou 3 fois par semaine la solution **Sanédrine-Rénaleptine** titrée à 0 gr. 02 **Sanédrine** et 0 gr. 0002 **Rénaleptine** par cc. aux doses de 4 à 5 cc. chez les chevaux et bovins et 1 à 2 cc. chez les chèvres.

RHODA VITA

Tubes de 30 grammes: 1.000 gouttes environ.

Demi-tubes: 500 gouttes environ.

SANÉDRINE-RÉNALEPTINE

Boîtes de 5 ampoules de 3 cc.

— 10 — 1 cc.



CHARBON

CHEVAL — BŒUF

L'évolution à l'ordinaire rapide de la fièvre charbonneuse ne permet guère le traitement de la maladie. Pourtant, lorsque l'évolution est ralentie, lorsque l'infection s'accompagne d'accidents locaux (tumeurs) ou d'accidents consécutifs aux vaccinations, il est possible d'utiliser un traitement.

Dans certaines circonstances où le vétérinaire peut juger opportun de ne pas s'en tenir au traitement sérothérapique et surtout au cas où le sérum viendrait à manquer, il est très indiqué d'avoir recours au traitement chimiothérapique du charbon. On peut également associer les deux médications, surtout dans les cas d'urgence, cette association pouvant pallier aux insuffisances de l'un ou l'autre moyen (K. Lopatynski).

Le **Novarsénobenzol Billon** exerce en effet, sur la bactériémie charbonneuse, une action bactéricide à dilution très faible (1 p. 50.000) ; il peut donc être mis à profit dans le traitement de l'infection et permet de s'opposer à la septicémie qui s'établit du 4^e au 7^e jour.

On injecte dans la veine, chaque jour, de 3 grammes à 6 grammes de **Novarsénobenzol Billon** — dans le cas où l'évolution est déjà avancée — pour les animaux qui pèsent 500 kilogr., en même temps on applique des compresses chaudes sur les tumeurs œdémateuses. Le traitement reste inefficace lorsque la septicémie est confirmée ; à ce moment, la sérothérapie massive permet parfois la guérison.

C'est surtout à titre préventif que le **Novarsénobenzol Billon** peut rendre de grands services en protégeant les autres animaux d'une même étable contre le développement du charbon si celui-ci est constaté

sur l'un d'entre eux. On peut, dans ce cas, éviter presque à coup sûr la contamination charbonneuse pour les animaux jusqu'alors indemnes.

Injecter, dans la jugulaire, le **Novarsénobenzol Billon** dissous dans 15 fois son poids d'eau bouillie ou, mieux, distillée.

On doit veiller, lors de l'injection, à ne pas laisser le liquide s'infiltrer dans le tissu périveineux ; pour éviter cet inconvénient, on comprime de nouveau la veine à la fin de l'injection et on laisse le sang s'écouler avant de retirer l'aiguille. Si l'engorgement se produit, il n'a aucune tendance à l'abcédation, il cède facilement à des compresses chaudes et humides. S'il arrive que l'animal montre un peu d'inquiétude après l'injection, tout rentre dans l'ordre en quelques minutes.

NO VARSÉNOBENZOL BILLON

Boîtes de 3 ampoules de 1 gramme.
— 3 — 2 grammes.
— 3 — 3 —



CHIRURGIE OBSTÉTRICALE

(Inertie utérine)

La paresse du muscle utérin peut survenir au cours du travail ou à sa suite.

Au moment de l'accouchement, on peut être appelé à agir sur un utérus impuissant parce que trop fatigué et, dans ce cas, l'inertie se traduit par un arrêt du travail, par une insuffisance de contractions, que celles-ci soient trop courtes ou trop rares.

Après l'accouchement, l'inertie peut être précoce — elle est la conséquence d'un utérus qui a soutenu un effort trop prolongé — ou tardive et, dans ce cas, elle résulte d'une infection plus ou moins profonde des parois utérines.

Dans les deux cas, il est possible de rétablir la contraction du muscle utérin par l'extrait de lobe postérieur d'hypophyse.

L'**Infundibuline**, extrait de post-hypophyse, dosée à 10 unités internationales au cc., est surtout indiquée pendant l'accouchement contre l'atonie utérine. Loin de télaniser l'utérus à la manière de l'ergot, elle réveille ou renforce une action physiologique insuffisante ou épuisée au cours ou à la fin du travail.

L'**Infundibuline** doit être utilisée lorsque l'inertie utérine se manifeste par des coliques rares, la fatigue de la gestante et dans tous les cas où la dilatation du col ne correspond pas à l'avancement du travail.

L'action du médicament est d'autant plus marquée qu'on l'administre plus tôt après le début de la phase d'expulsion. Mais il faut réserver son emploi à l'accouchement normal, fait à terme, à l'exclusion de toute cause de dystocie ou de tous obstacles mécaniques

tels que : torsion, œdème ou induration du col, angustie pelvienne, excès du volume fœtal.

Pourtant, lorsque l'obstacle a pu être écarté, après réduction de torsion notamment, l'**Infundibuline** sera d'autant plus indiquée que, dans ces cas, la dilatation du col se produit toujours très lentement.

Les résultats de l'intervention sont, en somme, liés à l'intégrité de la paroi utérine : qu'il s'agisse ou non d'avortement, si le fœtus est mort depuis plusieurs jours, l'infection de la muqueuse a pu gagner la musculature et détruire, en partie, le pouvoir contractile de ses fibres lisses ; si, au contraire, la mort du fœtus est récente, les membranes fœtales n'étant pas infectées, on peut espérer un résultat favorable.

Sous ces réserves, la médication post-hypophysaire, utilisée à la phase d'expulsion, est sans danger, les accidents qu'elle pourrait occasionner au fœtus lors de parts laborieux devraient être imputés beaucoup plus à la durée excessive de la période d'expulsion avant l'emploi du médicament, qu'à l'action propre de celui-ci.

L'**Infundibuline** est également indiquée lors des troubles pathologiques qui suivent l'accouchement, tels que la rétention du placenta et des lochies. On sait toutes les difficultés de l'évacuation des enveloppes par les moyens cliniques de la délivrance manuelle et des injections intra-utérines. Le pansement sec, par l'introduction d'ovules ou de bougies, permet de lutter contre l'infection, mais il faut aussi réveiller la contraction de la matrice. Ce sera le rôle de l'**Infundibuline**. J. Cuillé, E. Darraspen, P.-L. Chelle recommandent d'associer les deux interventions, le matin le pansement sec, le soir l'extrait.

L'injection d'**Infundibuline** est suivie généralement dans l'espace d'une heure d'un écoulement vulvaire blanc rougeâtre ; si des enveloppes ne sont pas expulsées à ce moment, il faudrait injecter une nouvelle dose d'**Infundibuline** 24 heures plus tard.

INDICATIONS PARTICULIÈRES

Vaches.

Dans l'accouchement normal sans dystocie ou obstacle mécanique (torsion, œdème ou induration du col), en cas de fatigue de la mère avec coliques rares et même lorsque le fœtus est mort, si cette mort ne remonte toutefois qu'à quelques heures, des injections d'**Infundibuline** à la dose de 4 à 5 cc. suivant le poids de l'animal procureront l'expulsion au bout de 20 à 25 minutes. Au cas exceptionnel où le résultat ne serait pas obtenu au bout de ce temps, on pourra injecter à nouveau 2 cc. (Marcel Dubois).

Truies.

Chez la Truie, la moindre dystocie rend très difficile l'intervention locale par suite de la longueur des cornes utérines ; pour cette raison, l'inertie utérine sera utilement combattue par l'**Infundibuline** à la dose de 2 à 3 cc. suivant le poids de l'animal. L'expulsion est généralement obtenue 10 minutes après l'injection (Pion).

Brebis et chèvres.

L'**Infundibuline** sera utilisée à la dose de 2 cc.

Chiennes et chattes.

L'inertie utérine est la cause la plus fréquente de dystocies chez la chienne et chez la chatte, l'excès de volume du fœtus ne venant qu'en seconde ligne. Lorsqu'une exploration méthodique aura permis de préciser qu'il s'agit d'inertie primitive, laquelle est toujours caractérisée par l'absence d'efforts expulsifs, il faudra faire appel à l'**Infundibuline**, dont l'emploi est généralement sans danger. Les accidents de déchirure ne sont à redouter que dans le cas où des lésions infectieuses très importantes sont venues diminuer la résistance des parois (Cuillé, Darraspen et Chelle).

Les doses d'**Infundibuline** à utiliser chez les petites femelles domestiques sont de l'ordre de 1 à 2 cc. sui-

vant le poids. L'action se manifeste dans les 15 à 20 minutes qui suivent l'intervention ; elle dure 1 heure et demie à 2 heures. Si ce résultat n'est pas obtenu, on peut renouveler l'injection jusqu'à trois fois dans la même journée. Les fœtus sont toutefois expulsés à intervalle assez long. Dans tous les cas, après une deuxième injection, il est de règle que l'accouchement se termine toujours en totalité dans la nuit qui suit l'intervention.

INFUNDIBULINE

<i>Boîtes de 5 ampoules de</i>	<i>0 cc. 5.</i>
— 5 —	1 cc.
— 3 —	2 cc.
— 3 —	4 cc.



CHORÉE

CARNIVORES DOMESTIQUES

Sans prétendre à la disparition totale des myoclonies de la chorée, le **Gardénal** procure une telle atténuation des secousses qu'il en résulte une amélioration notable de l'état général. C'est un résultat assez appréciable dans un mal pour ainsi dire incurable qui use le malade avant de le tuer.

Le **Gardénal** peut être administré :

1° *Par voie buccale*, sous forme de comprimés de 0,01 à 0,05 suivant le poids, de préférence entre les repas. Les doses de base à utiliser sont : pour le chien, de 4 à 5 centigr. par kilogr., et pour le chat, de 2,5 par kilogr.

2° *Par voie hypodermique*, sous forme de **Gardénal** injectable. Les doses à prescrire sont, pour le chien, de 10 à 30 centigr. suivant le poids de l'animal et, pour le chat, de 5 à 10 centigr. suivant le poids.

Commencer par une dose assez forte, continuer ensuite par une dose moindre. Il est recommandé de fractionner en 2 ou 3 fois la dose journalière.

3° *En lavements* :

Gardénal injectable.	0 gr. 20 à 0 gr. 50.
Lait	10 à 20 cc.

4° *En suppositoires* :

Gardénal injectable .	0 gr. 50.
Beurre de cacao.....	2 gr. 50.

L'action antispasmodique ne pouvant être obtenue qu'avec un traitement prolongé, la saturation de l'organisme, qui peut être dénoncée par des phénomènes de

torpeur, sera combattue utilement par l'administration quotidienne de caféine.

Lorsque, pour une raison quelconque, on désire suspendre le traitement par le Gardénal, on ne doit diminuer les doses que progressivement, une suspension brusque du médicament pouvant avoir pour effet la réapparition des crises.

GARDÉNAL (Phényléthylmalonylurée).

Tubes de 20 comprimés de 0 gr. 10.

— 30 — 0 gr. 05.

— 80 — 0 gr. 01.

Comprimés (vrac) à 0 gr. 10, 0 gr. 05, 0 gr. 01.

GARDÉNAL INJECTABLE

Boîte de 5 ampoules de 1 cc. dosées à 0 gr. 20.



COCCIDIOSE

(Volailles et lapins)

I. — VOLAILLES

Le **Stovarsol sodique** agit dans la Coccidiose des volailles à la manière d'un spécifique. Il sera utilisé d'une façon quelque peu variable suivant qu'il s'agit du traitement de formes graves ou de formes subaiguës, ou d'un traitement d'entretien, ou encore d'un traitement préventif. Aucun de ces traitements ne devra être négligé pour enrayer les funestes effets de cette protozoose.

Le traitement peut être fixé comme il suit (P. Sébileau) :

1° *Forme grave, revêtant le type épidémique* (stade des déjections sanglantes). Un traitement d'attaque par voie sous-cutanée ou intramusculaire est nécessaire pour tous les sujets qui, incapables de s'alimenter et même de boire, ne peuvent bénéficier du traitement par voie digestive.

Un centigr. et demi par kilogr. en solution à 10 p. 100, 1 ou 2 injections.

Dans la suite, tous les jours, *pendant au moins une semaine*, adopter le traitement *par voie buccale* pour ces mêmes sujets et l'étendre à tous ceux qui les entourent, même ceux qui paraissent les mieux portants, sur la base de 1 centigr. par kilogr. et jusqu'à 1 centigr. et demi par kilogr. si la maladie paraît réfractaire.

2° *Forme subaiguë ou lente à type endémique* : Traitement par voie buccale à la dose de 1 centigr. par jour et par kilogr. d'animal à prolonger suivant les symptômes observés.

Après guérison apparente, un traitement prolongé à faibles doses (réduites de moitié ou des deux tiers) permet d'obtenir beaucoup plus rapidement le retour à l'appétit et l'engraissement, le médicament intervenant surtout à ce moment comme stimulant de la nutrition.

3° *Traitement préventif et d'entretien.* — Administrer 2 jours par semaine 0 cgr. 5 à 1 centigr. de **Stovarsol sodique** par kilogr. de poids par voie buccale.

MODE D'EMPLOI

du Stovarsol sodique par voie buccale.

Dissoudre 10 grammes de **Stovarsol sodique** dans un litre d'eau : chaque centimètre cube de solution contient 1 centigr. de médicament ; une cuillerée à café, 5 centigr. ; une cuillerée à bouche, 15 centigr.

Pratiquement, il faut :

1 cuillerée à café pour 10 petits poussins.

2 cuillerées à café pour 10 sujets moyens.

1 cuillerée à soupe pour 10 sujets adultes.

Verser, soit dans la quantité d'eau absorbée en 24 heures par les animaux à traiter, soit dans l'eau qui sert à malaxer la pâtée humide destinée à ce même cheptel.

Pour que toute la dose soit absorbée, il convient de calculer le plus exactement possible la quantité de boisson et la quantité de pâtée qui doivent être ingérées en totalité.

II. — LAPINS

La coccidiose des lapins est justiciable d'un traitement *per os* par la **Quinacrine**.

Il faut prévoir des doses de l'ordre de 5 centigr. par animal et par jour. On préparera une solution

mère de **Quinacrine** à 1 p. 100 (100 grammes de cette solution seront donc valables pour le traitement de 20 animaux). La dose appropriée sera mélangée à l'eau de boisson. Il faudra adopter des séries de traitement de 3 jours consécutifs à intervalle de 15 jours à 1 mois. Le résultat sera déjà appréciable après une première série de traitement.

En milieu infecté, les sujets présumés indemnes seront soumis à un traitement préventif de 3 jours aux mêmes doses.

STOVAR SOL SODIQUE

Flacons de 10 comprimés de 1 gramme.

QUINACRINE

Tubes de 15 et de 30 comprimés à 0 gr. 10.



COPROSTASE DES CARNIVORES DOMESTIQUES

L'action des extraits post-hypophysaires sur les fibres musculaires lisses de l'estomac et de l'intestin explique l'effet de l'**Infundibuline** sur les organes digestifs atones lors de constipation et de coprostase chez les carnivores domestiques.

Chez le chien, la voie intramusculaire constitue une méthode de choix, plus rapide que la voie sous-cutanée. Elle n'exige que des doses relativement faibles, de l'ordre de 0 cc. 25 à 1 cc. 5 suivant le poids des sujets, et ces doses seront d'autant plus efficaces que l'on pourra faire intervenir, à titre de médication adjuvante, un lavement glycéринé ou savonneux dans les quelques minutes qui précèdent l'injection d'**Infundibuline** (E. Darraspen et R. Florio). Dans ces conditions, l'évacuation se produit de un quart d'heure à une demi-heure après l'injection ; on observe, la plupart du temps, une miction plus ou moins abondante précédant l'expulsion des fèces. Si le résultat n'est pas obtenu, on peut renouveler l'injection jusqu'à 3 fois dans la même journée.

Dans la constipation chez le chat, la dose de 0 cc. 5 par voie sous-cutanée est toujours suffisante.

La médication est contre-indiquée chez les femelles en état de gestation, car elle pourrait provoquer une rupture de l'utérus gravide ; cette même contre-indication existe lors d'obstacles mécaniques tels qu'une hypertrophie de la prostate ou une tumeur de l'intestin.

INFUNDIBULINE

Boîtes de 5 ampoules de 0.5 et 1 cc.

CORYZA GANGRÉNEUX

BŒUF

Le coryza gangréneux, cette maladie infectieuse localisée d'abord sur les premières voies respiratoires et digestives, et susceptible de se compliquer d'affections multiples, est une véritable toxémie qui doit bénéficier des injections intraveineuses de **Novarsénobenzol Billon**, à la dose de 2 à 3 grammes suivant le poids des animaux (injections journalières) (M. Colson, Person).

Faire dissoudre le **Novarsénobenzol** dans 15 fois son poids d'eau bouillie ou distillée.

Veiller, lors de l'injection, à ne pas laisser le liquide s'infiltrer dans le tissu périveineux ; pour éviter cet inconvénient, comprimer de nouveau la veine à la fin de l'injection afin de laisser le sang s'écouler avant de retirer l'aiguille.

Si l'engorgement se produit, il n'a aucune tendance à l'abcédation, il cède facilement à des compresses chaudes et humides. S'il arrive que l'animal manifeste un peu d'inquiétude après l'injection, tout rentre dans l'ordre en quelques minutes.

L'association sous la forme **Naganol-Sulfarsénol** (procédé Brodin-Lelouet) a donné des survies dans la forme grave : chez les adultes, on utilise 3 injections de **Naganol**, 1 gramme, **Sulfarsénol**, 0,75 ; chez les jeunes, 2 injections de **Naganol** à 0,40, **Sulfarsénol**, 0,30.

NO VARSÉNOBENZOL BILLON

Boîtes de 3 ampoules de 1 gramme.
— 3 — 2 grammes.
— 3 — 3 —

NAGANOL

Flacons de divisions courantes : 5, 10 et 25 grammes.

CRAPAUD DU CHEVAL

La présence de spirochètes dans les lésions du *crapaud*, démontrée par de nombreux auteurs, impose l'utilisation du **Novarsénobenzol** dans cette affection jusqu'à présent rebelle à la plupart des caustiques astringents et désinfectants (Blot et Lamarre).

Il faut envisager dans cette affection un traitement général et un traitement local.

Traitement général. — Une injection intraveineuse de 3 grammes de **Novarsénobenzol** renouvelée par 3 fois à 2 jours d'intervalle.

On doit veiller, lors de l'injection (dans la jugulaire), à ne pas laisser le liquide s'infiltrer dans le tissu péri-veineux ; pour éviter cet inconvénient, on comprime de nouveau la veine à la fin de l'injection et on laisse le sang s'écouler avant de retirer l'aiguille. Si l'engorgement se produit, il n'a aucune tendance à l'abcédation ; il cède facilement à des compresses chaudes et humides.

Traitement local. — Après avoir enlevé les végétations et procédé à un lavage soigneux avec une solution antiseptique, il convient de recouvrir la surface malade avec la **Pommade au Novarsénobenzol Billon**, appliquer ensuite un pansement ouaté légèrement compressif maintenu par un fer à plaque. Renouveler le pansement au moins tous les 3 ou 4 jours, et, après un nouveau curetage, faire une nouvelle application de **Pommade au Novarsénobenzol**.

NOVARSÉNOBENZOL BILLON

Boîtes de 3 ampoules de 1 gramme.
— 3 — 2 grammes.
— 3 — 3 —

POMMADE AU NOVARSÉNOBENZOL

Tubes de 50 grammes à 1 p. 20.

CREVASSES

Chez le cheval, les crevasses du paturon, de beaucoup les plus fréquentes, sont des lésions qui tiennent à la fois des plaies infectées et des dermatoses.

1° *Bactériothérapie locale.* — Ce traitement sera particulièrement indiqué contre ces traumatoses si difficilement curables malgré leur bénignité apparente, en raison de leur siège et de leur caractère récidivant.

Le pansement de **Propidon**, bouillon-vaccin contenant les principes destinés à lutter contre un certain nombre d'agents pyogènes, sera à la fois protecteur et défensif ; il activera le processus de réparation et mettra à l'abri de l'infection de voisinage par la voie lymphatique.

Pour le premier pansement, après une toilette préalable de la plaie — lavage à l'eau bouillie ou, mieux encore, pansement humide maintenu pendant quelques heures pour calmer l'inflammation, — on recouvrira la partie lésée d'une gaze imbibée de **Propidon**, laquelle sera protégée par un imperméable et un pansement ouaté.

Le pansement devra être renouvelé au bout de 24 heures. Pour les pansements suivants, dont le renouvellement sera fonction de la marche de la cicatrisation, il ne sera pas nécessaire de procéder à un nouveau lavage de la plaie, l'action du topique en assurant la propreté constante.

La réparation de la plaie s'obtient généralement après deux pansements au **Propidon**. Elle doit être complétée dans la suite par le **Propidex**, pommade au **Propidon**, qui sera appliqué directement sur la lésion recouverte ensuite d'un pansement ouaté.

2° *Chimiothérapie.* — On devra compter, dans le traitement des crevasses, avec la complication, toujours possible, de lymphangite, et la médication septazinée, outre qu'elle influencera favorablement le processus de réparation de la dermatose elle-même, assurera un rôle préventif. Si, faute d'avoir mis en œuvre ce traitement, la lymphangite se déclarait, elle serait traitée par des doses massives et répétées de **Soluseptazine** (3 grammes) par la voie veineuse.

Ce traitement sera utilement complété par une application locale de **Dermosteptazine**, pommade à base de 1162 F, sur la lésion recouverte ou non d'un pansement aseptique, après nettoyage préalable à l'eau bouillie ou à l'alcool ; une application par jour sera nécessaire jusqu'à complète guérison.

PROPIDON-PANSEMENT

Boîtes de 10 ampoules de 10 cc.

PROPIDEX

Tubes de 30 grammes.

SOLUSEPTAZINE

Boîtes de 10 ampoules de 15 cc., solution à 10 p. 100.

DERMOSEPTAZINE

Tubes de 30 grammes.

CYCLICOSTOMOSE DU CHEVAL

Dans le traitement de cette affection, le **Verbutane** (mélange de Dichlorobutane et Chlorobutène) a une action aussi polyvalente que possible aux divers stades de l'évolution des cyclicostomes : larves infestantes récemment ingérées, avant leur pénétration dans la muqueuse du cæcum et du côlon, adultes ou pré-adultes de la lumière intestinale, œufs émis par les femelles avant leur expulsion avec les matières fécales (Marcenac).

Peu soluble, le **Verbutane** passe, sans être absorbé ni transformé, dans les premiers compartiments digestifs, et conserve toute son activité pour intervenir dans le cæcum-côlon, habitat habituel des strongles. Au surplus, il semble bien que la durée prolongée de son contact sur la muqueuse intestinale assure son action sur les larves intrakystiques.

Le **Verbutane** doit être utilisé à la dose de 0 cc. 18 à 0 cc. 20 par kilogr. de poids vif (80 cc. pour un cheval adulte de 400 kilogr., 10 à 50 cc. pour les poulains suivant leur âge).

Très généralement, il suffit d'une seule dose pour atteindre le résultat cherché :

— l'action sur les parasites dans la lumière intestinale est nettement positive, et les vers tués, parfois en partie désintégrés, sont éliminés dans les crottins ramollis en grande quantité dans les 3 ou 4 jours qui suivent la médication ;

— les œufs sont évacués en proportion notable ;

— les larves à leurs divers stades sont tuées.

L'odeur alliacée des crottins, qui persiste 5 ou 6 jours, semble témoigner de la durée du contact du vermifuge sur la muqueuse et permet de conclure que le médica-

ment a véritablement un pouvoir destructif à l'égard du contenu larvaire des kystes intramuqueux.

Dans ces conditions, l'opportunité d'un second traitement est exceptionnelle, sauf chez de très grands parasités, surtout ceux maintenus dans les herbages et dans les régions à réinfestation facile ou fatale. Dans ce cas, la médication pourrait être renouvelée deux mois après la première intervention.

Les suites sont banales, et cette médication n'a pas de contre-indication.

Le **Verbutane** doit être administré peu après une diète préalable de 36 heures, en une seule fois. La tolérance est parfaite. On constate seulement quelques éructations après l'ingestion du produit.

L'administration de l'anthelminthique doit être suivie, cinq heures après, le sujet toujours à jeun, d'une purgation. Pour le cheval, l'huile de lin doit être considérée dans ce cas comme le purgatif spécifique; elle doit être utilisée à la dose de 700 à 800 cc. pour un adulte.

Le premier repas (barbotage) doit être donné 3 heures après l'administration du purgatif. A partir du lendemain, l'animal est remis au régime normal.

La reprise du poids très sensible et de l'ordre de 60 à 70 kilogr. pour un cheval adulte peut être constatée au cours des 4 à 5 semaines qui suivent le traitement. La récupération de la vigueur est déjà apparente dans les premiers huit jours, elle va de pair avec le retour de l'embonpoint.

Le **Verbutane** est d'autant plus efficace qu'il est prescrit plus précocement, avant que l'anémie soit trop accusée.

Le **Verbutane** est l'anthelminthique idéal à employer dans les élevages fortement touchés par la cachexie vermineuse, surtout en raison de sa polyvalence à l'égard des strongles, ascaris et anaplocéphales. tous parasites qui sont en cause chez les poulains au pâturage. Il devra être utilisé systématique-

ment et même périodiquement au printemps et à l'automne (G. Perrin).

Après la médication parasiticide, on ne saurait négliger l'intervention d'une médication adjuvante contre l'entérite chronique anémiant, qui est l'expression clinique de cette helminthose. Il faut retenir particulièrement l'influence prédisposante de certaines avitaminoses dans l'action spoliatrice toxique et inoculatrice des cylicostomes (E. Houdemer). Pour combattre la déficience organique, qu'elle précède ou qu'elle suive le traitement anthelminthique, il est particulièrement recommandé de recourir chez les adultes à une cure de **Rhodavita** à la dose de **XX gouttes** et chez les poulains à l'**Huile de foie de morue suractivée** à la dose d'une cuillerée à soupe par jour.

VERBUTANE

Flacons de 80 cc.

RHODAVITA

Tubes de 1.000 gouttes environ.

Demi-tubes de 500 gouttes environ.

HUILE DE FOIE DE MORUE SURACTIVÉE

Bidons de 0,5, 1 et 5 litres.

DÉPRAVATIONS DU GOUT PAR CARENCES VITAMINIQUES

Parmi les carences vitaminiques en cause dans un certain nombre d'habitudes vicieuses et d'aberrations du goût constatées chez les diverses espèces domestiques, les carences en facteurs liposolubles et surtout en facteur D sont de beaucoup les plus fréquentes. Le **Rhodavita**, l'**Aviorhone** et l'**Huile de foie de morue** interviendront dans les états carentiels ci-après :

Chez les bovins : dans la « maladie du lécher », le **Rhodavita** sera utilisé à la dose de XXX gouttes quotidiennes ; l'**Huile de foie de morue suractivée** à la dose de 2 cuillerées à soupe. Traitement de 8 jours consécutifs, les deux produits pouvant être alternés.

Chez les ovins : dans la « mallophagie » (maladie des mangeurs de laine) et dans le cannibalisme des femelles (brebis ogresses de Degois), le **Rhodavita** sera administré à la dose de X gouttes quotidiennes pendant 8 jours, le traitement étant maintenu pendant quelque temps dans la suite à des doses moitié moindres.

Chez les chiens et lapins : le cannibalisme (femelles qui mangent leurs petits) sera traité préventivement par l'**Aviorhone** dès la dernière période de la gestation aux doses ci-après :

Chiens (suivant le poids) : II à IV gouttes quotidiennes.

Lapins : 1 goutte quodidienne.

Chez les volailles : contre le picage, on utilisera l'**Aviorhone** et l'**Huile de foie de morue suractivée** par traitements quotidiens alternés ; l'**Aviorhone** à la dose de 1 goutte pour 2 poules ; l'**Huile de foie de morue** à la dose de 1 cuillerée à café pour 10 poules. Traitements de 8 jours à renouveler jusqu'à effet.

Dans certaines de ces affections, notamment le cannibalisme et le picage, la carence en facteur B s'ajoute parfois à l'avitaminose D. Il faudra soupçonner cette association au cas où les traitements précédemment indiqués ne se seraient pas montrés rapidement efficaces : dans ce cas, on devra introduire le facteur B dans la ration sous forme d'extraits alcooliques de levures. Enfin, dans le picage, il conviendra de se préoccuper de pourvoir la ration en Phosphore, Sodium, Fer et Soufre, qui rentrent dans la composition des phanères.

RHODA VITA

Tubes de 30 grammes : 1.000 gouttes environ.

Demi-tubes : 500 gouttes environ.

A VIORHONE

Tubes de 30 grammes.

HUILE DE FOIE DE MORUE SURACTIVÉE

Bidons de 0,5, 1 et 5 litres.



DERMATOSES

De nombreux travaux, au cours des dernières années, ayant précisé les relations de certaines dermatoses avec les avitaminoses, on peut faire intervenir les vitamines dans plusieurs dermatoses. On aura recours également à l'arsénothérapie, à la médication septazinée et à la bactériothérapie.

1° *Vitamines.* — Les vitamines sont indiquées toutes les fois que ces affections sont liées à des troubles d'origine intestinale et surtout à des carences minérales ; tel est le cas des eczémas sébacés des bovins, des impétigos et dartres des porcs et de certains eczémas du chien.

Ces affections cèdent à l'action du **Rhodavita** aux doses massives de XXX gouttes chez le bœuf et de X à XV gouttes chez le porc, suivant son poids ; ces doses sont à renouveler pendant 4 jours consécutifs.

Chez le chien, l'**Aviorhone** sera administré à la dose de V à X gouttes par séries de traitement de 8 jours séparées d'arrêts de même durée.

2° *Arsénothérapie.* — L'**Acétylarsan** sera indiqué dans la dermatose auto-toxique du chien désignée sous le nom d'eczéma chronique. Il sera employé par la voie sous-cutanée comme il suit : on pratiquera à un jour d'intervalle 8 à 12 injections sous-cutanées de 1 cc. de la solution à 23,6 p. 100 pour un chien de poids moyen et de la solution à 9,4 p. 100 pour les chiens de très petite taille (Gail).

3° *Médication septazinée.* — Toute une catégorie de dermites généralisées du chien, expressions cliniques de maladies microbiennes dans lesquelles intervient le streptocoque seul ou associé à d'autres germes saprophytes, hôtes habituels de la peau, sont justiciables de l'association **Soluseptazine** par voie parentérale

et **Septazine** *per os*. G. Holstein et R. Richou ont préconisé dans les staphylococcies cutanées du chien l'association médication septazinée à l'anatoxine-thérapie.

Pour le traitement d'attaque, on utilisera des injections quotidiennes de **Soluseptazine** à la dose de 0 gr. 60 par jour pour un chien au-dessus de 5 kilogr. et de 0 gr. 30 par jour pour un chien au-dessous de 5 kilogr. Après 3 à 4 injections, on aura recours à un traitement de consolidation par la **Septazine** à la dose de 2 à 4 comprimés par jour.

4° *Bactériothérapie locale.* — Les eczémas humides localisés, s'ils siègent dans une région qui permette l'application d'un pansement, seront traités, sans lavage préalable, par l'application d'une gaze aseptique imbibée de **Propidon** et recouverte d'un tissu imperméable pour en empêcher l'évaporation.

Le traitement de ces mêmes eczémas, s'ils ont envahi le corps sur une grande étendue, ainsi que celui des eczémas secs, sera beaucoup plus efficace et d'une réalisation plus facile avec le **Propidex**. Dans ce cas, on enduira de cette pommade toute la surface envahie par les lésions, sans lavage préalable.

RHODA VITA

Tubes de 30 grammes : 1.000 gouttes environ.

Demi-tubes : 500 gouttes environ.

A VIORHONE

Tubes de 30 grammes.

ACÉTYLARSAN

Boîtes de 10 ampoules de 3 cc., à 23,6 p. 100.

— 10 — de 2 cc., à 9,4 p. 100.

SEPTAZINE

Tubes de 20 comprimés.

Flacons de 100 comprimés.

SOLUSEPTAZINE

Boîtes de 5 et de 25 ampoules de 5 cc. à 6 p. 100.

— 5 et de 25 — de 10 cc. à 6 p. 100.

PROPIDON-PANSEMENT

Boîtes de 10 ampoules de 10 cc.

PROPIDEX

Tubes de 30 grammes.



DÉSINFECTION DE L'INTESTIN

La désinfection de l'intestin, si difficile à réaliser, peut être obtenue soit par l'emploi de l'**Alunozal**, qui agit par absorption et fixation des produits toxiques (*Voir Entérites aiguës*), soit par l'action antiseptique de la **Tochlorine** (Paratoluène sulfochloramine sodée) dont la valeur bactéricide, pour la plupart des microbes intestinaux, est très grande, sa toxicité restant très faible, soit, enfin, par la **Gonacrine**.

ALUNOZAL :

Cheval et bœuf : 10 à 30 grammes (soit 1 à 3 sachets par jour) dans du son frisé ou un barbotage de farine d'orge. (Ne pas administrer en même temps des alcalins.)

TOCHLORINE :

A employer incorporée à de la poudre de charbon. Chez le cheval et le bœuf, en électuaires à la dose de 0 gr. 50 à 1 gramme par jour.

Chez le chien, peut être formulée en pilules de 0 gr. 05. Dose journalière de 0 gr. 20.

GONACRINE :

La **Gonacrine** administrée *per os* a une action certaine sur la flore pathogène de l'intestin. Si cette médication ne semble pas devoir être utilisée chez les équidés et les bovins en raison de la nécessité de faire appel à de fortes doses par suite de la perte de **Gonacrine** occasionnée par sa fixation sur les substances alimentaires, elle donne chez le chien, dans le traitement des gastro-entérites, des résultats très intéressants (Ariess).

L'administration de doses de 0 gr. 25 à 1 gramme, en solution aqueuse, en poudre ou en pilules, 2 fois par jour, provoque une élévation temporaire de la température qui est suivie d'une amélioration rapide de l'état général. Dans les cas de diarrhées muqueuses malodorantes ou sanguinolentes, les défécations se font plus régulières et moins douloureuses.

L'évacuation de la **Gonacrine** se produit surtout par la voie rénale, ce dont témoigne la coloration jaunâtre de l'urine ; ce médicament sera donc contre-indiqué lors de lésions rénales, étant susceptible de provoquer de l'albuminurie.

ALUNOZAL

Boîtes de 10 sachets de 10 grammes.

Tubes comprimés à 0 gr. 50.

Flacons de granulés à 25 p. 100.

Vrac : Flacons de 50, 100, 500 et 1.000 grammes.

TOCHLORINE

En poudre, flacons de 20, 100 grammes et un kilo.

GONACRINE

Flacons de 5 grammes.

Vrac : Flacons de 50, 100, 500 et 1.000 grammes.

DISTOMATOSES

Préconisé dans le traitement de la Distomatose à la faveur de son action élective sur le foie, le tétrachlorure de carbone est devenu le douvicide par excellence. Le **Didakol**, produit chimiquement pur, réalise les conditions requises par un tétrachlorure de carbone anthelminthique ; il doit être employé comme suit :

MOUTONS

Les moutons tolèrent parfaitement le **Didakol**, les seules réactions de quelque intensité constatées à la suite de son administration concernant des animaux cachectisés ; ce dernier stade de l'infestation parasitaire étant d'ailleurs, à juste titre, considéré comme incurable.

Chez les moutons adultes, le **Didakol** sera administré à la dose de 1 cc. renouvelée au bout de 4 à 8 jours.

Le médicament est très bien supporté pendant les 4 derniers mois de la gestation (H. G. Kennan). Les brebis gestantes seront donc traitées aux mêmes doses. Il convient de différer le traitement des brebis en lactation, le lait prenant un goût désagréable pendant 2 ou 3 jours.

Pour les agneaux, il faut utiliser des doses de 0 cc. 5.

Cette médication est suivie normalement de légères coliques et d'une inappétence dont la durée ne dépasse pas la journée qui suit le traitement. Une réaction prolongée et plus intense relevant de susceptibilités imprévisibles est exceptionnelle ; si elle se présentait dès l'administration de la première dose, on devrait s'abstenir d'administrer la seconde.

Avec deux doses de 1 cc. l'amélioration de l'état

général se fait sentir très rapidement et l'engraissement se poursuit normalement.

La saison la plus favorable pour le traitement serait l'automne. Il faudrait prévoir deux traitements à 9 semaines d'intervalle, étant donné que le **Didakol** agit sur la douve adulte et qu'il faut 9 semaines à la larve pour devenir adulte.

Avec deux doses de 1 cc. l'amélioration de l'état général se fait sentir très rapidement et l'engraissement se poursuit normalement.

S'il s'agit cependant de reproducteurs à conserver dans l'élevage, on pourra envisager une stérilisation plus complète de l'animal en vue d'obtenir la stérilisation du milieu.

Toutes les fois que le traitement normal restera sans effet, il faudra suspecter la présence de la petite douve et, dès lors, il conviendra de le prolonger par l'administration de doses successives de 1 cc. renouvelées 3 fois à 8 jours d'intervalle (Sauvaud, Clauzolle, Abel Martin).

Contrairement à ce qu'on pensait jusqu'ici, le **Didakol** est parfaitement actif contre *Dicrocoelium lanceatum*. Sous la réserve d'adopter le rythme de traitement indiqué précédemment, la mortalité causée par ce parasite est enrayée dans les troupeaux à quelques unités près.

BOVINS

La sensibilité des bovins à l'égard du Tétrachlorure de carbone est bien connue. Qu'elle soit la conséquence du régime sédentaire ou sous la dépendance d'états très divers tels que l'hypocalcémie, une alimentation trop riche en protéiques et en aliments huileux, les tourteaux notamment ; qu'elle soit liée à l'âge — les animaux âgés paraissent plus sensibles que les jeunes à des doses pourtant très éloignées des doses toxiques, — cette sensibilité est assez déconcer-

tante pour avoir créé à cette médication une atmosphère de suspicion bien explicable.

Pour ce motif, afin de ne pas se priver cependant de la valeur parasiticide de ce produit, de beaucoup supérieure à celle des meilleurs douvicides, on a cherché à affaiblir son action irritante et à réduire sa résorption au minimum en l'associant à des hydrocarbures à poids moléculaire élevé. En présence de tels excipients, le tétrachlorure de carbone n'est libéré dans l'intestin que très lentement, et son action parasiticide n'est pourtant pas amoindrie.

On utilise, dans ce but, des capsules de 5 cc. Elles contiennent chacune 2 cc. de **Didakol** et 3 cc. d'hydrocarbures : la dose efficace pour le traitement d'un *bovin adulte* est de 2 capsules de 5 cc. et d'une seule capsule pour les *veaux* de moins d'un an. La nouvelle présentation atténuée très sensiblement les réactions qui se traduisent seulement par de la prostration, de l'inappétence, parfois quelques symptômes de coliques persistant pendant la journée qui suit le traitement. Les doses précédemment indiquées suffisent à une destruction partielle des parasites, dont résultent une amélioration rapide de l'état général et les possibilités d'engraissement pour la boucherie, objectif à atteindre dans la généralité des cas. Pourtant, si l'animal doit être conservé dans l'élevage comme reproducteur et qu'on envisage de réaliser dans un but prophylactique la stérilisation du milieu, il conviendra de renouveler ce traitement dans la suite, au bout d'un mois par exemple.

Chez les vaches laitières, l'administration du **Didakol** entraîne pendant 4 à 5 jours une baisse sensible de la production laitière. Malgré son goût désagréable, ce lait est bien supporté par les veaux. Au cas où ces animaux le refuseraient, on pourra toujours l'utiliser dans l'alimentation du porc.

RÉGIME

Préparer le sujet en observant une diète rigoureuse 12 heures avant le traitement et 4 à 5 heures après.

Au cours de la période qui précède ce traitement, éviter une alimentation trop riche, à base de farine et surtout de tourteaux.

Les animaux qui manquent de calcium paraissent exposés aux accidents toxiques ; on a préconisé d'ajouter prophylactiquement des sels de chaux aux fourrages au moins une semaine avant de traiter les animaux (M. C. Hall). L'adjonction de **Rhodavita** au cours de cette période accélère la fixation calcique.

Pour les moutons surtout, chez lesquels le traitement antiparasitaire entraîne une période de dépression organique, le **Rhodavita** sera particulièrement indiqué pour la remise en état. Il sera utilisé à la dose de V gouttes quotidiennes pendant une période d'un mois.

DIDAKOL

Boîtes de 12 capsules de 1 cc.
— 100 — 1 cc.

Boîtes de 12 capsules de 0 cc. 5.
— 100 — 0 cc. 5.

DIDAKOL (Bovins)

*Capsules de 5 cc. (contenant 2 cc. Didakol et
3 cc. d'excipient inerte).*

RHODAVITA

Tubes de 1 000 gouttes environ.

Demi-tubes de 500 gouttes environ.

DYSTROPHIES OSSEUSES

PAR CARENCES

(Syndromes hypocalcémiques)

Les dystrophies osseuses représentent dans l'échelle animale un groupe d'affections aux modalités très différentes dans leur expression et leur intensité.

Leur manifestation ultime est très souvent le Rachitisme et la Cachexie osseuse, qui font l'objet de chapitres spéciaux.

Mais, en dehors de ces entités morbides définies, il existe de nombreux états carentiels qui se rattachent également, quant au principe de base, à des carences calciques et s'échelonnent de l'état précarentiel exprimé par des signes à minima, à la carence vraie qui aboutit à la dystrophie osseuse.

Les précarences se manifestent, chez les jeunes, par des états de dénutrition chronique, sans signes cliniques significatifs et sans lésions spécifiques, exprimés par de l'asthénie et une prédisposition morbide très marquée ; ils résultent d'une hypocalcémie latente, presque toujours ignorée. Plus tard, cette auto-intoxication de prédisposition, à la faveur de causes occasionnelles, telles que la fatigue, une alimentation irrationnelle — déficiente ou, au contraire, trop riche en protéiques — une infection microbienne ou une infestation parasitaire, s'extériorise cliniquement par des anomalies du processus d'ossification, avec arrêts de croissance et des dystrophies osseuses proprement dites (ostéitisme des poulains).

Chez les adultes, ces mêmes états carentiels conduisent aux décalcifications locales du squelette

(ostéite des animaux de travail, ostéo-arthrite des vaches laitières).

Tous ces troubles résultent d'un défaut de minéralisation et surtout de troubles métaboliques phospho-calciques qui ont partie liée avec de nombreux facteurs physiologiques dont l'hormone parathyroïdienne et surtout le pouvoir fixateur de la vitamine D sont les plus importants.

Le **Rhodavita** et l'**Huile de foie de morue suractivée** permettent d'intervenir par une hypervitaminose momentanée qui corrigera ces déficiences.

Le **Rhodavita** sera, en principe, réservé aux mères (vaches, juments, truies, brebis) en fin de gestation ; il permettra une utilisation des ressources minérales si nécessaires à l'élaboration normale de la préossification pendant la vie intra-utérine. Son administration prolongée pendant la lactation assurera automatiquement le passage dans l'alimentation du jeune de la substance antirachitique.

L'**Huile de foie de morue suractivée** sera administrée aux jeunes (poulains, porcelets et agneaux) dès le sevrage, afin de les faire bénéficier de l'association au facteur D de la vitamine A de croissance, et cet apport vitaminé aura ses répercussions, non seulement sur leur comportement immédiat en leur assurant un développement précoce et une résistance marquée aux infections, mais encore sur leur devenir et leur rendement zootechnique ultérieur.

États hypocalcémiques aigus. — Ces mêmes troubles du métabolisme phospho-calcique aboutissent parfois à des manifestations aiguës, lorsque les réserves phospho-calciques sont épuisées ou bloquées ; il peut se produire alors une rupture violente de l'équilibre phospho-calcique, qui fait éclater le syndrome hypocalcémique. C'est ce syndrome qui est en cause dans le groupe des accidents vitulaires, paravitulaires et paraplégiques, plus ou moins liés à la parturition et au part.

Dans tous les cas, le problème posé est de compen-

ser un défaut d'apport ou un excès de consommation calciques, en augmentant la capacité d'absorption. C'est ainsi que la calcithérapie, dont les effets sont indiscutables, sera utilement renforcée par l'action fixatrice de la vitamine D. Au surplus, préventivement, bien plus que de l'action hypothétique des sels de chaux incorporés dans la ration, on peut attendre du **Rhodavita** une action favorable dans tous les élevages où ces accidents sont à redouter (Russel Greig).

Le **Rhodavita** et l'**Huile de foie de morue suractivée** seront utilisés aux doses ci-après :

1° **Rhodavita** :

Juments	XX	à	XXV	gouttes.
Vaches	XXV	à	XXX	—
Truies portières	XV	gouttes.		
Brebis	X	—		

2° **Huile de foie de morue suractivée** :

Poulains ..	1 à 2	cuillerées à café	suivant l'âge.
Porcelets ..	1	cuillerée à café.	
Agneaux ..	1	—	—

RHODAVITA

Tubes de 30 grammes : 1.000 gouttes environ.

Demi-tubes : 500 gouttes environ.

HUILE DE FOIE DE MORUE SURACTIVÉE

Bidons de 0,5, 1 et 5 litres.

ÉCLAMPSIE

CHIEN

L'action sédative du **Gardénal** mérite d'être mise à profit à côté de la médication étiologique pour réfréner l'excitabilité cérébrale dans l'éclampsie de la chienne.

Le **Gardénal** injectable est particulièrement recommandé ; il s'emploie par voie hypodermique à la dose de 5 à 30 centigr. par 24 heures suivant la taille du chien (Piquemal).

1 cc. de solution contient 0 gr. 20 de **Gardénal**.

Il convient de fractionner les doses et de ne jamais supprimer brusquement le traitement.

GARDÉNAL

<i>Tubes de 20 comprimés à</i>	<i>0,10.</i>
— 30 —	0,05.
— 80 —	0,01.

Vrac : Comprimés à 0 gr. 10, 0 gr. 05, 0 gr. 01.

GARDÉNAL INJECTABLE

Boîtes de 5 ampoules de 1 cc. dosées à 0 gr. 20.

EMPHYSÈME PULMONAIRE

CHEVAL

Avec des fortunes diverses et malgré quelques opinions discordantes, l'arsénothérapie a conservé, dans le traitement de l'emphysème pulmonaire chronique, toute la faveur que lui ont accordée les pathologistes vétérinaires de tous les temps.

Si l'arsenic est incapable de remédier à la destruction du tissu élastique broncho-alvéolaire, lésion définitive de l'emphysème pulmonaire, il met à l'abri des accès dyspnéiques si justement redoutés dans cette affection.

Bien plus sûrement que les solutions arsenicales utilisées couramment dans ce but par voie digestive, le **Novarsénobenzol Billon** administré par voie veineuse (3 injections de 3 grammes à 3 jours d'intervalle) atténue rapidement les symptômes, fait disparaître la dyspnée, la toux et le jetage (C. Blain).

L'amélioration est durable et le cheval peut être utilisé dans la suite sans qu'on ait à redouter de nouvelles poussées évolutives.

(Se conformer pour le mode d'emploi du **Novarsénobenzol** chez le cheval aux indications mentionnées au chapitre *Affections typhoïdes*.)

Les accès de « pousse » seront justiciables de la **Sanédrine per os** à la dose de 6 comprimés à 0,025 dans la journée ; toutefois, le résultat sera obtenu plus sûrement si l'on associe à ce traitement une cure d'entretien à l'aide de la solution **Sanédrine-Réna-leptine** injectée à la dose de 3 cc. une fois par semaine.

NOVARSÉNOBENZOL BILLON

Boîtes de 3 ampoules à 1, 2 et 3 grammes.

SANÉDRINE

Tubes de 20 comprimés à 0 gr. 025.

SANÉDRINE-RÉNALEPTINE

Boîtes de 5 ampoules de 3 cc.



ENTÉRITES DIARRHÉIQUES

Si les diarrhées spécifiques ou parasitaires, qui nécessitent surtout une action sur l'agent causal, ne sont pas justiciables *a priori* de médications symptomatiques, il n'en reste pas moins que plusieurs d'entre elles peuvent retirer un certain bénéfice de l'**Alunozal**. Ce médicament procurera dans ce cas des améliorations favorables à une remise en état qui permettra la vente à la boucherie, mais ce sont surtout les entérites aiguës à point de départ alimentaire, avec réveil de l'activité pathogène de la flore microbienne de l'intestin qui seront justiciables de l'**Alunozal**.

L'**Alunozal** est un salicylate basique d'alumine qui réalise dans l'intestin, par sa décomposition en acide salicylique et en alumine, un véritable pansement à la fois astringent et antiseptique.

Il enduit la muqueuse intestinale d'une véritable gelée d'alumine qui a le pouvoir de fixer et d'absorber les toxines ainsi que les produits provenant de fermentations anormales.

La disparition des phénomènes inflammatoires qui en résulte conduit rapidement à la diminution des selles et à leur régularisation.

L'**Alunozal** est pratiquement dépourvu de toxicité et permet les administrations à des doses fortes dans les cas aigus.

Chez le cheval et chez le bœuf, la dose la plus courante est de 10 à 30 grammes, soit 1 à 3 paquets par jour qu'on administre facilement, soit dans une petite quantité de son frisé, soit dans un barbotage de farine d'orge.

Chez le veau, la dose est de 10 grammes ; elle peut être augmentée sans inconvénient.

Chez le chien, principalement contre les diarrhées d'origine alimentaire et contre les diarrhées rebelles

au cours de la maladie du jeune âge, on administre l'**Alunozal** à la dose de 1 à 3 grammes par jour sous forme de comprimés ou de granulés à 25 p. 100. Les comprimés seront administrés directement ou pulvérisés et incorporés à de la viande hachée.

Le granulé s'administre à la dose de 2 à 6 cuillerées par jour.

L'administration par doses fractionnées a ses partisans ; elle augmenterait l'efficacité du produit (J. Préneron). Dans ce cas, la dose journalière sera divisée en 3 parties ; on en administrera une le matin au réveil, l'autre vers le milieu du jour, la dernière le soir.

Éviter de donner, en même temps que l'**Alunozal**, des alcalins qui en détermineraient un dédoublement prématuré.

Par contre, dans les cas de ténésme accompagnés de spasmes, il est possible d'associer l'opium ou la belladone au traitement par l'**Alunozal**.

Chez les carnivores domestiques, les entérorrhagies, complications fréquentes d'entérites infectieuses ou d'entérites toxiques d'origine médicamenteuse, seront combattues avec succès par l'**Anthéma**, utilisé par voie sous-cutanée à la dose de 10 cc. Ce sérum, par son apport de substances coagulantes, mettra fin à l'hémorragie ; il aura, au surplus, l'avantage, dans les états infectieux, de contribuer au relèvement de l'état général (Voir chapitre *Hémorragies*).

ALUNOZAL

Boîtes de 10 sachets de 10 grammes de poudre.

Tubes de 20 comprimés à 0 gr. 50.

Flacons de 90 grammes de granulés à 25 p. 100.

Vrac : Flacons de 50, 100, 500 et 1.000 grammes.

ANTHÉMA

Boîtes de 1 ampoule de 10 cc.

ENTÉRITES DIARRHÉIQUES

DES JEUNES

VEAUX ET PORCELETS

Contrairement à la diarrhée sporadique, l'entérite des veaux et des porcelets, véritable septicémie, ne rétrocede généralement ni devant un régime spécial, ni devant une médication appropriée.

La valeur anti-infectieuse de la vitamine D, bien que n'étant pas généralement admise sans réserves, a été démontrée tout au moins dans le traitement de ces affections. Aussi le **Rhodavita** (à base de vitamine D) a-t-il une action curative indéniable (Rossi, F. Colin).

Chez les veaux, il sera utilisé à la dose quotidienne de XX à XXX gouttes émulsionnées par agitation avec un peu de lait dans un petit flacon et versé dans la bouche du veau.

Pour les porcelets, X à XV gouttes suivant l'importance et l'âge de la portée seront mélangées quotidiennement à la ration collective de la portée.

Trois doses successives sont généralement suffisantes pour enrayer l'infection. L'amélioration de l'état général des malades est constatée dès l'administration des premières doses.

Après rémission des symptômes, il convient de maintenir les animaux pendant quelque temps à une dose journalière d'entretien réduite : veaux, X gouttes ; porcelets, VI gouttes individuelles et quotidiennes.

En milieu infecté il est indiqué d'assurer aux mères un lait riche en vitamines. On obtiendra ce résultat en administrant le **Rhodavita** à la fin de la gestation

et pendant la lactation : aux vaches à la dose de XX à XXX gouttes quotidiennes et aux truies à la dose de X gouttes. Le traitement préventif permettra d'atténuer la gravité des manifestations chez les jeunes et même d'obtenir à la longue leur disparition dans les élevages.

RHODA VITA

Tubes de 30 grammes : 1.000 gouttes environ.

Demi-tubes : 500 gouttes environ.



ÉPANCHEMENTS SÉREUX

(Ascites — Œdèmes)

Malgré des alternatives de vogue et d'abandon, la valeur diurétique du Mercure reste certaine.

C'est ainsi que le **Neptal**, complexe organique du Mercure, provoque une diurèse abondante grâce à la vaso-dilatation durable qu'il exerce sur le rein. La cure polyurique se manifeste par une décharge urinaire de l'ordre du double au quintuple de la production normale. Cette dernière commence dans les 24 heures qui suivent l'injection et se maintient 6 jours en moyenne ; il n'est donc pas nécessaire de prévoir des injections très rapprochées.

Toutes les affections caractérisées par des infiltrations tissulaires à mettre sur le compte d'une oligurie doivent bénéficier du traitement par le **Neptal**. Les plus importantes de ces affections sont les œdèmes périphériques viscéraux et, parmi ces derniers, les épanchements intrapéritonéaux et pleuraux.

Si la médication par le **Neptal** ne peut viser à atteindre la cause même de ces épanchements (affections du rein et du cœur, cancer et tuberculose), la déshydratation intense qu'elle procure se manifeste par une amélioration rapide de l'état de l'animal. Par un traitement périodique on peut prévenir le retour des épanchements et obtenir une certaine survie des malades.

Mais il va sans dire que ce traitement ne dispense pas de ponctions évacuatives d'ascites et d'hydrothorax.

Chez le cheval, dans l'anasarque, la pleurésie, les épanchements intrapéritonéaux, et, aussi dans certains cas de lymphangites, cet animal étant particulièrement sensible au **Neptal**, on injectera le produit *par voie veineuse*, par dose de 10 cc., au total 20 cc. en 24 heures.

Chez le chien, on aura recours à des doses de 1 cc. pour les chiens de petite taille et de 3 cc. pour ceux de grande taille ; l'injection intramusculaire profonde est sans danger et donne d'aussi bons résultats que l'injection intraveineuse.

La tolérance du chien au **Neptal** est très grande ; on n'observe ni stomatite, ni diarrhée, même avec des doses très fortes.

Mais les injections sous-cutanées doivent être formellement écartées, aussi bien chez le chien que chez le cheval, car elles exposent à des mortifications des tissus.

Si la diurèse n'est pas obtenue dès la première injection, il n'est pas indiqué de la renouveler, une deuxième injection serait tout aussi impuissante à obtenir l'effet thérapeutique escompté. Toujours cette inactivité du médicament est l'indice d'un pronostic fatal à brève échéance.

Les contre-indications du **Neptal** sont peu nombreuses. Pourtant, dans le traitement des œdèmes d'origine rénale, il faut s'assurer que la déchéance organique ne s'accompagne pas d'une déchéance fonctionnelle trop manifeste dénoncée par l'albuminurie.

C'est en effet sur le rein qu'on peut redouter l'action d'un mercuriel ; « dans les grandes cachexies, les insuffisances hépatiques graves, les insuffisances cardiaques avec phénomène de collapsus, l'injection de **Neptal** peut rester absolument sans effet, mais n'a jamais aggravé l'état du sujet ; les échecs ont tenu parfois à ce qu'on pratiquait l'injection lorsque toutes les autres thérapeutiques avaient été abandonnées et fort peu de temps avant la mort, ou bien que l'injection était faite dans de mauvaises conditions sur un sujet fébrile » (J. Lafont).

C'est surtout l'état fébrile, même léger, qui constitue la véritable contre-indication du **Neptal**.

NEPTAL

Boîtes de 3 ampoules de 1 cc. 5.

ÉPILEPSIE

CARNIVORES DOMESTIQUES

Les puissantes propriétés antispasmodiques du **Gardénal** imposent son emploi dans l'épilepsie du chien et du chat. L'action du médicament se fait sentir dès l'administration des premières doses ; progressivement, sous l'influence des doses successives, les crises ne se reproduisent plus que de loin en loin, deviennent courtes et bénignes (Piquemal).

Bien que la médication soit surtout suspensive et non curative, il arrive fréquemment que les crises traitées par le **Gardénal** ne reparassent plus par la suite, malgré la cessation du traitement.

Les résultats sont d'autant meilleurs que le malade est jeune et que sa maladie est plus récente.

L'emploi du **Gardénal** ne provoque ni torpeur, ni dépression psychique.

Le **Gardénal** peut être administré sous forme de comprimés, de préférence entre les repas.

On peut avoir recours à la voie hypodermique ; on utilise alors le **Gardénal injectable**. Un centimètre cube de solution contient 0 gr. 20 de **Gardénal**.

Les doses à prescrire sont de 10 à 30 centigr. chez le chien, 5 à 10 centigr. chez le chat. On commencera avec une dose assez forte d'emblée, pour continuer les jours suivants avec une dose moindre. On a avantage à fractionner les doses.

Il convient de régler les doses suivant la périodicité des crises et de faire coïncider les fortes doses avec les jours précédant la période critique, puis les dimi-

nuer progressivement dès qu'une amélioration se produit.

Le **Gardénal injectable** peut être donné :

En lavements :

Gardénal injectable.	0 gr. 20 à 0 gr. 50.
Lait	10 à 20 cc.

En suppositoires :

Gardénal injectable.	0 gr. 50.
Beurre de cacao....	2 gr. 50.

GARDÉNAL

<i>Tubes de 20 comprimés à</i>	<i>0 gr. 10.</i>
— 30 —	<i>0 gr. 05.</i>
— 80 —	<i>0 gr. 01.</i>

Vrac: Comprimés à 0 gr. 10, 0 gr. 05, 0 gr. 01.

GARDÉNAL INJECTABLE

Boîtes de 5 ampoules de 1 cc. dosées à 0 gr. 20.



FARCIN DU BŒUF

(Streptotricose)

Cette affection mycosique, du système lymphatique superficiel, rare en France, mais particulièrement fréquente aux Colonies, rétrocede très rapidement sous l'influence du **Novarsénobenzol Billon**, alors qu'elle résiste à toutes les autres médications internes (Douville). (Voir mode d'emploi au chapitre *Broncho-pneumonie infectieuse*.)

NOVARSÉNOBENZOL BILLON

Boîtes de 3 ampoules de 1 gramme.
— 3 — 2 grammes.
— 3 — 3 —



FIÈVRE APHTEUSE

(Complications)

Un certain nombre de complications secondaires de la fièvre aphteuse, notamment les localisations mammaires et podales, sont justiciables de la chimiothérapie ou de la bactériothérapie.

I. — Chimiothérapie.

On a utilisé dans ce but la **Soluseptazine** et le **Planochrome**.

Soluseptazine. — Employée au début, non seulement la **Soluseptazine** cicatrise rapidement les aphtes bucaux ou podaux, mais elle met à l'abri, avec une quasi-certitude, des infections secondaires.

Dans les complications mammaires, l'activité du médicament se manifeste surtout au début ; elle devient plus problématique lors de localisations installées et ne parvient pas toujours, dans ce cas, à arrêter l'évolution des abcès (Régnier).

Dans les complications podales, à la période fébrile, s'il s'agit de l'évolution insidieuse d'une localisation pyogène dénoncée par un engorgement ou même simplement par une impotence fonctionnelle du membre (difficulté de la station debout), une ou deux injections de **Soluseptazine** parviendront à juguler l'infection, la douleur s'atténuera, les abcès avorteront, l'infection tournera court, l'animal se relèvera de lui-même.

Au contraire, le résultat sera des plus incertains lorsque l'infection sera déjà au stade des abcès profonds, des œdèmes septiques envahissant tout le membre ; dans ce cas, si l'on obtient des améliorations, il ne saurait être question de guérison.

La **Soluseptazine** doit être utilisée aux doses minima de 3 grammes (2 ampoules de 15 cc.) pour les bovins adultes et de 1 gr. 50 (1 ampoule de 15 cc.) pour les bovillons et les génisses. Si l'intervention est tardive, ces doses pourront être doublées sans inconvénient, au moins en ce qui concerne la première injection. 2 ou 3 injections peuvent être nécessaires.

La **Septazine per os** à la dose quotidienne de 15 grammes (30 comprimés) pour les adultes et de 10 grammes (20 comprimés) pour les bovillons et les génisses rendra de grands services dans la prévention. S'il est pratiquement et économiquement difficile de préconiser le traitement permanent de tous les sujets de l'élevage pendant la durée d'une épizootie, on peut tout au moins envisager en milieu infecté de prémunir les jeunes sujets particulièrement réceptifs et hypersensibles au virus aphteux. Au surplus, chez les laitières, un traitement à la **Septazine per os** aura une influence très favorable sur la production lactée.

Planochrome. — Si l'on peut attendre quelques résultats du **Planochrome** dans le traitement des localisations secondaires prises au début et bénignes, ceux-ci sont beaucoup plus hypothétiques lors de localisations installées (Miselaire). On utilisera le **Planochrome** par la voie veineuse à la dose de 1 gramme pour un bovin adulte en solution à 10 p. 100. L'injection devra être correcte, l'introduction de la solution dans le tissu périveineux pouvant provoquer un abcès. L'intervention peut être renouvelée au bout de 8 jours.

L'injection est parfois suivie d'une forte diarrhée sanguinolente qui dure 24 heures sans aucun trouble général.

II. — Bactériothérapie.

Toutes les complications pyogènes de la fièvre aphteuse sont justiciables de la vaccinothérapie par le **Propidon**, ce bouillon stock-vaccin contenant les microbes en cause dans ces infections secondaires. Le

Propidon, utilisé avant que la défense organique soit annihilée, pourra transformer l'infection et l'orienter vers une évolution bénigne. On injectera de 4 à 6 cc. chez les bovins adultes par voie intramusculaire de préférence, bien que la voie sous-cutanée soit également possible malgré son inconvénient de donner naissance *in situ* à de larges placards œdémateux. La région du poitrail est particulièrement favorable pour ces injections, qu'elles soient intramusculaires ou sous-cutanées.

L'intensité de la réaction générale est le principal témoignage de l'efficacité du vaccin. Pour ce motif, si le choc vaccinal ne se manifeste qu'avec une intensité réduite, il sera indiqué de renouveler l'injection dès que la réaction sera atténuée, c'est-à-dire 3 à 4 jours après la première intervention.

SOLUSEPTAZINE

Boîtes de 10 ampoules de 15 cc.

SEPTAZINE

Tubes de 20, flacons de 100 et de 1.000 comprimés.

PLANOCIIROME

Ampoules de 1 gramme, flacons de 5 et 10 grammes.

PROPIDON

Boîtes de 3 ampoules de 2 et 4 cc.

— 20 — 2 et 4 cc.

FILARIOSE

CHIEN

Étant donnée la pauvreté des moyens d'action dans une maladie aussi rebelle que la filariose du chien, l'emploi du **Stibyal** (émétique de sodium) doit être préconisé (K. Wada).

Des injections intraveineuses pratiquées tous les deux jours doivent amener la destruction des larves et même agir sur les vers adultes qui sont dans le cœur.

Employer des doses progressives de 0 gr. 03 à 0 gr. 08. Faire une série de 5 à 6 injections, puis laisser un repos de quelques semaines et répéter, s'il y a lieu, une série semblable.

La tolérance au médicament est très grande, les injections quotidiennes à 0 gr. 01 par kilogr. d'animal renouvelées pendant 30 jours sont bien supportées.

STIBYAL

Ampoules de 2 cc. (par boîtes de 10).

Dosées 0,02 par cc.

— 0,03 par cc.

— 0,06 par cc.

GALES DES CARNIVORES DOMESTIQUES

(Gale sarcoptinique et otocariase)

La préparation synthétique du benzoate de benzyle permet désormais de mettre à profit la valeur acaricide bien connue du Baume du Pérou, alors que le prix très élevé de cette dernière préparation l'avait fait écarter jusqu'ici de la thérapeutique courante. L'Ascabiol, par un artifice de préparation, réalise un benzoate de benzyle en dissolution dans un excipient hydro-alcoolique savonneux qui augmente son pouvoir de pénétration et lui confère en outre une parfaite innocuité pour la peau. Il sera employé comme suit dans les gales du chien et du chat :

Pour le traitement de la gale sarcoptinique, ou psore du chien, on procédera d'abord à un savonnage à l'eau tiède ; ensuite, sur l'animal encore humide, on appliquera la solution en frottant légèrement. Dès que l'animal sera sec, on fera une deuxième application, mais, cette fois, sans froter.

Quelles que soient les lésions apparentes, étant donné que les acares peuvent exister sur tous les points du corps, il faut faire un traitement général (C. Leblois). Le traitement doit être renouvelé au bout d'une semaine puisqu'il est prouvé que 6 jours sont prévus, non seulement pour l'incubation sarcoptinique, mais aussi pour l'évolution de tous les acariens psoriques en général, de l'œuf à l'œuf.

Pour le traitement de la gale notoédrique du chat, après avoir enlevé avec un peigne fin celles des productions épidermiques qu'on peut extraire facilement, on appliquera la technique précédemment décrite chez le

chien : lavage et première application sur l'animal séché. Nouveau traitement au bout de 8 jours.

Dans le cas d'otocariase chez le chien et chez le chat, après avoir enlevé le cérumen avec un coton sec, on pratiquera un savonnage tiède, puis on instillera dans la conque encore humide une quantité d'Ascabiol de l'ordre d'une cuillerée à café environ. On malaxera pendant quelques minutes pour que la solution imprègne bien le conduit auditif ; on laissera sécher complètement et on renouvelera l'instillation dans les mêmes conditions.

Un deuxième traitement sera fait au bout de 8 jours, terme du cycle évolutif, et 3 traitements seront généralement nécessaires pour arriver à une guérison définitive.

ASCABIOL

Flacons de 125 cc.



GASTRO-ENTÉRITE HÉMORRAGIQUE

CHIEN

L'étiologie de la gastro-entérite hémorragique est obscure et complexe ; elle traduit souvent une dysenterie spirillaire et, dans ce cas, elle est justiciable du **Stovarsol**. Il s'administre à la dose de 2 à 4 comprimés à 0 gr. 25 par jour pendant 4 jours. On cesse pendant 4 jours et on recommence pour une nouvelle période (Sablayrolles).

Dans tous les cas où il y a lieu de combattre d'urgence une hémorragie muqueuse, il convient d'avoir recours à l'**Anthéma** (sérum sérique antihémorragique) qui détermine dans le sang une hypercoagulabilité presque immédiate. Au surplus, dans le cas particulier où l'hémorragie est liée à un état infectieux, cette médication sérique sera favorable au relèvement de l'état général du sujet.

La dose d'**Anthéma** à utiliser chez le chien est de 10 cc. en injection sous-cutanée ou, mieux encore, intraveineuse, cette dernière voie permettant une action plus rapide. Cette dose peut être répétée plusieurs jours de suite et même plusieurs fois dans la même journée à quelques heures d'intervalle, l'**Anthéma** n'exposant pas le chien aux accidents sériques (Daviaud-Laporte).

STOVAR SOL

Comprimés à 0,25, 0,05 et 0,01.

STOVAR SOL SODIQUE

Boîtes de 5 ampoules à 0 gr. 25.

ANTHÉMA

Boîtes de 1 ampoule de 10 cc.

GOURME

CHEVAL

Les antistreptococciques sulfamidés **Septazine** et **Soluseptazine** sont particulièrement indiqués dans l'infection gourmeuse ; employés dès les premières manifestations, ils mettent à l'abri des localisations pulmonaires et font avorter les foyers de suppuration diffuse. Cette médication imprime à la maladie une marche favorable dans le minimum de temps et très souvent, sous l'influence de la médication, les foyers purulents se résorbent et l'infection tourne court. On utilisera, dans ce but, des doses de 3 grammes par voie sous-cutanée ou par voie veineuse, cette dernière étant réservée en principe aux interventions tardives.

Dans les formes pulmonaires, il faudra prévoir un certain nombre d'interventions, en moyenne 4 ou 5, au rythme de 1 injection tous les 2 jours. Les formes septicémiques seraient également justiciables de doses répétées de 3 grammes (M. Guerret).

Il conviendra de ne pas négliger dans cette maladie où les rechutes sont fréquentes de prolonger la médication par voie parentérale par l'administration de **Septazine per os** à la dose quotidienne de 10 grammes (20 comprimés) par séries de traitement de 3 jours par semaine.

Prévention. — Cette même médication *per os* sera mise en œuvre dans la prophylaxie, surtout lorsqu'il s'agira d'agglomérations telles que des élevages importants ou des effectifs militaires, qui paient un si lourd tribut à la contamination. Dès l'apparition des premiers cas, on soumettra tout l'effectif à des traitements périodiques à la **Septazine** (10 grammes dans la ration quotidienne), ce qui permettra, le plus souvent,

d'enrayer la contagion. Si la maladie se manifestait, elle serait toujours bénigne.

Dans les formes septicémiques de la gourme caractérisées par leur extrême virulence et la rapidité de leur évolution, ainsi que dans les localisations pulmonaires, à la condition que les foyers d'hépatisation soient récents, on utilisera de préférence le **Novarsénobenzol** (Teppaz, R. Dufour).

On adoptera les doses utilisées dans les affections typhoïdes, soit : 3 grammes de **Novarsénobenzol** en injection intraveineuse — généralement une seule dose suffit à juguler l'infection.

On devra veiller, lors de l'injection, à ne pas laisser le liquide s'infiltrer dans le tissu périveineux ; pour l'éviter, on comprimera de nouveau la veine à la fin de l'injection et on laissera le sang s'écouler avant de retirer l'aiguille. Si l'engorgement se produit, il n'a aucune tendance à l'abcédation, il cède facilement à des compresses chaudes et humides.

Dans le cas de séquelles présumées de gourme, dénoncées par des lésions chroniques du poumon avec adénopathie et suivies, très souvent, d'états cachectiques, on utilisera le **Rhodavita**. Des traitements prolongés de 15 jours par mois aux doses quotidiennes de 20 gouttes procureront une remise en état et une augmentation progressive du poids (Saunié).

SEPTAZINE

Tubes de 20. Flacons de 100 comprimés à 0 gr. 50.

SOLUSEPTAZINE

Boîtes de 10 ampoules de 15 cc. à 10 p. 100.

NOVARSÉNOBENZOL BILLON

Boîtes de 3 ampoules de 1, 2 et 3 grammes.

HABRONÉMOSE DES ÉQUIDÉS

(Plaies d'été — Dermites granuleuses)

Diverses affections cutanées d'origine parasitaire variant avec le climat et connues sous les noms divers de croûtes ombiliquées d'Ercolani, dermites parasitaires à formes eczémateuse et œlémateuse, Esponja du Brésil, dermite vermineuse prurigineuse de Sumatra, semblent bien être des modalités de l'affection répandue sous le nom de « Plaies d'été » ou « Dermites granuleuses ».

La **Pommade au Novarsénobenzol Billon** à 1 p. 20, 2 applications par jour, produit dans ces diverses manifestations cutanées des effets curatifs indéniables ; les plaies bourgeonnantes enflammées s'affaissent et se flétrissent, les granulations caséocalcaires sont éliminées en abondance. En une dizaine de jours, la plaie granuleuse a l'aspect d'une plaie ordinaire (Belpel).

La même pommade doit être utilisée préventivement sur des plaies accidentelles et notamment chez des équidés déjà atteints les années précédentes et sensibilisés. Une application quotidienne sur les plaies exposées suffit généralement.

On a également préconisé le **Novarsénobenzol Billon** en poudre ou en solution glycérinée ; la glycérine doit être particulièrement recommandée comme excipient (J. R. Underwood) :

Novarsénobenzol Billon	1	gramme.
Glycérine	4	grammes.
Eau	6	—

On peut, par ailleurs, utiliser le traitement général au **Novarsénobenzol** par la voie veineuse aux doses

de 2 à 3 grammes pour annuler ou atténuer la réinfestation des plaies pour les larves d'habronérose.

Ce traitement général est particulièrement indiqué dans les formes graves d'habronérose pulmonaire, constatées surtout au Brésil. Lorsque les lésions habronémiques du poumon seront suspectées, il conviendra d'adopter les doses répétées de 3 grammes par la voie veineuse.

L. Faure a préconisé le traitement des plaies d'été par le **Kélène**. Quel que soit le mécanisme de cette action, qu'il soit dû à la réfrigération ou à une action parasiticide d'ordre chimique, sa valeur curative est indéniable.

On pulvérise le **Kélène** quatre fois par jour pour le premier jour, trois fois seulement dans la suite. Au bout de 6 à 8 jours, les progrès de la cicatrisation sont déjà apparents et l'on peut dès ce moment diminuer le nombre des interventions. La guérison est complète dans un délai de 10 à 20 jours suivant l'étendue de la lésion. Le prurit cesse dès les premières pulvérisations.

Il faut compter environ 2 cc. 5 de **Kélène** pour une plaie de la dimension d'une pièce de 20 francs.

Les résultats sont obtenus sans autre intervention que l'avivement léger au bistouri de la surface du trauma pour favoriser le contact du **Kélène**.

Dans la *prophylaxie* de cette affection, il faudra se préoccuper de la destruction des parasites adultes intestinaux et de l'habronérose gastrique.

Dans ce but, il est recommandé de soumettre les porteurs de plaies d'été, tous parasités par des habronèmes, à un traitement anthelminthique. Ce traitement devra être institué pendant les mois d'été et aura pour but à la fois de stériliser les œufs émis dans le tractus intestinal, de tuer les larves de l'estomac et même de détruire dans la mesure du possible les parasites adultes (Descazeaux).

Le **Didakol** sera utilisé dans ce cas à la dose de 100 grammes chez les adultes et de 20 à 30 grammes chez les poulains (Hall et Schllinger).

POMMADE AU NOVARSÉNOBENZOL

Tubes de 50 grammes à 1 p. 20.

NOVARSÉNOBENZOL BILLON

Boîtes de 3 ampoules de 1, 2 et 3 grammes.

KÉLÈNE

Ampoules de 1, 2, 3, 5 et 10 grammes.

DIDAKOL

Flacons de 50 et 100 grammes.



HELMINTHOSES CHRONIQUES

MIXTES

Sous cette rubrique sont rangés des états pathologiques caractérisés d'une part par des symptômes digestifs généraux dus à l'action spoliatrice locale des parasites, d'autre part par des troubles nutritifs qui provoquent, surtout chez les jeunes, de graves perturbations de l'appétit et du développement.

Dans ce cas, plusieurs espèces parasitaires sont en cause, chacune d'elles étant représentée par quelques individus trop peu nombreux pour dénoncer la maladie qui leur est propre ; ces infestations associées se rencontrent surtout chez le cheval, chez le mouton et chez le chien. Il faudra, de toute nécessité, pour les combattre, s'adresser à un anthelminthique aussi polyvalent que possible.

Chez les jeunes chevaux, ces helminthoses chroniques sont fréquentes ; elles provoquent de la gastro-entérite chronique et, comme conséquence, ces états anémiques qui se traduisent par l'amaigrissement, l'adynamie, l'essoufflement rapide, la sudation exagérée, etc., parfois aussi des troubles nerveux (vertiges et convulsions). Dans ce cas, le **Verbutane**, dont l'action s'étendra jusqu'au parasite le plus redoutable, le cyclostome, sera particulièrement indiqué.

Chez les moutons, où la strongylose et la distomatose sont fréquemment associées, c'est au **Didakol** qu'on donnera la préférence.

Chez le chien et le chat, le **Didakène** pourra toujours être utilisé dans les infestations associées des vers ronds.

Mais il va sans dire que, pour tous ces cas, il sera recommandé de recourir à des médications adjuvantes telles que vitamines et toniques. On ne devra pas négliger également le rôle du **Stovarsol**, qui joint à son

pouvoir anthelminthique l'action tonique et reconstituante dévolue à tous les arsenicaux en général, ce qui lui permet de déclencher une réaction favorable dans les états anémiques consécutifs aux infestations parasitaires massives.

Le **Stovarsol** sera indiqué surtout chez les jeunes chevaux et le chien ; il sera administré *per os* à la dose de 10 grammes chez le cheval et sur la base de 0 gr. 05 par kilogr. chez le chien.

DIDAKOL

<i>Boîtes de</i>	<i>12 capsules de</i>	<i>1 cc.</i>
—	100	— 1 cc.
—	12	— 0 cc. 5.
—	100	— 0 cc. 5.

Vrac : Flacons de 50 et 100 grammes.

DIDAKÈNE

<i>Boîtes de</i>	<i>12 capsules de</i>	<i>1 cc.</i>
—	100	— 1 cc.
—	12	— 0 cc. 5.
—	100	— 0 cc. 5.

Vrac : Flacons de 50 et 100 grammes.

VERBUTANE

Flacons de 80 cc.

RHODAVITA

Tubes de 1.000 gouttes environ.

Demi-tubes de 500 gouttes environ.

HUILE DE FOIE DE MORUE SURACTIVÉE

Bidons de 0,5, 1 et 5 litres.

STOVAR SOL

Flacons de 15 et 30 comprimés à 0 gr. 25.

HÉMORRAGIES

Divers états hémorragiques, plus ou moins liés à l'hémophilie, qu'ils soient des symptômes ou des complications d'une maladie grave ou qu'ils soient la conséquence de l'acte chirurgical, peuvent être combattus par l'**Anthéma**, sérum anti-hémorragique de Dufour et Le Hello.

Ce sérum contribue à l'arrêt de l'hémorragie aussi bien par son apport de substances coagulantes que par son action sur la pression artérielle. Il procure, au surplus, un relèvement de l'état général particulièrement favorable à la guérison lorsque, à l'hémorragie, s'ajoute un certain degré d'infection.

L'**Anthéma** est un agent thérapeutique précieux dans un certain nombre d'accidents qui réclament des soins d'urgence. Il trouvera ses indications générales :

1° Dans toutes les hémorragies de moyenne intensité autres que celles qui relèvent de la pince hémostatique, dépendant de maladies hémorragiques et de l'hémophilie, telles que gastrorragies, métrorragies, hématuries, épistaxis, etc.

Dans les hémorragies *post partum*, il est recommandé d'associer l'opothérapie post-hypophysaire à la sérothérapie antihémorragique. L'**Infundibuline**, aux doses indiquées pour les diverses espèces au chapitre *Chirurgie obstétricale*, pourra donc être utilisée simultanément avec l'**Anthéma**.

2° Comme préventif anti-hémorragique dans les soins pré-opératoires (cette dernière indication, courante dans la chirurgie de l'homme toutes les fois que l'acte opératoire est effectué dans une région où l'hémostase est difficile, mérite d'être transposée tout au moins dans la chirurgie des petits animaux).

Les injections d'**Anthéma** sont parfaitement supportées, il n'a jamais été constaté d'accidents sériques.

Ses indications particulières sont les suivantes :

I. — CHIEN ET CHAT

L'**Anthéma** est indiqué dans le traitement des manifestations les plus courantes du syndrome hémorragique : le purpura (Pezet, Dervillez), diverses hématuries, les hémorragies intestinales de causes diverses telles que l'administration de ténifuges violents et surtout les gastro-entérites hémorragiques et les complications intestinales de la maladie de Carré (Daviaud, Laporte).

Dans tous ces cas, quel que soit le poids du sujet, c'est la dose de 10 cc., soit une ampoule, qui est considérée comme valable, la voie d'introduction la plus communément utilisée étant celle préconisée en médecine humaine : sous-cutanée ou intramusculaire. Très généralement, l'arrêt de l'hémorragie se produit dans les 2 heures qui suivent l'injection et la nécessité de renouveler l'intervention est exceptionnelle et à prévoir seulement dans le cas d'un suintement persistant dans la journée qui suit.

II. — BOVINS

On peut juguler les manifestations hémorragiques de l'hématurie essentielle de la cystite hémorragique du bœuf avec une dose faible d'**Anthéma** de l'ordre de 1 à 2 ampoules de 10 cc. (Godel, Robert). Ce traitement ne vise à aucune action curative, mais présente un intérêt économique certain, car il permet de blanchir les animaux et de les engraisser en vue de la vente à la boucherie.

III. — CHEVAL

Dans les épistaxis, notamment chez les chevaux de courses, si l'intensité de l'hémorragie justifie rarement une intervention, le traitement préventif de ces hémophiles offre un intérêt certain. Il peut être obtenu par l'injection de deux ampoules de 10 cc. d'**Anthéma** 1 ou 2 heures avant le galop d'entraînement ou avant l'épreuve.

Nota. — Aussi bien chez le bœuf que chez le cheval, la dose thérapeutique à prévoir, telle qu'elle est indiquée précédemment, n'est pas strictement fonction du poids de l'animal, et l'efficacité de doses relativement faibles autorise parfaitement la médication pour peu que les sujets soient d'une certaine valeur. Mais, chez ces espèces, c'est à la voie veineuse qu'il faut donner la préférence.

IV. — ACTION PRÉVENTIVE DE L'ANTHÉMA AVANT LES OPÉRATIONS CHIRURGICALES

En chirurgie générale, surtout chez les petits animaux, l'**Anthéma** sera utilisé, non seulement à titre curatif contre les hémorragies primitives ou secondaires si difficiles à maîtriser et si gênantes pour l'opérateur, par doses de 10 cc. à renouveler s'il est nécessaire, mais encore à titre préventif. Dans ce cas, une injection de 10 cc. d'**Anthéma** pratiquée 3 ou 4 heures avant l'opération constituera un sérieux élément de sécurité. On sait que cette hémostase avant la lettre est mise à profit couramment dans la chirurgie de l'homme, surtout chez les hémophiles.

V. — GRANDS PROCESSUS HÉMORRAGIQUES

Dans les grands processus hémorragiques, la valeur thérapeutique du sérum sérique, bien que nécessitant l'apport dans l'organisme d'une grande quantité de substances coagulantes et par conséquent de doses massives d'**Anthéma**, ne saurait être mise à profit en médecine vétérinaire que pour des sujets de grande valeur ; elle nécessiterait, en effet, l'emploi de deux ampoules de 10 cc. au moins pour les petits animaux et de cinq ampoules pour le cheval et le bœuf. Si une telle intervention était envisagée, il conviendrait de renforcer l'action du sérum sérique par une certaine quantité de sérum physiologique.

ANTHÉMA

Ampoules de 10 cc. (ampoules unitaires et boîtes de 10 ampoules).

HÉPATITE INFECTIEUSE DES PORCELETS

Cette affection, plus ou moins liée directement aux entérites infectieuses, est justiciable du traitement par le **Stovarsol**. Chez les porcelets, on utilisera le **Stovarsol sodique** en solution dans l'eau à la dose de 1 centigr. par kilogr. par jour par la voie digestive, et, si l'inappétence des malades s'oppose à cette administration, on injectera ce produit sous la peau aux mêmes doses, en solution à 10 p. 100 (Moussu).

PRÉVENTION DES MALADIES ROUGES DU PORC

Le **Stovarsol sodique**, introduit en solution dans l'eau à la dose de 1 centigr. par kilogr. dans la ration alimentaire, accroît la résistance aux maladies rouges du porc. Cette action préventive mérite d'être mise à profit aussi bien en milieu infecté chez des sujets exposés à la contagion, qu'en milieu présumé indemne, alors que les foyers épidémiques paraissent éteints.

STOVAR SOL SODIQUE

Flacons de 10 grammes.

Vrac : Flacons de 50, 100, 500 et 1.000 grammes.

ICTÈRE HÉMORRAGIQUE

MOUTON

Le **Novarsénobenzol Billon** a donné des résultats remarquables dans le traitement de quelques cas de cette maladie. Dans les troupeaux où règne l'ictère hémorragique, on recherche les malades pour les isoler et les traiter par le **Novarsénobenzol Billon** ; tout l'effectif est vacciné contre l'infection à Bacille de Preisz Nocard (Vaccin Carré), on suralimente avec de l'avoine exclusivement.

Le traitement comporte deux injections de 1 gramme chacune de **Novarsénobenzol Billon**.

Injecter, dans la jugulaire, le **Novarsénobenzol Billon** dissous dans quinze fois son poids d'eau bouillie ou, mieux, distillée.

On doit veiller, lors de l'injection, à ne pas laisser le liquide s'infiltrer dans le tissu périveineux ; pour éviter cet inconvénient, on comprime de nouveau la veine à la fin de l'injection et on laisse le sang s'écouler avant de retirer l'aiguille. Si l'engorgement se produit, il n'a aucune tendance à l'abcédation, il cède facilement à des compresses chaudes et humides. S'il arrive que l'animal montre un peu d'inquiétude après l'injection, tout rentre dans l'ordre en quelques minutes.

NOVARSÉNOBENZOL BILLON

Boîtes de 3 tubes de 1 gramme.

INDIGESTIONS PAR SURCHARGE

CHEVAL

L'**Infundibuline** s'avère capable de faire contracter puissamment et sans danger les fibres musculaires stomacales et intestinales, d'où son indication dans tous les cas d'indigestions par surcharge chez le cheval. Elle rétablit le péristaltisme intestinal et obtient l'évacuation des organes digestifs (Froger, Pelletier et Carnus, Schmitt, Darraspen et Florio). Ainsi, dans la thérapeutique symptomatique du syndrome coliques, cette médication doit pouvoir remplacer avec avantage certains alcaloïdes dont l'action sur le système nerveux parasymphatique est très irrégulière et de nature à provoquer des ruptures stomacales et intestinales.

L'action de l'**Infundibuline** sur les fibres musculaires lisses est énergique sans jamais être violente, ce dont témoigne son innocuité même dans le cas d'indigestion stomacale, sous la réserve toutefois d'être utilisée dans les limites de la posologie indiquée plus loin.

Le cheval est sensible à l'action de l'**Infundibuline**, et l'on peut admettre que la dose thérapeutique oscille autour de 20 unités, soit 2 cc. (Darraspen et Florio). Pelletier et Carnus, par contre, préconisent des doses doubles, mais il semble bien qu'on doive s'en tenir aux doses de 2 cc. pour un cheval de 400 kilogr. Dans les cas graves, il peut être indiqué d'injecter une nouvelle dose au bout de 15 minutes, mais, généralement, le réveil du péristaltisme se produit vers la dixième minute qui suit la première injection. Il est annoncé par l'apparition de borborygmes, une émission de gaz et de crottins normaux ; de la vingtième à la quarantième minute, des mictions irrégulières peu abondantes

se produisent et, dès lors, l'amélioration est acquise, le retour rapide à l'habitus normal survient peu après.

Si l'injection est renouvelée, elle doit toujours être pratiquée à 20 centimètres environ de la première, sous peine de risquer la formation d'œdème volumineux et persistant.

La seule contre-indication de cette médication est l'état de gestation par suite des propriétés ocytociques des extraits post-hypophysaires.

INFUNDIBULINE

Boîtes de 3 ampoules de 2 et de 4 cc.



INFECTIONS DU POST-PARTUM

La médication septazinée curative ou préventive donne des résultats constants dans les infections du post-partum, quels que soient les germes en cause : streptocoques, staphylocoques, colibacilles et même anaérobies (Dubois, Régnier, Tardif).

Étant donné que, dans ce cas, la porte d'entrée est toujours le conduit génital, c'est autant que possible dès l'apparition des premiers symptômes de métrite aiguë que doit être institué un traitement (en association avec l'extrait post-hypophysaire, pour obtenir la vidange utérine). Pourtant, il ne faudra pas hésiter à mettre en œuvre ce même traitement dans les cas de complications de septicémies puerpérales telles que les localisations au péritoine, aux articulations, aux poumons et au cœur, car, dans ce cas, une intervention vigoureuse conduite par la voie veineuse peut être efficace et la pyohémie évitée, alors que l'efficacité de médications classiques telles que les sérums multivalents est des plus incertaine.

On utilisera la **Soluseptazine** chez les vaches et les juments en injections sous-cutanées ou intraveineuses, ces dernières de préférence s'il s'agit d'une intervention tardive ; chez les truies en injections sous-cutanées de 1 gr. 50 ; chez les chiennes, en injections sous-cutanées de 0 gr. 60. Ces doses seront répétées jusqu'à rémission des symptômes et de la fièvre.

Dans la prévention de ces toxémies du post-partum, en tenant compte de ce que les cas de métrite surviennent surtout après les accouchements difficiles qui ont nécessité des manipulations et l'emploi d'instruments, après des non-délivrances, des extractions manuelles de placentas, des renversements utérins, etc., on trouvera les diverses circonstances de l'emploi préventif de la médication septazinée. Bien

qu'il n'y ait aucune raison pour écarter dans ces divers cas le produit injectable (**Soluseptazine**) aux doses précédemment indiquées, il semble bien que la médication *per os* soit d'un emploi plus facile : il suffira de faire avaler aux vaches et juments 10 à 15 comprimés à 0 gr. 50, aux truies 10 comprimés, aux chiennes 4 à 6 comprimés de **Septazine** pendant la période critique (3 à 4 jours), au cours de laquelle les complications septiques sont à redouter.

SEPTAZINE

*Tubes de 20, flacons de 100 et de 1.000 comprimés
à 0 gr. 50.*

SOLUSEPTAZINE

Boîtes de 5 et de 25 ampoules de 5 cc. à 6 p. 100.

— 5 et de 25 — 10 cc. à 6 p. 100.

— 10 ampoules de 15 cc. à 10 p. 100.



JAVART CUTANÉ

Les complications de lésions traumatiques caractérisées par des mortifications cutanées ayant leur siège habituel aux extrémités des membres seront justiciables de la bactériothérapie locale réalisée par le **Propidon**, ces régions permettant toujours l'application d'un pansement.

Ce bouillon-vaccin aidera l'élimination du lambeau sphacélé et hâtera le processus de réparation. Il procurera, au surplus, une sédation de la douleur, qui est loin d'être négligeable.

Après une toilette préalable de la plaie par un lavage à l'eau bouillie, ou, mieux encore, un pansement humide maintenu pendant quelques heures, on appliquera sur la partie lésée une gaze imbibée de **Propidon**, mise à l'abri de l'évaporation par un imperméable. On recouvrira ensuite d'un pansement ouaté.

Le pansement sera renouvelé au bout de 24 à 48 heures, sans qu'il soit utile de recourir à un nouveau nettoyage, l'action du topique en assurant la propreté constante.

Dès que le bourbillon sera éliminé, on pourra remplacer le **Propidon** par le **Propidex**, pommade préparée à l'aide de ce bouillon. Pour ce faire, on appliquera sur la plaie une gaze largement enduite de **Propidex** ; elle sera recouverte d'un pansement ouaté. Le pansement pourra être maintenu en place deux ou trois jours et son renouvellement sera fonction de la marche de la cicatrisation, toujours obtenue très rapidement.

PROPIDON-PANSEMENT

Boîtes de 10 ampoules de 10 cc.

PROPIDEX

Tubes de 30 grammes.

LEISHMANIOSES

Le traitement curatif des leishmanioses est basé sur la spécificité des sels d'antimoine vis-à-vis des leishmania. Dans l'ordre chronologique, on a utilisé, dans ce but, deux composés organiques de l'antimoine : le **Stibyal** (émétique de sodium), qui contient 37,9 p. 100 d'antimoine métallique, injectable par voie veineuse, et l'**Anthiomaline** (antimoniiothiomalate de lithium), injectable par voie sous-cutanée, qui titre 16 p. 100 d'antimoine. Malgré sa teneur inférieure en antimoine, ce dernier produit semble devoir conserver la priorité en raison de sa tolérance et des facilités de son emploi.

I. — ANTHIOMALINE

L'**Anthiomaline** offre la particularité chimique de contenir du soufre dans sa molécule, ce qui facilite son absorption, son assimilation et son élimination. Elle a l'avantage d'être utilisable par voie intramusculaire sans provoquer, aux doses courantes, aucune réaction locale.

Posologie et rythme du traitement. — On ne peut indiquer de doses rigoureusement exactes en se basant sur le poids, la pratique ayant démontré qu'il fallait prévoir une légère augmentation pour les très petits sujets et, par contre, une diminution pour les sujets de grande taille. Pour cette raison, la posologie doit être établie en prévoyant les quatre catégories ci-après :

Chien de 5 kilogr. : commencer par 0 cc. 5 pour atteindre progressivement 1 cc. à la cinquième injection et suivantes.

Chien de 10 kilogr. : commencer par 0 cc. 8 pour atteindre progressivement 2 cc. à la cinquième injection et aux suivantes.

Chien de 20 kilogr.: commencer par 1 cc. pour atteindre progressivement 3 cc. à la cinquième injection et aux suivantes.

Chien de 50 kilogr.: commencer par 1 cc. 5 pour atteindre progressivement 5 cc. à la cinquième injection et aux suivantes.

Il convient, en principe, de répéter les interventions de telle sorte que les parasites soient atteints avant que risque de s'établir une accoutumance partielle ou totale. Pour ce faire, il faut prévoir une injection toutes les 48 heures.

Le nombre total des injections nécessaires varie avec les sujets ; il est prudent de le fixer à un minimum de 25 et à un maximum de 35 (Faure-Brac).

Bien que le rapport de la dose thérapeutique à la dose toxique soit de 1/5 environ, la pratique démontre qu'en raison de susceptibilités individuelles imprévisibles il faut, au début du traitement, tâter la sensibilité du malade par des doses plutôt un peu inférieures à celles précédemment indiquées.

L'injection sera pratiquée de préférence dans les muscles de la cuisse au niveau du bord supérieur et dans sa partie haute. L'aiguille sera de 6 à 7 dixièmes de millimètre et de 2 à 4 centimètres de longueur (suivant la taille du chien). L'injection sera poussée lentement. Pratiquée dans la masse musculaire, elle n'est suivie d'aucune réaction ; si, au contraire, une partie du liquide s'infiltrait entre deux muscles, il pourrait en résulter une boiterie qui disparaîtrait en 6 à 24 heures.

Dans la généralité des cas, on perçoit dès la première injection une amélioration sensible de l'état général et le retour de l'appétit. Dans les cas très rares de stibio-résistance, les malades traînent pendant des mois et la médication est parfois en échec.

Le traitement est généralement bien toléré. A peine dans 15 p. 100 des cas, lors d'infestations très anciennes, peut-on observer de la stibio-intolérance se traduisant par des vomissements, de la diarrhée, de la dyspnée, des troubles nerveux.

Assez souvent, une recrudescence transitoire des lésions s'observe vers la sixième ou huitième injection ; elle se manifeste par une poussée de dermite qui rétrocede dès la douzième et quatorzième injection pour disparaître entre la dix-huitième et vingt-quatrième injection (Faure-Brac).

Il faut, en principe, s'occuper de l'état des reins, pratiquer l'analyse de l'urine, bien que la présence d'une faible quantité d'albumine ne soit pas une contre-indication absolue du traitement.

Enfin, dans le cas où les antécédents indiquent que le chien a été soumis antérieurement à un traitement antimonié quelconque, il faudra tâter la susceptibilité du malade par une demi-dose pour la première injection.

Pour avoir des chances de guérison, il faut entreprendre le traitement le plus tôt possible.

Dès que l'affection est ancienne et qu'elle se manifeste par des lésions de dermite, on ne doit compter, dans la majorité des cas, que sur le blanchiment. Un travail intensif tel que la chasse provoque presque immédiatement la rechute du chien blanchi. Faure-Brac estime que la proportion de guérisons ne dépasse pas 15 p. 100, encore est-il prudent, pour conclure à la guérison définitive, de tenir le chien en surveillance pendant très longtemps, jusqu'à 16 à 18 mois.

Médication adjuvante. — Le **Stovarsol per os** rendra de précieux services comme médication adjuvante. A la dose de 0 gr. 50 à 1 gramme et par séries de traitement de 15 jours par mois, il consolidera les résultats du traitement d'assaut par l'**Anthiomaline**, notamment dans les cas fréquents, étant donné le nombre important des interventions à prévoir, où le traitement stibié devrait être interrompu.

I. — STIBYAL

Le **Stibyal** sera employé uniquement en injections intraveineuses suivant la technique de Irr :

Le traitement comprend 3 séries de 6 injections séparées par 1 ou 2 semaines de repos, soit, au total, de 18 à 30 centigr. de produit pur.

La dose à prévoir pour les premières injections est de 1 centigr.; dans la suite, elle sera portée à 2 centigr., sans que jamais cette dose soit dépassée.

Dans les cas de leishmaniose au début sans signe objectif autre qu'un affaissement passager avec élévation de température, on obtient la disparition des signes cliniques et du test humoral en quelques semaines en injectant 1 centigr. de **Stibyal** tous les 8 jours.

Dans le but de permettre à des sujets très anémiés de mieux tolérer le **Stibyal**, on pourra les soumettre, au préalable, à un court traitement au **Stovarsol sodique**, de l'ordre de 3 ou 4 injections de 0,25 à 0,50.

ANTHIOMALINE

*Boîtes de 10 et de 50 ampoules de 1 cc.
— 10 et de 50 — 2 cc.*

STIBYAL

*Boîtes de 10 ampoules de 2 cc. dosées à 0 gr. 02,
0 gr. 03 et 0 gr. 06 par cc.*

STOVAR SOL SODIQUE

Boîtes de 5 ampoules à 0 gr. 25.

STOVAR SOL

Flacons de 15 et de 30 comprimés à 0,25.

Flacons de 70 comprimés à 0,05.

Vrac: Boîtes de 50, 100, 500 et 1.000 grammes.

LYMPHANGITE CRYPTOCOCCIQUE DES ÉQUIDÉS

Dans la chimiothérapie de la lymphangite épizootique, le **Novarsénobenzol Billon** a acquis la valeur d'un véritable spécifique depuis l'époque où cette affection, reliquat de la guerre, était répandue dans les régiments de la métropole.

Il est possible pourtant que la virulence du cryptocoque soit quelque peu différente suivant les régions, c'est ainsi qu'en Afrique du Nord les résultats obtenus par le **Norvarsénobenzol** ont paru plus irréguliers et que certains vétérinaires lui préfèrent le biiodure de mercure, bien que ce médicament ait l'inconvénient grave d'exposer aux intoxications mercurielles.

Quoi qu'il en soit, il paraît bien que le traitement au **Novarsénobenzol** soit appelé à conserver toute sa faveur : en raison de son action directe sur le cryptocoque et de la leucocytose accusée accompagnée de phagocytose qu'il procure.

On utilise des doses de 3 grammes par séries de 3 à 4 injections espacées de 2 ou 3 jours. Après un repos de 8 jours, une nouvelle série de 3 à 4 injections est généralement nécessaire ; 7 à 8 injections au total.

La phase négative qui suit les premières injections est de courte durée ; la phase positive s'installe bientôt, la suppuration diminue, les nodules et les cordes s'affaissent.

Le traitement chimiothérapique ne dispense d'ailleurs pas de l'acte chirurgical, surtout lorsque les lésions sont assez localisées (résection de 2 à 3 centimètres de cordon en amont et en aval de la lésion).

Il est indiqué également de compléter les deux trai-

tements précédents par l'application quotidienne sur les ulcères de la pommade au Novarsénobenzol.

NOVARSÉNOBENZOL BILLON

Boîtes de 3 ampoules de 1 gramme.
— 3 — 2 grammes.
— 3 — 3 —

POMMADE AU NOVARSÉNOBENZOL

Tubes de 50 grammes à 1 p. 20.



LYMPHANGITES DES MEMBRES

(Cheval)

Les lymphangites non spécifiques des membres dans lesquelles le streptocoque est le plus souvent en cause sont justiciables de la médication sulfamidée.

La **Soluseptazine** manifeste tout spécialement son action dans les poussées aiguës, souvent bruyantes et abcédées, accompagnées d'une violente réaction fébrile et d'une impotence fonctionnelle absolue. Deux ou trois injections de **Soluseptazine** intraveineuse ou sous-cutanées, suivant l'urgence de l'intervention, à la dose de 3 grammes, amèneront la sédation rapide des symptômes et permettront l'évolution progressive de l'infection vers la guérison.

Lorsque la lésion, plaie ou crevasse, qui a servi de porte d'entrée à l'infection, pourra être décelée, il conviendra de la traiter par une application de **Der-moseptazine**, recouverte ou non d'un pansement aseptique, après nettoyage préalable à l'eau bouillie ou à l'alcool : une application par jour.

SOLUSEPTAZINE

Boîtes de 10 ampoules de 15 cc.

DERMOSEPTAZINE

Tubes de 30 grammes.

MALADIE DE CARRÉ

La chimiothérapie et la bactériothérapie ont leurs indications dans la Maladie de Carré.

I. — CHIMIOTHÉRAPIE

Parmi les agents de la thérapie chimique, on pourra utiliser, suivant le tableau symptomatique observé : les antistreptococciques de synthèse, **Septazine** et **Soluseptazine**, le **Stovarsol**, le **Novarsénobenzol Billon** et la **Gonacrine**.

a. Septazine et Soluseptazine. — Le rôle important joué par les streptococoques dans les complications de la Maladie de Carré justifie l'emploi de ces sulfamidés (Daviaud, Fourneaux, Darraspen). Les deux produits, associés de préférence, sont efficaces au stade septicémique et au début des complications pulmonaires et digestives. Leur action est beaucoup plus douteuse contre la broncho-pneumonie déjà installée et contre les entérites compliquées d'atteintes hépatiques et rénales.

Cette médication, en modifiant les symptômes fébriles et les troubles fonctionnels qui en dépendent, permettra au malade de faire les frais de l'inflammation et de l'infection secondaire de certains tissus et organes ; ainsi sera retardée l'époque des localisations organiques.

La **Septazine** sera utilisée *per os* à la dose quotidienne de 1 à 2 grammes (2 à 4 comprimés), la **Soluseptazine** en injections sous-cutanées à la dose de 0 gr. 30 (1 ampoule de 5 cc.) à 0 gr. 60 (1 ampoule de 10 cc.). Un index thérapeutique particulièrement favorable permet de doubler ces doses sans qu'il en résulte aucun inconvénient.

Le rythme des injections ainsi que l'intervalle à laisser entre 2 injections successives seront réglés suivant l'état du malade et l'amélioration constatée. Deux à trois injections sont habituellement nécessaires pour avoir un résultat.

Généralement, l'amélioration est déjà sensible après la deuxième intervention. La défervescence de la température ne coïncide pas toujours avec la rétrocession des symptômes locaux, et, le plus souvent, l'amélioration de l'état général précède l'action sur la fièvre.

Il y a toujours avantage à associer la **Septazine** et la **Soluseptazine**, et cette association n'oblige pas à diminuer la posologie prévue pour chacun de ces produits.

b. Stovarsol et Stovarsol sodique. — Le **Stovarsol** agit à divers stades de la maladie du jeune âge (C. et A. Bouchet).

A titre préventif, à défaut de toute méthode éprouvée de vaccination spécifique, le **Stovarsol** peut être utilisé *per os* une fois par semaine, à la dose de 5 centigr. par kilogr.

Dès l'apparition des premiers symptômes (hyperthermie seule ou associée à un début de localisation intestinale ou de catarrhe respiratoire), l'injection de **Stovarsol sodique** par voie veineuse ou sous-cutanée permettra d'enrayer l'affection.

C'est surtout dans les localisations nerveuses (myélites diffuses dorso-lombaires) que le **Stovarsol** trouvera ses indications les plus précises. On peut utiliser le **Stovarsol** (voie buccale) sur la base de 4 centigr. par kilogr., par comprimés à 0,25 pendant 4 jours consécutifs avec arrêt de 4 jours, en prolongeant le traitement pendant plusieurs semaines, mais à la condition d'agir au début. Si, au contraire, l'intervention est tardive, il est préférable d'utiliser le **Stovarsol sodique** en injections sous-cutanées ou intraveineuses à la même dose par séries de 3 à 4 injections quotidiennes interrompues par un repos de 2 à 3 jours.

En dehors de ces indications précises le **Stovarsol** sera, en tant que stimulant de la nutrition, une médication adjuvante précieuse à toutes les périodes de la Maladie de Carré et, en particulier, à l'époque de la convalescence.

c. Novarsénobenzol Billon. — Dans la Maladie de Carré, le **Novarsénobenzol Billon** trouvera des indications soit à la phase de début, alors que les germes de sortie n'ont pas encore créé de localisation (Panisset et Verge), soit dans les formes catarrhales (Motas, Paricesco et Lachalerie). Les doses et le rythme des injections adoptés sont les suivants :

Si l'on fait une seule injection de **Novarsénobenzol Billon**, on donne d'emblée la dose maxima, soit 2 centigr. par kilogr. Si l'on pratique des injections répétées, on injecte, chaque 2 jours consécutifs, un centigr. de médicament par kilogr. de poids vif. Lors de processus morbides particulièrement graves, on peut, 4 jours par semaine, faire une injection médicamenteuse en laissant 1 ou 2 jours de repos entre chaque série d'injections. L'effet du médicament est marqué par une hyperthermie passagère à laquelle fait suite une défervescence notable, résultat de son action antitoxique.

Le **Novarsénobenzol Billon** à ces mêmes doses favorise la guérison des localisations nerveuses (Poénary et Vecchiu).

Dans tous les cas, l'efficacité de la médication réside dans la précocité de l'intervention.

d. Gonacrine. — La **Gonacrine** doit être spécialement réservée aux formes septicémiques. Elle déclenche une action bactéricide qui est suivie d'une augmentation du pouvoir phagocytaire des leucocytes.

La **Gonacrine** sera utilisée à la dose de 0 gr. 001 à 0 gr. 002 par kilogr. de poids, par voie intraveineuse de préférence, bien que la voie intramusculaire soit possible d'après Domagk et Kikuth. Pour se mettre à l'abri du choc, d'ailleurs assez peu marqué, consécutif à l'injection, il est recommandé d'utiliser la solution

à 0,50 p. 100 associée à volume égal de sérum glucosé hypertonique (Buzenac).

La **Gonacrine** sera indiquée également *par voie buccale* dans certaines formes intestinales, dans le cas notamment de diarrhées muqueuses malodorantes, à la dose de 0 gr. 25 à 1 gramme, suivant le poids ; elle sera administrée deux fois par jour en solution aqueuse, en poudre ou en pilules (Ariess). Amenée par ce moyen à forte concentration dans le tube digestif, elle exerce une action locale sur la flore intestinale. Elle procure une amélioration rapide de l'état général, les défécations se font plus régulières et moins douloureuses ; la coloration jaunâtre de l'urine témoigne de l'évacuation de la **Gonacrine** par le rein.

Dans les lésions *oculaires*, la **Gonacrine** employée en solutions aqueuses à 2 p. 100, en lavages ou pulvérisations, dessèche l'exsudat purulent et fait recéder rapidement l'inflammation conjonctivale.

II. — BACTÉRIOTHÉRAPIE

La Bactériothérapie sera mise en œuvre de préférence au stade initial de la maladie. Le **Propidon**, bouillon stock-vaccin, influence si favorablement la défense que les localisations secondaires sont, le plus souvent, évitées.

Les doses de **Propidon** à injecter chez le chien sont de 0 cc. 5 à 2 cc. suivant le poids. Le **Propidon** sera injecté de préférence par la voie intramusculaire, bien que la voie sous-cutanée puisse être également employée, quoiqu'elle donne naissance *in situ* à des placards œdémateux.

Les injections sont suivies d'une réaction locale se manifestant par une légère tuméfaction plus ou moins douloureuse. La réaction générale est caractérisée par une hyperthermie passagère, de l'abattement, de l'anorexie. Elle persiste 24 heures et, pendant la défervescence, le malade ressent déjà une sédation appréciable de la douleur causée par l'affection qui a nécessité l'injection.

L'intensité de la réaction générale est le principal témoignage de l'efficacité du vaccin. Pour ce motif, si le choc vaccinal ne se manifeste qu'avec une intensité réduite, il sera indiqué de renouveler l'injection dès que la réaction sera atténuée, c'est-à-dire 3 à 4 jours après la première intervention.

III. — MÉDICATIONS SYMPTOMATIQUES

1° Le **Gardénal**, par voie buccale à la dose de 4 à 5 centigr. par kilogr., ou le **Gardénal injectable** par voie sous-cutanée à la dose de 10 à 30 centigr. suivant le poids, réalise une médication suspensive de haute valeur, dans les *localisations nerveuses*. Dans les formes méningées, on lui a même attribué une véritable action curative (Clodion, Chabrot, Bron).

2° L'**Alunozal** sera utilisé dans les localisations intestinales à la dose de 2 à 4 centigr. sous forme de comprimés ou de granulés.

3° Les effets toniques et dynamogéniques de l'**Ovo-Lécithine Billon** seront mis à profit à la période de convalescence. Les granulés seront administrés à la dose de une demi à une cuillerée à café par jour.

TRAITEMENT PRÉVENTIF

Pour nombre d'auteurs, l'avitaminose serait un des facteurs du complexe clinique qu'est la maladie des chiens. L'**Aviorhone** (vitamine D) sera donc indiqué chez tous les jeunes chiens comme préventif de la maladie.

Le traitement de la mère à la dernière semaine de la gestation et au cours de l'allaitement, de II à XV gouttes journalières suivant le poids, assurera aux petits les vitamines nécessaires.

Dès le sevrage et pendant 6 mois au moins, le jeune chien recevra une dose de II gouttes quotidiennes à augmenter progressivement avec la croissance jusqu'à VI à X gouttes suivant le format et le poids.

L'**Huile de foie de morue suractivée** sera utilisée dans le même but aux doses de XXX gouttes à 1 cuillerée à café suivant le poids de l'animal ; elle fournira au jeune chien l'appoint non négligeable de la vitamine A de croissance.

SEPTAZINE

Tubes de 20 comprimés à 0 gr. 50.

Flacons de 100 comprimés à 0 gr. 50.

— 1.000 — 0 gr. 50.

SOLUSEPTAZINE

Boîtes de 5 et de 25 ampoules de 5 cc. à 6 p. 100.

— 5 et de 25 — 10 cc. à 6 p. 100.

PROPIDON

Boîtes de 3 ampoules de 2 cc.

— 20 — 2 cc.

STOVAR SOL

Flacons de 28 comprimés à 0,25.

— 70 — 0,05.

— 200 — 0,01.

Comprimés vrac : boîtes de 50, 100, 500 et 1.000 gr.

Poudre pure : vrac : Flacons de 50, 100, 500 et 1.000 gr.

STOVAR SOL SODIQUE

Boîtes de 5 ampoules à 0 gr. 25.

Vrac : Flacons de 50, 100, 500 et 1.000 grammes.

GONACRINE

Boîtes de 6 ampoules de 5 cc. à 0,50 p. 100.

NOVARSÉNOBENZOL BILLON

Boîtes de 1 ampoule à 0 gr. 15 et 0 gr. 30.

GARDÉNAL

Tubes de 20 comprimés à 0 gr. 10.

— 30 — 0 gr. 05.

— 80 — 0 gr. 01.

GARDÉNAL INJECTABLE

Boîtes de 5 ampoules de 1 cc. dosées à 0 gr. 20.

ALUNOZAL

Tubes de 20 comprimés à 0,50.

AVIORHONE

Tubes de 30 grammes.

HUILE DE FOIE DE MORUE SURACTIVÉE

Bidons de 0,5, 1 et 5 litres.

OVO-LÉCITHINE BILLON

Flacons de granulés.

MALADIES PAR CARENCES

MINÉRALES

Dans le groupe des maladies de la nutrition, parmi les carences superposées qui sont à la base de nombre d'affections chroniques, il faut faire une large place aux avitaminoses A et D (A. Velu).

Si les manifestations aiguës, tel le rachitisme, sont très rares, la carence discrète est très fréquente et se manifeste par une moindre résistance aux infections, une tendance aux troubles digestifs, à des troubles de l'évolution dentaire, cette dernière en relation avec l'aphosphorose de **Theiler** et divers autres troubles subpathologiques, pour lesquels les carences minérales et le défaut de vitamines A et D devra être surtout incriminé.

L'avitaminose A produirait des arrêts de croissance staturale et l'avitaminose D agirait en altérant à la fois le métabolisme phospho-calcique et le fonctionnement des glandes endocrines.

Il est prouvé aujourd'hui que, dans les carences minérales, l'adjonction de sels minéraux plus ou moins assimilables n'amène pas l'amélioration cherchée si l'on n'y joint la vitamine D.

Tous ces états précarentiels bénéficieront de l'emploi du **Rhodavita** (vitamine D) ou de l'**Huile de foie de morue suractivée** (vitamine A et vitamine D). Les animaux, tout au moins le cheptel ovin, privés dans certaines contrées, principalement aux colonies, de fourrages verts pendant plus de la moitié de l'année, ou qui n'ont même à leur disposition à la période d'abondance que des fourrages surtout riches en cellulose inassimilable et très pauvres en matières minérales, profiteront particulièrement de cet appoint de vitamines.

Au surplus, chez les jeunes, dans toutes les espèces, les états de carence ou de précarance minérales qui prédisposent toujours les sujets aux infections microbiennes et parasitaires seront combattus efficacement par l'utilisation de la vitamine D (**Rhodavita** et **Huile de foie de morue suractivée**) dans la ration dès le sevrage et pendant toute la période de formation.

RHODAVITA

Tubes de 30 grammes: 1.000 gouttes environ.

Demi-tubes: 500 gouttes environ.

HUILE DE FOIE DE MORUE SURACTIVÉE

Bidons de 0,5, 1 et 5 litres.



MAMMITES DE LA VACHE

Alors que les mammites aiguës (streptococciques, staphylococciques ou mixtes) sont justiciables de l'antivirusthérapie et, dans certains cas, de la sérothérapie, dans les mammites streptococciques contagieuses à *Streptococcus agalactiæ*, les résultats sont des plus incertains en raison de l'évolution chronique de ces affections. Seule la chimiothérapie, malgré ses aléas, étant données les difficultés d'atteindre l'agent virulent dans les acini glandulaires, et aussi la bactériothérapie, peuvent intervenir favorablement aussi bien dans un but curatif que lorsqu'il s'agit de mettre en œuvre une prophylaxie économique.

A l'heure actuelle, les résultats chimiothérapeutiques les plus intéressants sont obtenus avec les sulfamidés et, après ces médicaments, c'est à l'acridinothérapie locale et générale qu'il faut donner la préférence.

I. — SOLUSEPTAZINE ET SEPTAZINE

Bien que la médication septazinée ne puisse prétendre à réaliser à coup sûr la stérilisation de la mamelle, les contrôles bactériologiques du lait après traitement ne permettant pas de conclure dans tous les cas à la disparition des streptocoques, on peut obtenir tout au moins, par ce moyen, une guérison clinique qui permet à la vache de poursuivre sa carrière économique de laitière.

Toutefois, pour atteindre ce résultat, il faut que l'intervention soit précoce : s'il n'est pas toujours aisé de traiter les formes torpides alors que l'examen bactériologique du lait n'a pas encore fixé le diagnostic, on peut toujours recourir à ce moyen à la période d'état dès l'apparition des signes cliniques.

On associera utilement au traitement d'attaque par voie parentérale à l'aide de la **Soluseptazine** l'administration de **Septazine per os** dans le but de maintenir pendant quelques jours la concentration élevée du produit sulfamidé dans les tissus. C'est ainsi qu'on peut prévoir les doses et le rythme du traitement comme suit : une première injection de **Soluseptazine** intraveineuse de 4 gr. 50, soit 3 ampoules à 15 cc., puis, de 24 à 48 heures d'intervalle, suivant l'urgence de l'intervention, des doses de 3 grammes (2 ampoules à 15 cc.) par voie sous-cutanée. Faisant suite à ce traitement d'attaque, il faudra prévoir un traitement à la **Septazine per os** à la dose de 10 à 15 grammes (20 à 30 comprimés) par jour pendant 8 jours.

Très généralement, après la deuxième injection, les symptômes locaux et l'aspect du lait s'améliorent. A la fin du traitement, les quartiers ont repris un aspect normal. La lactation ne tarde pas à se rétablir qualitativement et quantitativement. Si la stérilisation reste problématique après le traitement, la guérison clinique permet de conserver la laitière, quitte à la tenir isolée au cas où elle risquerait d'être encore porteuse de germes.

Une nourriture pauvre en protéiques, plus riche en hydro-carbonés et en matières minérales, sera un excellent moyen d'endiguer dans la mamelle le réveil microbien (G. Lesbouyries).

La médication septazinée présente également un réel intérêt au point de vue prophylactique. Étant données les difficultés de repérer les mammites cliniquement inapparentes, il y a grand avantage à traiter préventivement tous les sujets d'une exploitation infectée, quelle que soit leur apparence de santé, ainsi que toutes les vaches introduites dans l'élevage en vue du renouvellement du cheptel. On utilisera dans ce but soit la **Soluseptazine** (une seule dose de 3 grammes), soit la **Septazine per os** (10 grammes 8 jours consécutifs).

II. — GONACRINE

A. *Traitement local.* — La **Gonacrine** (Chlorométhylate de diamino-acridine) est apte à provoquer dans la mamelle l'irritation légère qui favorise la réaction cellulaire et bactéricide sans arrêter le fonctionnement de la glande. On peut donc, par ce moyen, envisager la possibilité de stériliser les conduits galactophores sans récurrence pendant au moins une année et, en associant ce traitement à la séparation des malades, on peut entrevoir, par cette méthode, l'élimination de la mammite streptococcique des troupeaux (Steck).

Pour réaliser le contact de l'antiseptique avec l'agent causal, on peut employer, soit la voie des canaux lactifères, soit l'injection intraparenchymateuse, cette dernière paraissant avoir, toutefois, une action plus limitée.

On peut traiter aussi bien les vaches sèches que les vaches en lactation ; tous les quartiers infectés peuvent être traités. Chez les vaches qui ne sont pas en lactation, le traitement doit être commencé dans la première moitié du stade de sécheresse et, si les vaches sont déjà sèches, au plus tard 7 à 8 semaines avant le vêlage. Pendant la période de lactation, le traitement peut être entrepris à un moment quelconque, sauf, autant que possible, à la période colostrale et dans les 3 ou 4 semaines qui suivent le vêlage.

Technique de l'injection par les canaux lactifères. — On a préconisé, pour ce traitement, des solutions aqueuses de 1 pour 4 000 à 1 pour 1 000 suivant la gravité des lésions, à la température du corps, 38 à 40° ; la solution à 1 pour 1 250 est indiquée par Seelemann. En ce qui concerne la quantité de solution à injecter, comme il est très difficile de juger par les recherches faites sur le lait du degré d'infection de la mamelle, il convient de remplir complètement le quartier sans que la mamelle soit trop tendue. On injecte habituellement de 500 à 1 500 cc. (au maximum) de solution pour chaque quartier. Les quatre quartiers peuvent être traités en même temps, mais, dans ce cas

on ne doit pas injecter plus de 1 000 cc. dans chaque quartier.

Après et pendant l'introduction du liquide, la mamelle doit être brièvement pétrie et massée.

Chez les vaches sèches, on peut laisser séjourner le liquide dans la mamelle pendant 15 à 24 heures ; chez les vaches en lactation, le lavage devra être très court ; de 3 à 5 minutes au plus.

Les diverses phases du traitement peuvent donc être résumées comme il suit :

1° Vidange complète de la mamelle ;

2° Désinfection des trayons et spécialement de leur orifice avec un tampon d'ouate imbibé d'alcool ;

3° Injection préalable avec 50 à 100 cc. de solution à 1 p. 1 250 ;

4° Aussitôt après, traite et nouvelle expression complète du quartier ;

5° Injection proprement dite des quantités de solution prévues ; massage et séjour de la solution ainsi qu'il a été dit précédemment.

Le facteur qui paraît avoir le plus d'influence sur le résultat est d'abord l'ancienneté de l'infection, les plus récentes, quelle que soit leur gravité, étant plus facilement curables que les anciennes ; ensuite, le nombre des interventions. La destruction des streptocoques est souvent obtenue après une seule injection, mais il faut, en principe, en prévoir 2 à 5 ou 6 jours d'intervalle.

De légers œdèmes peuvent apparaître au cours du traitement. La quantité de lait diminue d'un tiers ou de moitié les deux premiers jours qui suivent, mais la sécrétion lactée se rétablit normalement après 14 jours en moyenne, quelquefois beaucoup plus tôt.

Dans tous les cas, le lait recueilli dans la période qui suit immédiatement le traitement peut être donné aux

porcs et aux veaux de lait. Au cours de cette période, il faut, au surplus, prescrire au trayeur de vider complètement la mamelle trois fois par jour.

Technique de l'injection intraparenchymateuse. — Roger et Camus ont préconisé des injections transcutanées et intramammaires en lardage des quartiers qui assureraient la pénétration profonde des substances antimicrobiennes au contact et autour des parties lésées. Ce traitement est surtout intéressant en cas de localisation à un seul quartier. Le taux de concentration des solutions est le même que celui indiqué pour les injections par les canaux lactifères.

Dans les mammites gangréneuses, Schnoker a préconisé en association avec l'injection intraveineuse de **Gonacrine** des injections locales profondes à la limite des régions altérées, d'une solution de **Gonacrine** à 1 p. 300. Après élimination de la partie gangrénée, la cicatrisation se poursuivrait régulièrement à la suite de cette médication.

B. *Traitement général.* — Le traitement général ne doit pas être négligé, surtout dans les mammites anciennes. Il sera réalisé par des injections endoveineuses de **Gonacrine** de 1 gramme (1 ampoule de 20 cc. de solution à 5 p. 100).

BACTÉRIOTHÉRAPIE

Le **Propidon**, vaccin antipyogène triple, dans lequel le streptocoque et le staphylocoque sont associés au pyocyanique, doit être considéré comme un traitement plus rapide que le traitement médical, la précocité de cette thérapeutique étant toutefois un important facteur de réussite.

Chez la vache, le **Propidon** doit être injecté par voie sous-cutanée ou, mieux, par voie intramusculaire à la dose de 4 cc.

La réaction locale, placard œdémateux, est très peu accusée, tout au moins en utilisant la voie intramusculaire.

Mais la réaction générale est l'expression de l'activité du vaccin ; si le choc vaccinal exprimé par l'hyperthermie, la prostration, parfois des tremblements, ne se produit pas, il est nécessaire de renouveler l'injection.

De toute façon, dans les mammites, même en cas de réaction générale, il est indiqué de renouveler l'injection de 4 cc. dès que les symptômes réactionnels consécutifs à la première injection sont disparus (Ricaud).

SOLUSEPTAZINE

Boîtes de 10 ampoules de 15 cc.

SEPTAZINE

Tubes de 20. Boîtes de 100 et de 1.000 comprimés.

GONACRINE

Boîtes de 1 ampoule de 20 cc. à 5 p. 100.

Poudre pure : Flacons de 5 grammes.

Vrac : Flacons de 50, 100, 500 et 1.000 grammes.

PROPIDON

Boîtes de 3 ampoules de 4 cc.

MÉNINGO-ENCÉPHALO-MYÉLITE

DU CHEVAL

(Paraplégie infectieuse de Comény)

Cette streptococcie à allure épidémique, même lorsqu'elle est secondaire à l'intervention d'un ultravirus neurotrophe, véritable toxémie étendue à tout le système nerveux avec manifestation dominante de myélite dorso-lombaire, est justiciable des antistreptococciques de synthèse (Lesbouyries, Michel, Colle et Berthelon).

Dans le traitement de ces affections, on aura recours à la fois à la voie parentérale avec la **Soluseptazine** et à la voie digestive avec la **Septazine**.

La **Soluseptazine** sera utilisée de préférence par la voie veineuse, tout au moins pour les premières injections, à la dose de 3 grammes 3 ou 4 jours consécutifs ; la **Septazine** à la dose de 10 grammes (20 comprimés) par jour. Les deux médications peuvent être associées dans la même journée, l'une le matin, l'autre le soir, sans qu'il y ait lieu de modifier la posologie prévue pour chacune d'elles.

L'amélioration est perceptible au bout de 2 ou 3 jours et le retour à la normale obtenu en général au bout de 15 jours.

Pourtant, des rechutes sont possibles ; pour les éviter, il est bon de prévoir un traitement de consolidation avec la **Septazine**, 10 comprimés par jour, trois fois par semaine pendant un mois.

Dans les écuries infectées, il faut envisager le traitement préventif des chevaux qui ont encore les appa-

rences de la santé (Davesne). On aura recours, dans ce but, soit à la **Septazine** sur la base de 5 grammes (10 comprimés) par jour 8 jours consécutifs, soit à une seule injection sous-cutanée de 3 grammes de **Soluseptazine**.

SOLUSEPTAZINE

Boîtes de 10 ampoules de 15 cc.

SEPTAZINE

Tubes de 20. Flacons de 100 et de 1 000 comprimés.



MÉTRITES

On peut utiliser, dans la thérapeutique des métrites :

- 1° Un traitement local par les irrigations utérines ;
- 2° La vidange de l'utérus ;
- 3° La chimiothérapie ;
- 4° La bactériothérapie.

Ces traitements pouvant être associés dans certains cas.

I. — TRAITEMENT LOCAL PAR LES IRRIGATIONS UTÉRINES

On peut faire appel à la **Tochlorine** et à la **Gonacrine**.

La **Tochlorine** sera utilisée en solution à 2 p. 100.

La **Gonacrine** sera réservée de préférence aux métrites septiques consécutives à un avortement ou une dystocie, ayant sur d'autres antiseptiques l'avantage d'être à la fois moins toxique et plus diffusible. Cette dernière qualité est particulièrement précieuse chez la chienne, car elle permet d'atteindre toute l'étendue d'un utérus difficilement accessible en raison de sa longueur. On pourra utiliser des solutions à des taux de concentration progressifs de 1 pour 500 à 1 pour 100.

Dans les cas de métrite septique, on ne devra faire intervenir la solution antiseptique qu'après des injections de solutions chaudes d'eau bouillie refroidie à 40°.

II. — VIDANGE DE L'UTÉRUS

La vidange utérine est un complément indispensable de tous les traitements des métrites.

Chez les femelles domestiques, si la métrite aiguë survient principalement après des accouchements prématurés et laborieux qui ont nécessité l'emploi

d'instruments spéciaux ou des manipulations prolongées, elle est souvent, en dehors de ces cas, la conséquence de l'inertie utérine, et cette inertie est la principale cause de putréfaction du délivre et de la rétention des lochies, qui crée un milieu particulièrement favorable à l'infection. D'où les possibilités de l'association d'un pansement sec à l'extrait post-hypophysaire, restant entendu que l'efficacité de cette dernière médication sera plus irrégulière sur un utérus infecté, même avec des doses élevées, « la diminution de l'excitabilité serait en raison directe des altérations histologiques plus ou moins profondes de la couche musculaire dont les fibres ont diminué en nombre ou ont été lésées par les toxines microbiennes » (Cuillé, Darraspen et Chelle).

Ce retard dans l'action de l'**Infundibuline** est manifeste : alors que, sur la matrice saine, les effets de l'injection sont apparents au bout de 15 à 20 minutes, il faut compter un délai de 2 à 4 heures sur l'utérus enflammé. Il est nécessaire, dans ce cas, de renouveler les interventions à intervalle de 24 à 48 heures en alternant les injections d'**Infundibuline**, avec l'introduction dans l'utérus du pansement sec. Après chaque injection, un écoulement abondant de pus, une baisse de la température accompagnée d'une amélioration de l'état général et du retour de l'appétit témoignent de l'efficacité du traitement.

Ce n'est que dans le cas où l'infection a gagné le muscle utérin qu'une cure, même très longue, ne peut aboutir à une guérison totale.

Dans le cas de métrite chronique avec *pyomètre*, non seulement le diagnostic clinique, très difficile avec les intermittences de l'écoulement vulvaire, peut être assuré par l'**Infundibuline**, qui procurera, dans les 3 ou 4 heures qui suivent, l'évacuation du pus, mais encore le renouvellement des injections toutes les 24 heures permettra l'évacuation utérine, le nombre des interventions nécessaires pouvant varier de 3 à 10 et même jusqu'à 15 injections. Si une action curative peut être difficilement demandée à l'**Infundibuline** dans le cas d'inflammation chronique de l'utérus, on

peut au moins espérer maintenir les animaux traités pendant assez longtemps avec toutes les apparences de la santé.

Les doses d'**Infundibuline** à utiliser chez les diverses espèces sont les suivantes :

Vaches et juments	de 2 à 5 cc.
Truies	de 1 à 2 cc.
Chèvres et brebis	2 cc.
Chiennes et chattes.....	de 1 à 2 cc.

(suivant le poids).

III. — CHIMIOTHÉRAPIE

La métrite, en tant que complication grave de la période puerpérale, est surtout justiciable de la chimiothérapie, la vidange obtenue par l'**Infundibuline** n'étant, dans ce cas, qu'une médication adjuvante.

Elle sera réalisée à l'aide de la **Soluseptazine** chez toutes les espèces domestiques, du **Novarsénobenzol Billon** et de la **Gonacrine** chez la chienne.

a. Soluseptazine : les métrites aiguës du post-partum sont justiciables de la médication septazinée chez toutes les espèces domestiques. On pratique des injections de 3 grammes à 4 gr. 40 chez les vaches, de 1 gr. 50 chez les truies, de 0 gr. 30 à 0 gr. 60 chez les chiennes, de 0 gr. 20 chez les chattes. Deux ou trois injections successives peuvent être nécessaires pour juguler l'infection, mais la rémission des symptômes est déjà sensible après la première intervention.

b. Novarsénobenzol Billon : chez la chienne, le **Novarsénobenzol Billon** à la dose de 0 gr. 12 à 0 gr. 20 procure un abaissement de la température dans les 4 ou 5 heures qui suivent l'injection. Il peut être nécessaire cependant de la renouveler 2 ou 3 jours plus tard (Lesbouyries et Berthelon).

c. Gonacrine : chez la chienne, surtout dans les cas où la **Gonacrine** ne peut être utilisée dans le traitement local (lavage utérin), on a recours au traitement général et on l'injecte par voie intramusculaire, ou, mieux, par voie veineuse: 2 injections à 24 heures d'in-

tervalle, la première de 0 gr. 20, la deuxième de 0 gr. 10 de **Gonacrine** (Albornoff).

IV. — BACTÉRIOTHÉRAPIE

Le **Propidon**, vaccin antipyogène dans lequel les streptocoques, les staphylocoques sont associés au pyocyanique, sera particulièrement indiqué dans les septicémies de parturition : utilisé à temps, avant que tous les moyens de résistance à la maladie soient épuisés, il activera la défense, pourra transformer l'infection et l'orienter vers une évolution bénigne.

Dans les métrites septiques chez les vaches, le traitement de l'infection générale, point de départ de l'accident, sera obtenu par ce vaccin. Il faudra donc l'utiliser en principe toutes les fois qu'une réaction fébrile de quelque intensité pourra faire suspecter l'infection générale.

Les doses de **Propidon** à injecter sont de 4 à 6 cc. pour les vaches, de 3 cc. pour les juments, de 1 à 2 cc. pour les chiennes.

Le **Propidon** sera injecté de préférence par la voie intramusculaire, bien que la voie sous-cutanée puisse être également employée, quoiqu'elle donne naissance *in situ* à de vastes placards œdémateux ; la région du poitrail est particulièrement favorable.

Les injections sont suivies d'une réaction locale se manifestant par une légère tuméfaction plus ou moins douloureuse. La réaction générale, caractérisée par une hyperthermie passagère, de l'abattement, de l'anorexie, est surtout accusée chez la jument. Elle persiste 24 heures et, pendant la défervescence, le malade ressent déjà une sédation appréciable de la douleur causée par l'affection qui a nécessité l'injection.

L'intensité de la réaction générale est le principal témoignage de l'efficacité du vaccin. Pour ce motif, si le choc vaccinal ne se manifeste qu'avec une intensité réduite, il sera indiqué de renouveler l'injection dès que la réaction sera atténuée, c'est-à-dire 3 à 4 jours après la première intervention.

TOCHLORINE

Flacons de 1.000 grammes.

GONACRINE

Boîtes de 3 ampoules de 5 cc. à 2 p. 100.
— 10 — 5 cc. à 2 p. 100.
— 6 — 5 cc. à 0,50 p. 100.

Poudre: Flacons de 5 et de 50 grammes.

Boîtes de 100, 500 et 1.000 grammes.

INFUNDIBULINE

Boîtes de 5 ampoules de 0 cc. 5.
— 5 — 1 cc.
— 3 — 2 cc.
— 3 — 4 cc.

NOVARSÉNOBENZOL BILLON

Boîtes de 5 ampoules de 0 gr. 05.
— 5 — 0 gr. 10.
— 5 — 0 gr. 15.

PROPIDON

Boîtes de 3 ampoules de 2 cc.
— 20 — 2 cc.
— 3 — 4 cc.
— 20 — 4 cc.

SOLUSEPTAZINE

Boîtes de 5 ampoules de 5 cc. à 6 p. 100.
— 25 — 5 cc. à 6 p. 100.
— 5 — 10 cc. à 6 p. 100.
— 25 — 10 cc. à 6 p. 100.
— 10 — 15 cc. à 10 p. 100.

ŒSOPHAGOSTOMOSE BOVINE

Dans l'œsophagostomose bovine, tout au moins au stade nodulaire, si tous les anthelminthiques sont mis en échec, le **Verbutane**, sans avoir la spécificité qu'il présente à l'égard de la cylicostomose, car il faut compter ici avec le devenir du produit dans les réservoirs gastriques, a marqué une action certaine sur le parasite au stade larvaire et un pourcentage de succès intéressants. Ici encore, comme chez le cheval, c'est la dose de 0 cc. 18 par kilogr. qui est valable, soit 80 cc. pour un bovin adulte et 45 cc. pour des bouvillons de 200 kilogr. environ (Perrin); c'est l'huile d'olive ou l'huile d'arachide, additionnée de 5 à 8 gouttes d'huile de croton, qu'il convient d'administrer 5 heures après l'anthelminthique.

Il va sans dire que le résultat à attendre est fonction de l'époque de l'intervention. Si l'action est favorable sur le nodule intramuqueux, elle est nulle au moment où l'embryon a déjà pénétré dans le péritoine (Constantin). Dans un lot d'animaux atteints d'œsophagostomose, il faut soigner les moins atteints; ceux qui présentent une diarrhée chronique avec cachexie ne sont pas curables.

En milieu infesté, le traitement précoce au **Verbutane** est un moyen préventif qui ne saurait être négligé.

VERBUTANE

Flacons de 80 cc.

PARASITES GASTRO-INTESTINAUX

La valeur anthelminthique du **Didakol** (Tétrachlorure de carbone pur) et du **Didakène** (Tétrachlorythylène pur) à l'égard de nombre de parasites intestinaux est formellement démontrée.

En dehors de l'action de ces produits dans l'Uncinariose du chien et dans les Strongyloses gastro-intestinales du mouton, qui font l'objet de chapitres spéciaux, on retrouve leurs indications dans nombre d'helminthiases chez diverses espèces domestiques.

CHEVAL

Contre les *gastrophiles de l'estomac*, le **Didakol** peut être utilisé au même titre que le Sulfure de carbone ; il doit même être préféré à ce dernier médicament parce que mieux toléré par les états gastriques liés à la présence de ces parasites. Les doses moyennes à utiliser sont de 15 cc. à 35 cc.

C'est surtout comme vermifuge du gros intestin, en particulier contre les *strongles* et les *ascaris*, que le **Didakol** a montré une efficacité constante approchant de 100 p. 100 (Marotel, Chevalier).

Il doit être administré dans 200 cc. d'huile — dont 100 cc. d'huile de vaseline et 100 cc. d'huile de ricin — qui joue en même temps le rôle d'excipient et de purgatif.

Mais il va sans dire que cette médication ne saurait prétendre qu'à atteindre les parasites au stade parfait. Pour agir sur les strongles au stade larvaire, sanguin (artères mésentériques), on a préconisé de compléter l'action de l'anthelminthique par voie digestive par l'introduction de médicaments vermicides

par le sang. Le **Stovarsol sodique** a donné des résultats intéressants (Marotel et Bouchet).

C'est ainsi que, 8 jours après l'administration du **Didakol**, pas plus tard, afin d'éviter que le cycle évolutif des parasites soit rétabli, on doit soumettre l'animal à l'action du larvicide. Le **Stovarsol sodique** est injecté par voie veineuse à la dose de 5 grammes, répétée jusqu'à quatre et cinq fois à 48 heures d'intervalle.

Les contrôles coprologiques effectués pendant la période de 3 mois qui suit l'administration du larvicide permettent de conclure à l'efficacité de cette médication dans la majorité des cas.

(Le traitement de la Cylicostomose du cheval fait l'objet d'un chapitre spécial.)

BOVINS

Chez les *bovins*, le meilleur *antistrongylidien* est le **Didakène**, qu'on utilise à la dose de 30 à 60 cc. contre les strongles de la caillette et de 20 à 40 cc. contre les *bunostomes*.

Chez le *veau*, contre les *ascaris*, on aura recours indifféremment au **Didakène** ou au **Didakol**, à la dose de 5 à 10 cc. suivant l'âge.

(Le traitement de l'œsophagostomose bovine fait l'objet d'un chapitre spécial.)

OVINS ET CAPRINS

Contre les *trichostrongles* de l'appareil digestif, notamment l'*Hæmonchus contortus*, surtout en cause chez ces espèces, le **Didakol** et le **Didakène** (voir ci-après) ont la même efficacité, le premier à la dose de 1 cc., le deuxième à la dose de 2 cc. L'administration de ces doses est à renouveler au bout de 4 jours. On peut prévoir un traitement systématique de tous les animaux dans les régions où ces helminthoses

sévissent en permanence ; dans ce cas, il faudra recourir, en principe, à 3 traitements du début du printemps jusqu'à l'automne.

PORCINS

Le **Didakène** est l'anthelminthique de choix à utiliser chez le porc. Chez les porcs adultes, contre les ascaris et les gigantorhynques, à la dose de 1 cc. par 15 kilogr. de poids ; pour les porcelets, contre l'ascaridiose, on administre le **Didakène** une fois par mois, sur la base de 1 cc. par 10 kilogr. de poids.

CARNIVORES DOMESTIQUES

Le **Didakène** est l'anthelminthique de choix à utiliser contre les némathelminthes : Trichocéphales, Ankylostomes, Ascarides, Trichures ; contre le *Tænia*, il ne donne que des résultats aléatoires.

Chez le chien, le **Didakène** doit être administré aux doses de 0 cc. 20 à 0 cc. 30 par kilogr., son innocuité est absolue. Les chiens de petite taille et les plus jeunes le supportent particulièrement bien.

L'administration en capsules de 1 cc., 0 cc. 5 ou 0 cc. 25 suivant la taille des sujets à traiter, est la plus recommandable, car elle permet d'assurer une posologie rigoureuse.

Cependant, dans le traitement de la trichuriose, l'administration en breuvage doit être préférée (Dé-troyat). Dans ce cas, le **Didakène**, aux doses indiquées précédemment, est mélangé à 4 parties d'huile de paraffine. Ce mode d'administration libère l'anthelminthique plus progressivement et lui permet d'agir dans la dernière portion du tube digestif où les trichures sont implantés dans la muqueuse et protégés dans un mucus épais. L'administration même lente en breuvage est suivie de quelques quintes de toux réflexes, d'ailleurs sans gravité.

Le **Didakène** trouvera également ses indications lors de crises épileptiques d'origine parasitaire dues le plus souvent à une infestation massive par les ascaris. Pour des chiens de moins de 2 mois, toujours infestés *in utero*, il faudra toujours recourir au traitement de la mère en même temps qu'au traitement des petits.

Les animaux atteints d'entérite diarrhéique, qu'elle soit d'origine parasitaire ou autre, peuvent, sans inconvénient, être traités au **Didakène**. Cette entérite, loin de diminuer le pouvoir anthelminthique du médicament, provoque une expulsion plus rapide des parasites (Capgras).

Le **Didakène** se suffit à lui-même ; il est inutile de compléter l'action du vermicide par celle d'un purgatif.

Les doses de **Didakène** à utiliser chez le chat contre l'*ascaridiose* (*Belascaris mystax*) sont les mêmes que celles indiquées pour le chien. Henry précise que, dans un but prophylactique, on peut instituer un traitement sur la même dose de base de 0 cc. 2 par kilogr. dès l'âge de 25 jours et la renouveler toutes les 3 semaines jusqu'à 4 mois.

VOLAILLES

Chez les volailles, contre les *ascaris*, *hétérakis*, *strongles* et *spiroptères* du ventricule succenturié, *capillaires* du jabot et de l'intestin grêle, le **Didakène** est l'anthelminthique de choix. Pour des sujets de taille d'une poule adulte, il faut administrer deux globules de 0 cc. 25 à 2 jours d'intervalle.

Ce même médicament peut être employé localement, en lavements, à la dose de 1 cc. mélangé à 1 ou 2 parties d'huile de paraffine contre les trématodes de cloaque (*Prosthogonimus*).

RÉGIME

Ne pas négliger de soumettre les animaux à traiter à une demi-diète le jour qui précède et le jour qui suit

l'administration du médicament et à la diète complète le jour du traitement.

Si un régime laxatif peut être préconisé avant le traitement, les constipés paraissant plus sensibles au médicament, la purgation qui est indiquée avec la plupart des anthelminthiques n'est à recommander pas plus avec le **Didakène** qu'avec le **Didakol** et risquerait, au contraire, de nuire à l'efficacité de ces produits.

MÉDICATIONS ADJUVANTES

La propriété que possèdent quelques arsenicaux, notamment le **Stovarsol**, de subir, au contact de certains liquides organiques, des modifications qui leur confèrent le pouvoir anthelminthique, justifie l'emploi de ce produit dans toutes les affections vermineuses chez le chien.

Au surplus, chez toutes les espèces, le rôle tonique de premier plan du **Stovarsol**, non seulement déclenche une réaction contre les états anémiques qui sont la règle lors d'infestations parasitaires massives, mais encore modifie l'organisme en le rendant moins favorable à l'évolution des parasites en cause. En ne considérant que ce seul point de vue, dont l'intérêt est évident, on doit considérer le **Stovarsol** comme la médication adjuvante idéale de toutes les helminthiases.

Le **Stovarsol** sera utilisé *per os* aux doses ci-après :

Cheval et bœuf : 10 grammes ;

Chiens : 0 gr. 05 par kilogr.

Enfin, pour combattre la dépression organique qui suit obligatoirement, surtout chez les jeunes sujets, le traitement antiparasitaire, on utilisera avec avantage le **Rhodavita** chez les grands animaux et l'**Aviorhone** chez le chien. Ces produits contribueront puissamment à ce travail de réparation.

DIDAKOL

Boîtes de 12 capsules de 1 cc.
— 100 — 1 cc.

Boîtes de 12 capsules de 0 cc. 5.
— 100 — 0 cc. 5.

Didakol *vrac*: Flacons de 50 et 100 grammes.

DIDAKÈNE

Boîtes de 6 capsules de 5 cc.
— 25 — 5 cc.

Boîtes de 12 capsules de 1 cc.
— 100 — 1 cc.

Boîtes de 12 capsules de 0 $\frac{1}{2}$ cc. 5.
— 100 — 0 cc. 5.

Boîtes de 50 capsules à 0 cc. 25.

Didakène: Flacons de 50 et 100 grammes.

VERBUTANE

Flacons de 80 cc.

STOVAR SOL

Vrac: Flacons de 50, 100, 500 et 1.000 grammes.

PÉRI-PNEUMONIE BOVINE

Si la péripneumonie a disparu du cadre des maladies infectieuses dans les pays de l'Europe Occidentale dotés d'une organisation sanitaire, la maladie reste fréquente en diverses contrées, notamment dans notre domaine de l'Afrique Occidentale Française.

Le **Novarsénobenzol Billon** peut être considéré comme un spécifique contre la péripneumonie. Tous les cas qui ne sont pas trop avancés sont traités par ce médicament avec la sécurité à peu près absolue d'obtenir des résultats remarquables. Le traitement comporte 3 injections successives à 48 heures d'intervalle de chacune 3 grammes de **Novarsénobenzol** (S. Riera). D'après G. Curasson, dans la majorité des cas, 90,4 p. 100, et aux divers stades de la maladie, la guérison est obtenue rapidement ; seuls résistent à cette médication les animaux très gravement atteints portant des lésions massives des deux poumons ; une seule injection de 2 gr. 5 à 3 grammes de **Novarsénobenzol Billon** est suffisante.

Injecter, dans la jugulaire, le **Novarsénobenzol Billon** dissous dans quinze fois son poids d'eau bouillie ou, mieux, distillée.

On doit veiller, lors de l'injection, à ne pas laisser le liquide s'infiltrer dans le tissu périveineux ; pour éviter cet inconvénient, on comprime de nouveau la veine à la fin de l'injection et on laisse le sang s'écouler avant de retirer l'aiguille. Si l'engorgement se produit, il n'a aucune tendance à l'abcédation, il cède facilement à des compresses chaudes et humides. S'il arrive que l'animal montre un peu d'inquiétude après l'injection, tout rentre dans l'ordre en quelques minutes.

L'emploi de cette médication dans un but curatif

et la vaccination préventive des contaminés sont désormais deux moyens efficaces pour avoir raison d'une maladie contre laquelle on était jusqu'ici assez mal armé.

NOVARSÉNOBENZOL BILLON

Boîtes de 3 ampoules de 1 gramme.

— 3 — 2 grammes.

— 3 — 3 —



PIÉTIN

L'action spécifique du **Novarsénobenzol Billon** dans le piétin du mouton a confirmé le rôle essentiel que joue dans cette maladie le *Treponema podovis* de Blaizot. Les applications de **Pommade au Novarsénobenzol Billon** donnent les meilleurs résultats. Pour l'employer, on lave les onglons soigneusement avec une solution antiseptique, on enlève les parties décollées, on sèche et on applique la **Pommade au Novarsénobenzol**. Le traitement peut être renouvelé quotidiennement. Les animaux doivent être entretenus sur une litière sèche et propre (Blot).

Un résultat plus rapide peut être obtenu en utilisant concurremment le **Novarsénobenzol** en injection intraveineuse, à la dose de 60 centigr. Une seule injection suffit pour assécher les bourgeons et ulcérations en 24 ou 48 heures.

POMMADE AU NOVARSÉNOBENZOL

Tubes de 50 grammes à 1 p. 20.



PIROPLASMOSES

Les possibilités d'action d'une méthode prémunitive ou vaccinale en matière de piroplasmose, soit que cette prémunition n'ait pu être réalisée, soit qu'elle l'ait été sur des animaux incapables de bénéficier du virus-vaccin, laissent à la chimiothérapie spécifique toute sa valeur pratique.

Deux médicaments présentent dans le traitement des piroplasmoses un intérêt de premier ordre, la **Gonacrine** et le **Zothelone**, tous deux d'une activité à peu près équivalente et remarquables par leur polytropisme à l'égard des nombreuses formes de piroplasmoses, le dérivé de l'urée pouvant toutefois être préféré au dérivé de l'Acridine chez quelques espèces domestiques, en raison des facilités de son emploi.

A ces deux médications doivent être ajoutés des produits tels que le **Trypanbleu**, le **Trypoxyl**, le **Stovarsol**, qui présentent une efficacité variable suivant le piroplasma en cause et aussi selon l'espèce domestique infectée.

BOVINS

On peut utiliser, dans les piroplasmoses bovines, la **Gonacrine** et le **Zothelone**, les deux produits ayant une efficacité sensiblement égale dans la piroplasmose vraie à *Piroplasma Bigeminum* et dans la Babesielllose à *Babesiella Berbera*. Pourtant, Velu et ses collaborateurs estiment qu'au Maroc le **Zothelone** ne présente aucun avantage sur la **Gonacrine** dans le traitement des Babesielloses et qu'au contraire, dans ces affections à évolution suraiguë, ce produit a le désavantage d'une action plus lente en raison de son mode d'administration sous-cutanée.

1° Dans la *Piroplasmose vraie*, une seule injection

intraveineuse de 1 gramme de **Gonacrine** arrête l'évolution de la maladie dans les 24 heures sans qu'une rechute ultérieure soit observée.

2° *Dans la Babesiellose*, pour une très grande majorité des cas, une seule injection intraveineuse de 1 gramme suffit pour enrayer la maladie ; toutefois, il peut être nécessaire de renouveler le traitement au cas où la courbe thermique marquerait une chute insuffisante dans les 48 heures.

L'intervention doit être aussi hâtive que possible pour enrayer dès le début l'évolution très rapide de la maladie ; en cas d'intervention tardive, si les parasites disparaissent, il persiste un état d'anémie qui nécessite la mise en œuvre de la médication symptomatique.

Pour ces deux formes de piroplasmoses, si l'on a recours au **Zothelone**, c'est la dose de 2 cc. de la solution à 5 p. 100 par 100 kilogr. de poids vif qui doit être utilisée, mais, pratiquement, l'ampoule de 6 cc. de cette même solution est valable pour un animal de 4 à 500 kilogr.

Dans la Babesiellose, la guérison survient en règle générale en moins de 24 heures ; elle se manifeste par le retour de l'appétit et l'émission d'urines normales (Tavernier, Donatien et Lestoquard).

3° *Dans l'Anaplasmose* (*Anaplasma marginale*), malgré quelques opinions divergentes — Farber, Velu et ses collaborateurs étant favorables à son emploi, Rampon ne lui accordant qu'une action fugace sur la température et sur la disparition des parasites du sang, — il semble bien que la **Gonacrine** soit recommandable aux doses utilisées dans le traitement des babesielloses.

Le **Zothelone** influence favorablement l'évolution de l'Anaplasmose, mais ne saurait prétendre à sa guérison.

4° *Dans la Theilériose* à *Theileria dispar*, l'action de la **Gonacrine** est variable suivant les régions où sévit cette affection ; mais, devant l'inefficacité absolue de toute autre médication, ce médicament reste

indiqué en dehors de toute intervention *in extremis*, étayé, s'il est nécessaire, par les ressources habituelles de la médication symptomatique (transfusion, sérum glucosé, etc...).

Dans cette même piroplasmose, si l'on ne constate pas de modification sensible tant sur l'index parasitaire du sang que sur l'évolution de la maladie, on ne peut méconnaître au **Zothelone**, en raison de son pouvoir antithermique marqué, une certaine activité dans l'accès de première invasion (Velu, G. Zottner, J. Grimpret et M. Petitdidier).

OVINS

La **Gonacrine** est très efficace dans l'*Anaplasmosse* et la *Babesiellrose*. Généralement, une seule injection intraveineuse de 0 gr. 15 améliore l'état général dès le lendemain ; les parasites restent visibles quoique rares, dans les jours qui suivent, mais disparaissent en 4 à 5 jours. Dans le cas où une nouvelle poussée thermique dénoncerait la présence de quelques parasites, il convient de renouveler l'injection. Les symptômes d'anémie et de dégénération sanguine s'atténuent progressivement. Les animaux peuvent être considérés comme cliniquement guéris et être remis au troupeau 8 à 10 jours après le début de l'intervention (Velu, Zottner).

Pourtant, si l'on admet que l'utilisation de la voie veineuse est une complication jugée insurmontable chez le mouton quand il s'agit, ce qui est le cas le plus fréquent, de traiter un très grand nombre d'animaux et même un troupeau entier, on est conduit à donner la préférence au **Zothelone**. Les doses de **Zothelone** à utiliser dans ce cas pour des moutons de 30 à 40 kilogr. sont de 0 cc. 6 à 0 cc. 8 de la solution à 5 p. 100. Les symptômes consécutifs à l'injection (voir au mode d'emploi) durent de 1 à 4 heures, sans qu'à aucun moment la situation ne devienne critique. L'état est normal après 24 heures et les brebis, 48 heures après le traitement, ont récupéré leur production laitière.

Cliniquement, l'amélioration est perceptible 24 à 36 heures après le traitement si celui-ci a été entrepris de 1 à 3 jours après l'apparition des symptômes. D'une façon générale, les seuls échecs concernent des traitements tardifs, alors que sont apparus des symptômes dysentériques avec tachycardie ; dans ce cas, pour que le traitement soit toléré, il faut prendre la précaution de répartir les doses précédemment indiquées en 3 injections à 6 heures d'intervalle. Il est tout à fait exceptionnel qu'on ait à renouveler l'intervention.

ÉQUIDÉS

La Piroplasmose vraie (*Piroplasma Caballi*) avait jusqu'ici, dans le **Trypanbleu**, en injection intraveineuse de préférence de la solution à 1 p. 100, à la dose de 1 cc. par kilogr. de poids, un agent curatif éprouvé.

Le premier en date, cet agent chimique, a dû céder la place d'abord à la **Gonacrine**, ensuite au **Zothelone**, ces deux produits ayant l'avantage d'agir plus rapidement, de ne produire ni choc ni blocage du système réticulo-endothélial. En outre, la **Gonacrine** colore moins longtemps les tissus élastiques, les ligaments et les artères, ce qui permet de livrer les animaux à la boucherie 15 jours au maximum après l'intervention, tandis qu'avec le **Trypanbleu** la coloration reste apparente sur certains tissus pendant deux mois. Même à activité égale, ce qui n'est pas démontré, cette seule raison doit plaider en faveur de produits tels que la **Gonacrine** et le **Zothelone**.

Gonacrine. — La dose de 1 gramme, 20 cc., de la solution à 5 p. 100, injectée par voie veineuse, est très généralement suffisante pour obtenir la guérison. Après une hyperthermie fugace aussitôt après l'injection, la défervescence se produit dans les 24 à 30 heures avec la disparition des œdèmes et de la coloration de la muqueuse, qui est un critérium de la guérison. La nécessité de renouveler l'injection est exceptionnelle (Testard, Logé, Béchade, Desroziers, Pelletier, Rossi).

Zothelone. — Dans la piroplasmose vraie à *Piro-*

plasma Caballi, une seule dose de 1 cc. pour 100 kilogr. de poids suffit à faire disparaître les parasites du sang. En 24 à 48 heures, le sujet traité reprend l'aspect de la santé. Pour des chevaux sévèrement atteints, adopter des doses faibles, quitte à les renouveler s'il en est besoin.

La température du malade ne s'élève pas dans les heures qui suivent le traitement. Les troubles légers et inconstants observés après l'injection sont toujours bénins et disparaissent rapidement (Logé et Guilhaon).

Trypoxyl. — Le **Trypoxyl** a donné des résultats favorables dans la Nuttalliose, mais à la condition de prévoir 2 ou 3 injections de 1 gramme. La convalescence serait abrégée par cette médication (Cigogna).

CHIENS

Trypanbleu. — Le **Trypanbleu** donne des résultats certains dans le traitement des piroplasmoses canines, en solution à 1 p. 100, à la dose de 1 cc. par kilogr. d'animal. La première dose est injectée en deux fois, par voie veineuse, à 24 heures d'intervalle. Deux autres doses doivent suivre à intervalles de 48 heures, puis de 6 à 7 jours (Taskin). Ce médicament a l'inconvénient de nécessiter de nombreuses interventions.

Zothelone. — Le **Zothelone** est le médicament de choix à mettre en œuvre contre *Piroplasma canis*. Il a le grand avantage d'être injectable par voie sous-cutanée et de ne nécessiter au maximum que 2 interventions dans la très grande majorité des cas.

Le chien est particulièrement sensible à l'action du **Zothelone**, mais les manifestations consécutives à son administration sont facilement évitées en utilisant des solutions dans du sérum glucosé à la concentration de 0 gr. 025 pour 100 (J. Cuillé, E. Darraspen et R. Florio).

La dose curative à employer contre *Piroplasma canis* est de l'ordre de un quart de milligramme par kilogr. de poids vif. Pratiquement, la dose de 0 gr. 005,

soit 2 ampoules de 10 cc. de la solution à 0 gr. 025 p. 100, doit être considérée comme nécessaire pour le traitement d'un chien de poids moyen (au-dessus de 10 kilogr.) et suffisante au-dessus de ce poids. Au-dessous de 10 kilogr., surtout chez les races très sélectionnées, il faut utiliser une dose moitié moindre, soit une seule ampoule de 10 cc. Pour de très petits chiens, au-dessous de 5 kilogr., ne pas dépasser 8 cc.

L'injection sous-cutanée doit être poussée très lentement.

On constate généralement, dans l'heure qui suit l'injection, une modification très sensible de l'état du malade ; très rapidement, la température s'abaisse, l'appétit renaît et les parasites disparaissent du sang périphérique.

Une seule injection s'avère efficace dans la majorité des cas, mais il n'y a aucun inconvénient à la renouveler au bout de 48 heures, notamment chez des chiens de très gros poids, si l'amélioration escomptée ne s'est pas produite. Une deuxième injection est également indiquée en cas de rechutes fréquemment observées dans les formes chroniques.

Si le **Zothelone** peut procurer des résultats surprenants dans des cas désespérés, il ne reste pas moins que son efficacité est fonction de la précocité de l'intervention. « Employé trop tardivement, disent Cuillé, Darraspen et Florio, sur des malades présentés à la fin de l'évolution d'une piroplasmose aiguë grave, alors que l'intoxication annihile les fonctions hépatiques et rénales, que l'hémolyse est telle qu'elle se traduit par une teinte acajou des muqueuses, il n'a pas le temps de guérir et, souvent, il précipite la terminaison de la maladie. L'état colloïdal des humeurs est tellement instable que le léger choc produit par l'injection peut tuer le malade. »

Gonacrine. — La **Gonacrine** reste le médicament le plus actif à utiliser dans la piroplasmose canine. Malgré les inconvénients de la voie veineuse, elle est l'ultime ressource dans le cas de formes qui ont résisté aux précédentes médications.

C'est sur la base de 0 gr. 001 à 0 gr. 003 par kilogr. qu'il faut calculer la dose efficace. On peut admettre qu'une ampoule de 5 cc. de la solution à 0,50 p. 100 est valable pour un chien de 10 kilogr., que cette ampoule doit être fractionnée au-dessous de ce poids et que, par contre, la dose doit être augmentée jusqu'à 2 ampoules pour un chien de 30 kilogr. et au-dessus.

La **Gonacrine** est très bien tolérée et n'occasionne aucun choc, à la condition de diluer les solutions à 0,50 p. 100 dans un certain volume de sérum physiologique additionné de glucose (Buzenac). C'est ainsi que, pour 5 cc. de **Gonacrine** à 0,50 p. 100, il faudra prévoir 25 cc. de sérum physiologique. Injecter lentement dans la saphène. L'expérience a démontré que cette masse de liquide était nécessaire pour favoriser l'élimination massive des toxines qui est à la base des violentes réactions attribuées parfois à la **Gonacrine**.

Si une seule injection suffit pour tuer les parasites circulant dans le sang, elle ne suffit pas généralement pour amener la guérison clinique. C'est le test de la décoloration des urines qui devra servir de guide pour les interventions ultérieures à 24 ou 48 heures d'intervalle suivant les cas. Lorsque les urines auront pris la teinte citron, il n'y aura plus qu'à prévoir une dernière injection de consolidation au bout de 4 ou 5 jours pour obtenir la guérison.

Prévention de la Piroplasmose canine par le Stovarsol.

Bien que l'étude expérimentale ait révélé l'action du **Stovarsol** contre *Piroplasma canis* et que certains vétérinaires aient préconisé le **Stovarsol sodique** comme agent curatif aux doses massives de 1 gramme pour un chien de poids moyen dans le cas de piroplasmose déclarée (Milcamps), on réserve généralement le **Stovarsol** à la thérapeutique préventive. Le **Stovarsol** par voie buccale à la dose de 5 centigr. par kilogr. 2 jours consécutifs prévient l'infection. Cette prophylaxie est mise en œuvre couramment chez des chiens chassant au bois et exposés aux tiques ; un traitement de 3 jours par mois pendant la période de chasse à la

dose de 2 comprimés de **Stovarsol** à 0,25 par jour met les chiens à l'abri de la maladie (Alliot).

*Mode d'emploi du **Trypanbleu**, du **Trypoxyl**, de la **Gonacrine** et du **Zothelone**.*

Le **Trypanbleu** est utilisé en injections intraveineuses en solution de 1 à 2 p. 100.

Le **Trypoxyl** est injecté sous la peau en solution à 10 p. 100.

La **Gonacrine** est utilisée par la voie veineuse en ampoules-solution de préférence, la solution extemporanée ne pouvant être obtenue qu'à un taux de concentration assez faible, 1 p. 40.

Exceptionnellement chez le chien, l'injection intramusculaire est possible, à la condition de ne pas s'exposer aux risques d'introduire des traces de solution sous la peau.

L'injection est parfaitement tolérée, même chez des gestantes. La seule contre-indication de la **Gonacrine** est la coexistence de la fièvre aphteuse et de la piroplasmose, qui seraient susceptibles de déclencher une crise rapidement mortelle (Saillard).

Le **Zothelone** peut être administré indifféremment par la voie sous-cutanée ou intramusculaire, mais la voie veineuse est à rejeter.

Les manifestations observées après l'administration de la dose thérapeutique consistent dans de l'inquiétude, des tremblements musculaires, une salivation abondante, l'émission d'urine et d'excréments liquides. Chez le chien, ces réactions sont plus marquées, elles durent 10 à 15 minutes et sont accompagnées de nausées, exceptionnellement de vomissements.

Une seule intervention est généralement suffisante, tout au moins pour les bovins et équins. Toutefois, rien ne s'oppose à ce qu'elle soit renouvelée, à la condition de ne pas laisser un trop long intervalle entre

2 injections successives, car il est reconnu qu'une première dose rend l'animal plus sensible, même à une dose moindre, si celle-ci est injectée après un délai de l'ordre de 12-30 jours au plus.

GONACRINE

Solution: Boîtes de 3 ampoules de 5 cc. à 2 p. 100.
— — 10 — 5 cc. à 2 p. 100.
— — 6 — 5 cc. à 0,50 p. 100.
— — 1 — 20 cc. à 5 p. 100.

Poudre pure: Flacons de 5 grammes.

Vrac: Flacons de 50, 100, 500 et 1.000 grammes.

ZOTHELONE

Boîtes de 5 ampoules de 10 cc. à 0,025 p. 100.
— 5 — 6 cc. à 5 p. 100.

TRYPANBLEU

Vrac: Flacons de 5 grammes.

TRYPOXYL

Vrac: Flacons de 50 et 100 grammes.

STOVAR SOL

Flacons de 15 et 30 comprimés à 0 gr. 25.

PLAIES

I. — ANTISEPTIQUES

Les plaies chirurgicales et les plaies accidentelles sont justiciables d'un traitement antiseptique qui est réalisé dans les meilleures conditions avec la **Tochlorine**, la **Gonacrine** et le **Planochrome**.

A. Tochlorine. — La **Tochlorine** (paratoluène sulfochloramine sodée) agit à la manière de la solution de Dakin, par mise en liberté progressive de chlore dont les propriétés bactéricides sont bien connues. On l'emploie en solution à 1 p. 100. On peut également préparer extemporanément une pommade à la **Tochlorine** mélangée à la vaseline dans la proportion de 1 de **Tochlorine** pour 4 de vaseline, la grande tolérance de ce produit permettant un dosage approximatif.

B. Gonacrine. — La **Gonacrine** peut être préférée pour le traitement des plaies infectées. En raison de sa très faible nocivité pour les tissus, de son pouvoir de diffusion et de désodorisation, elle donne une activité nouvelle aux cellules et active le bourgeonnement.

Pour les blessures superficielles, on utilise la solution à 1 p. 1 000 ou encore la poudre mélangée à une poudre inerte et absorbante, dans la proportion de 5 p. 100 (Glockner).

Dans le traitement de plaies anfractueuses, abcès et fistules, l'utilisation d'une solution de **Gonacrine** à 1 p. 1 000 additionnée de 7 grammes de chlorure de sodium par litre donnerait les meilleurs résultats (Wroght, Browning, Cohen).

L'action bactéricide de la **Gonacrine** à l'égard de *Brucella melitensis* et de *Brucella abortus* impose *a fortiori* son utilisation dans certaines affections pyogènes du cheval telles que les maux de garrot, où ces deux agents sont en cause, ainsi qu'il est fréquent dans les régions où sévit l'avortement infectieux des bovins.

Mais, dans ce cas, il sera prudent d'associer au traitement local un traitement général par des injections intraveineuses de 1 gramme de **Gonacrine**.

c. Planochrome. — Le **Planochrome**, sel sodique de la dibromoxymercurifluorescéine, joint à un pouvoir antiseptique élevé l'avantage de ne pas altérer les cellules et les tissus. Dans ce produit, grâce à sa combinaison avec une matière colorante acide, la fluorescéine, le mercure peut maintenir sa traditionnelle réputation d'antiseptique de haute valeur sans encourir les reproches de causticité.

Le **Planochrome** sera surtout employé comme antiseptique local : en solution à 5 p. 100 sur les plaies opératoires ou traumatismes récents dans le but d'empêcher les infections secondaires ; dans le traitement des collections septiques en solution à 2 p. 100 imbibant des mèches de gaze introduites soit dans les orifices de fistulisations spontanées, soit dans le trajet après délabrement.

En gynécologie, on l'utilisera en solution à 2 p. 100 pour les applications locales sur les plaies vaginales si fréquentes en cas de dystocie et qui servent souvent de porte d'entrée à des infections secondaires, et en solution à 5 p. 1.000 pour les irrigations (M. Pascal).

II. — BACTÉRIOTHÉRAPIE LOCALE

La bactériothérapie locale réalisée par le **Propidon**, bouillon-vaccin, et le **Propidex**, pommade préparée à l'aide de ce bouillon qui contient les principes destinés à lutter contre les principaux agents pyogènes, a sur le processus de réparation des plaies une influence si favorable qu'elle mérite une place à part dans la thérapeutique des plaies.

D'une manière générale, toutes les plaies ou lésions, qu'elles soient exposées à la suppuration ou déjà infectées, bénéficieront de l'emploi du **Propidon** ou du **Propidex**, sous réserve qu'elles siègent dans une région où l'application d'un pansement protecteur soit possible. C'est dire que la médecine des petits animaux doit bénéficier particulièrement de cette médi-

cation. La préférence sera donnée, suivant les cas, au **Propidex** ou au **Propidon**, le premier étant plus spécialement réservé aux plaies en surface, aux pyodermites, eczémas, brûlures, ulcères, blessures des yeux et des oreilles; le second, aux plaies anfractueuse : fistules, phlegmons, etc.

Toutefois, les deux produits, ayant des indications communes, pourront être employés d'emblée ou successivement.

Le **Propidon** et le **Propidex** seront utilisés comme il suit :

1° **Propidon**. — Après une toilette préalable de la plaie ou de la lésion, procéder au nettoyage de la peau avec de l'alcool légèrement iodé; imbiber ensuite de **Propidon** une gaze aseptique, en recouvrir la plaie, protéger de l'évaporation par un imperméable et fixer le pansement avec une bande. Pour les cavités et trajets fistulaires, utiliser des mèches de gaze imbibées de **Propidon**.

2° **Propidex**. — Dans les plaies proprement dites et lésions suppurantes localisées, nettoyer une fois pour toutes la partie à traiter avec de l'eau bouillie ou avec un peu d'alcool légèrement iodé; appliquer ensuite une compresse de gaze largement enduite de **Propidex** et recouvrir d'un pansement ouaté. Dans les cavités, introduire des mèches de gaze imbibées de **Propidex**.

Pour des affections cutanées de vaste étendue, enduire directement la surface cutanée de **Propidex** et protéger, si la région le permet, par un linge propre.

(L'emploi du **Propidon** et du **Propidex** est absolument compatible avec une médication générale.)

III. — VITAMINOTHÉRAPIE LOCALE

Malgré les améliorations apportées dans le traitement des plaies, leur cicatrisation par deuxième intention ne s'accomplit parfois qu'avec lenteur, d'où l'intérêt de l'emploi de l'**Huile de foie de morue suractivée** en pansements. Grâce à son action analgésique et cicatrisante, ce produit donne d'excellents résul-

tats dans tous les retards de cicatrisation (plaies atones, eschares, brûlures, etc.).

Après un nettoyage chirurgical, la plaie sera recouverte avec un pansement de gaze enduite d'**Huile de foie de morue suractivée**. Les pansements seront renouvelés en principe tous les 3 jours jusqu'à cicatrisation complète.

Les effets se traduisent par une évolution rapide de la plaie : apparition du bourgeonnement, régularité de la cicatrisation, souplesse du tissu des cicatrices. Au surplus, l'état général se trouve amélioré du fait que la vitamine est absorbée par les tissus. A l'action locale de régénération tissulaire s'est associée une action de défense organique antitoxique.

Ce traitement supprime les infiltrations et les infections profondes secondaires.

TOCHLORINE

Flacons de 20 et 100 grammes.

Vrac : Flacons de 1 kilogr.

GONACRINE

Flacons de 5 grammes.

Vrac : Flacons de 50, 100, 500 et 1.000 grammes.

PLANOCHROME

Ampoules de 1 gramme.

Flacons de 5 et 10 grammes.

PROPIDON-PANSEMENT

Boîtes de 10 ampoules de 10 cc.

PROPIDEX

Tubes de 30 grammes.

HUILE DE FOIE DE MORUE SURACTIVÉE

Bidons de 0,5, 1 et 5 litres.

PYODERMITES

Toutes les affections cutanées classées sous cette rubrique, affections dues aux microbes habituels de la suppuration, principalement le streptocoque, soit isolé, soit associé à des germes qui sont les hôtes habituels des téguments, sont justiciables de la médication septazinée : traitement général par la **Soluseptazine** et traitement local à la **Dermoseptazine**. C'est la thérapeutique canine qui bénéficiera surtout de cette médication.

On pratiquera des injections intramusculaires de **Soluseptazine** de 5 à 10 cc. de solution à 6 p. 100 qui seront répétées quotidiennement jusqu'à effet. L'application locale de la **Dermoseptazine** sera faite comme suit : après le nettoyage de la lésion à l'alcool, on utilisera la pommade en application large, tant sur la surface lésionnelle qu'à son pourtour. Si l'emplacemement de la lésion le permet, on recouvrira d'un pansement qui sera renouvelé toutes les 24 heures au début, puis tous les 2 ou 3 jours dans la suite.

La bactériothérapie locale réalisée par le **Propidex**, pommade à base de Propidon (bouillon stock-vaccin mixte préparé avec les diverses espèces microbiennes que l'on rencontre dans les plaies infectées), rendra également de très grands services dans ces mêmes affections.

Le **Propidex** sera utilisé comme suit : pour le premier pansement seulement, il convient de nettoyer la plaie à traiter avec de l'eau bouille tiède ou, mieux, avec un peu d'alcool. Appliquer ensuite la pommade et recouvrir d'une gaze aseptique ; compléter le pansement par une mince couche de coton hydrophile et l'assurer par une bande si la région le permet.

En cas de lésion très étendue, enduire simplement de Propidon la surface cutanée.

Afin d'assurer autant que possible une action vaccinale permanente, répéter au début les applications une ou deux fois par 24 heures, jusqu'à ce que la réparation soit bien amorcée.

SOLUSEPTAZINE

<i>Boîte de</i>	<i>5 ampoules de</i>	<i>5 cc. à 6 p. 100.</i>
—	25	5 cc. —
—	5	10 cc. —
—	25	10 cc. —

DERMOSEPTAZINE

Tubes de 30 grammes.

PROPIDON-PANSEMENT

Boîte de 10 ampoules de 10 cc.

PROPIDEX

Tubes de 30 grammes.



RACHITISME

Quelle que soit l'étiologie mise en cause dans le rachitisme (maladie par carence vitaminique ou intoxication d'origine infectieuse), tout se passe, dans cette affection, comme si elle était la phase ultime de la carence en facteur D.

L'action favorable des méthodes actino-thérapeutiques dans le rachitisme est démontrée avec toute la rigueur désirable : l'actinothérapie obtient des améliorations cliniques qu'aucun autre traitement ne pourrait réaliser ; elle agit, non sur la cause elle-même, mais sur le processus par lequel cette cause détermine l'altération des os rachitiques, puisqu'elle détermine l'activation de l'Ergostérol dans l'organisme animal.

L'actinothérapie indirecte est de beaucoup la plus facilement réalisable et la plus sûre, puisqu'elle procure à l'organisme la vitamine D toute prête : le **Rhodavita**, pour les animaux de la ferme, l'**Aviorhone** pour ceux de la basse-cour.

Toutefois, on ne doit pas négliger le fait que, si le processus de calcification est sous la dépendance de la vitamine D, la vitamine A régit la différenciation des ostéoblastes, qui est un des stades de l'ostéogenèse. C'est dire le bénéfice qu'on pourra retirer, dans le rachitisme, de l'action de l'**Huile de foie de morue**, support idéal de ces deux vitamines, surtout chez les très jeunes sujets, pour qui l'action du facteur de croissance sera particulièrement opportune.

En raison de sa concentration élevée en vitamines, l'**Huile de foie de morue suractivée** permettra de réaliser à très faibles doses des buts thérapeutiques précis.

Si, chez les animaux domestiques, le rachitisme

vrai n'existe, avec son cortège habituel de troubles dystrophiques du système osseux, que chez le porc et le chien, il faut rattacher au rachitisme les manifestations de l'ostéitisme du cheval, qui, pour être plus discrètes, sont du même ordre, ont la même origine et sont justiciables du même traitement.

La médication vitaminée sera utilisée soit dans la prophylaxie du rachitisme, au moment du sevrage, en s'assurant par ailleurs d'une bonne hygiène générale, de rations alimentaires équilibrées en sels minéraux, soit dans le traitement de lésions installées. Dans ce dernier cas, il faudra prévoir un traitement d'attaque par des doses massives 3 ou 4 jours consécutifs en adoptant, dans la suite, des doses normales d'entretien.

POULAINS

Chez le cheval, les manifestations rachitiques (ostéitisme) se présentent très souvent sous une forme fruste caractérisée par des retards de croissance, des états anémiques mal définis dont le retentissement sur le squelette n'est guère accusé que par des vices d'aplombs. Ces troubles peuvent être évités en administrant le **Rhodavita** aux mères en fin de gestation et, pendant la lactation, à la dose de XX gouttes quotidiennes. Mais, parfois aussi, la phase d'extériorisation apparaît sur l'appareil locomoteur, avec tous les symptômes de l'ostéitisme qui s'échelonnent de la boiterie ambulatoire aux lésions précoces des synoviales et aux dystrophies osseuses.

Chez les très jeunes sujets, on utilisera de préférence l'**Huile de foie de morue suractivée** aux doses quotidiennes d'une cuillerée à soupe, traitement de 8 jours à prolonger pendant un mois avec des doses réduites de moitié.

Lorsque ces manifestations ostéitiques apparaissent plus tardivement, car leur évolution se prolonge souvent jusqu'à l'âge adulte, il convient de faire des cures périodiques de **Rhodavita** (XV à XX gouttes suivant

l'âge), traitement d'un mois avec des périodes intercalaires de même durée que les périodes de traitement.

PORCS

Chez les porcs, les carences minérales sont à l'origine de la grande réceptivité de ces animaux à l'égard des maladies infectieuses. Il convient donc de leur assurer le plus tôt possible un métabolisme phospho-calcique favorable en faisant intervenir la vitamine D. Le **Rhodavita** sera administré aux mères pendant les 15 derniers jours de la gestation et pendant la lactation à la dose de VIII à X gouttes quotidiennes. Ce traitement préviendra les troubles rachitiques proprement dits qui apparaissent souvent peu après le sevrage (troubles locomoteurs, tremblements sans déformation des articulations ou des rayons osseux, diarrhées). A ce stade, l'**Huile de foie de morue sur-activée** à la dose de 1 à 2 cuillerées à café, suivant l'âge, sera efficace.

A une période plus avancée, ce sont les dystrophies osseuses classiques du rachitisme qui apparaissent telles que tuméfactions, nodosités, gonflements épiphysaires, déviation des membres, modifications morphologiques de la face, contre lesquels le **Rhodavita** interviendra favorablement aux doses ci-après :

1° *Portées de porcelets* : dose collective de XII à XXX gouttes suivant le nombre et l'âge des petits, à renouveler 3 jours consécutifs ; dans la suite, doses d'entretien de XX gouttes en prévoyant des paliers d'arrêt de 8 jours après 20 jours de traitement.

2° *Porcs adultes* : X à XV gouttes quotidiennes. Les résultats sont déjà appréciables après 10 jours de traitement, mais il convient de prolonger dans la suite et jusqu'à guérison l'administration du produit sur la base de VIII gouttes quotidiennes.

CHÈVRES

Les symptômes de rachitisme chez la chèvre seront combattus par 4 ou 5 doses quotidiennes de X gouttes de **Rhodavita**, ramenées dans la suite à VI gouttes.

CARNIVORES DOMESTIQUES

Les chiens, surtout ceux de grande taille ou de race très sélectionnée, sont très exposés au rachitisme.

Les états précarentiels dénoncés par l'hypothrepsie et l'arrêt de croissance qui préparent le terrain à la Maladie de Carré sont combattus par l'**Huile de foie de morue** à la dose moyenne d'une demi-cuillerée à café.

Lorsque survient la phase d'extériorisation dénoncée par une démarche vacillante, le décubitus prolongé, les déviations et tuméfaction des membres, il convient de recourir à l'**Aviorhone** par séries de traitement de 15 jours aux doses de II à VIII gouttes suivant la taille, séparées par des arrêts de 8 jours.

Chez le chat, espèce moins asservie qui sait mieux compléter son régime, ces déficiences sont rares. Pourtant, les chats délicats des pays étrangers bénéficieront de l'**Aviorhone** (I à II gouttes quotidiennes).

Les carnivores sauvages élevés en captivité, en particulier les renards argentés, ont des besoins de vitamine D considérables. L'**Aviorhone**, à la dose de I à II gouttes quotidiennes, leur assurera un développement favorable.

MÉDICATION ADJUVANTE

L'intervention de l'Adrénaline dans la fixation calcique, admise depuis longtemps par les biologistes, justifie l'emploi de l'association **Sanédrine-Rénaleptine** qui agira en synergie avec la vitamine D dans tous les processus rachitiques. On injectera par voie sous-cutanée deux ou trois fois par semaine la solution **Sanédrine-Rénaleptine** titrée à 0 gr. 02 **Sanédrine** et 0 gr. 0002 **Rénaleptine** par cc., aux doses de 2 à 3 cc. chez les poulains et les porcs, de 1 à 2 cc. chez les chèvres, de 1 cc. chez les chiens.

VOLAILLES

On peut ranger sous la rubrique **Rachitisme** les maladies des volailles connues sous le nom de « troubles locomoteurs ».

L'**Huile de foie de morue suractivée**, à la dose de 1 cuillerée à café pour 100 poussins, ou l'**Aviorhone**, à la dose de III gouttes pour 20 poussins, feront disparaître ces accidents en 15 jours. Il suffira de prévoir, dans la suite, des traitements périodiques de 8 jours par mois pour être à l'abri de toute récurrence.

RHODAVITA

Tubes de 30 grammes : 1.000 gouttes environ.

Demi-tubes : 500 gouttes environ.

AVIORHONE

Tubes de 30 grammes.

HUILE DE FOIE DE MORUE SURACTIVÉE RHONE-POULENC

Vitamine A : 2.000 unités internationales.

— D : 500 unités internationales.

En bidons de 0,5, 1 et 5 litres.

SANÉDRINE-RÉNALEPTINE

Boîtes de 10 ampoules de 1 cc.

— 5 — 3 cc.

STAPHYLOCOCCIES ET STAPHYLO- DÉMODÉCIES CHEZ LE CHIEN

On connaît la précarité des moyens d'action contre les staphylococcies simples, phlegmoneuses ou greffées sur une démodécie sèche et le fait que des médications telles que vaccins, sérums et anatoxines, s'avèrent inefficaces, ne peut que renforcer l'intérêt de la chimiothérapie par les sulfamidés.

Les staphylococcies phlegmoneuses, ainsi que les lésions folliculaires avec complications pyogènes, seront traitées par la **Soluseptazine** en injections sous-cutanées de 0 gr. 30 à 0 gr. 60 (5 à 10 cc. de la solution à 6 p. 100) et par la **Septazine** à la dose de 2 comprimés à 0 gr. 50 par jour. Il faut instituer des séries de traitement de 8 jours consécutifs qui pourront être renouvelées suivant l'évolution des lésions.

On associera à ce traitement général un traitement local à la **Dermoseptazine**, pommade à base de 1162 F. Dans les staphylococcies, on appliquera cette pommade sans lavage préalable, après un simple nettoyage à l'alcool, sur les pustules ou sur les abcès après leur ouverture suivant le stade évolutif de la lésion.

SOLUSEPTAZINE

Boîtes de 5 et de 25 ampoules de 5 cc. à 6 p. 100.

SEPTAZINE

Tubes de 20, flacons de 100 et de 1.000 comprimés à 0 gr. 50.

DERMOSEPTAZINE

Tubes de 30 grammes.

TYPHUS DU CHAT

(Gastro-entérite infectieuse)

Tout au moins dans la forme aiguë de cette affection, la forme suraiguë à marche foudroyante permettant très rarement l'intervention, la **Soluseptazine** montre une efficacité certaine, soit que ce médicament agisse sur le virus, cause de la maladie, soit qu'il agisse sur les germes de sortie, soit même qu'il agisse sur les deux. On doit pratiquer des injections sous-cutanées quotidiennes jusqu'à rémission des symptômes, les premières à dose massive de 0 gr. 60 (2 ampoules de 5 cc. de la solution à 6 p. 100), les suivantes à dose moitié moindre dès que les vomissements et la débâcle intestinale se sont atténués.

Dans la forme subaiguë, pendant le délai de 8 jours considéré comme étant la période critique, on utilise des doses quotidiennes de 0 gr. 30, soit 1 ampoule de 5 cc., solution à 6 p. 100 (V. Robin et A. Charton).

Au cours d'une convalescence toujours longue, il sera indiqué d'éviter un retour offensif du virus et des microbes en cause en instituant une cure d'entretien de 1 comprimé de **Septazine** *per os*, deux à trois fois par semaine, à espacer progressivement.

La thérapeutique préventive à l'aide de la **Septazine** sera particulièrement indiquée dans cette maladie à allure envahissante, soit dans des localités ou régions où l'affection réapparaît périodiquement dans les mêmes habitations rendant tout repeuplement impossible, soit encore en période épidémique pendant l'hiver si favorable à son évolution. La **Septazine** sera administrée *per os* à la dose de 1 comprimé par jour.

Nota. — Étant donné que, chez le chat, les formes aiguë et subaiguë du typhus et de la maladie des jeunes

chats sont cliniquement superposables, on doit admettre que ce qui est dit précédemment sur l'action de la **Septazine** dans le typhus est valable pour le *cat distemper* et également pour l'angine contagieuse.

SOLUSEPTAZINE

Boîtes de 5 et de 25 ampoules de 5 cc. à 6 p. 100.

SEPTAZINE

Tubes de 20, flacons de 100 et de 1.000 comprimés à 0 gr. 50.



THÉRAPEUTIQUE AVIAIRE

CHIMIOTHÉRAPIE

La thérapie chimique offre de nombreuses ressources dans le traitement de quelques maladies microbiennes et parasitaires des volailles et des lapins.

CHOLÉRA DES POULES

Stovarsol sodique en injections sous-cutanées de 1 à 2 cc. de la solution à 1 p. 100 (Bourguet).

SPIRILLOSE

Stovarsol, Trypoxyl, Acétylarsan.

1° Le **Stovarsol sodique** à la dose de 0 cgr. 5 par kilogr. a une action très régulière et très rapide, même à la dernière période de l'affection (L. Chaillot et L. Saunié). Une immunité solide s'établit à la suite de la guérison.

2° Le **Trypoxyl** a été utilisé comme préventif à la dose de 1 centigr. par kilogr. ; le traitement curatif pour une poule comporte deux injections sous-cutanées à 24 heures d'intervalle de 10 à 20 centigr. chacune. Chez l'oie, on donne 30 à 40 centigr. par dose.

3° L'**Acétylarsan** donne également de bons résultats à la dose moyenne de 1 cc. de solution à 9,4 p. 100 par sujet. Les doses fractionnées et répétées sont indiquées avec ce médicament et, dans ce cas, on prévoit des injections 4 jours consécutifs aux doses de 1/4 de cc. le premier et le deuxième jour, 1/3 de cc. le troisième jour et 1/2 cc. le quatrième jour.

Après le traitement des malades, l'administration de 1/4 de cc. à tous les sujets, sains en apparence, met fin à l'épizootie.

Ces doses concernent les poules. (Pour les oies, canards, pigeons, tenir compte du poids par rapport à ces doses.)

SPIROCHÉTOSE (Lapins)

Le **Novarsénobenzol** à la dose de 4 à 6 centigrammes par kilogr. en injections sous-cutanées ou intrapéritonéales a un effet curatif certain ; une seule injection est suffisante.

ENTÉRO-HÉPATITE DU DINDON

(Crise du rouge. Anglais : *Black-Head.*)

On aura le choix entre deux médicaments : le **Stovarsol sodique** et la **Tryparsamide**.

1° Le **Stovarsol sodique** sera introduit dans l'eau de boisson à la dose de 0 gr. 25 par litre et par jour pendant une dizaine de jours (Truche).

2° La **Tryparsamide** sera utilisée à la dose moyenne de 0 gr. 005 par demi-kilogr. de poids vif, soit de 0 gr. 25 à 0 gr. 50, suivant la gravité de l'affection, dilués dans 2 cc. d'eau distillée, par voie parentérale.

L'injection peut être faite par la voie sous-cutanée, mais les meilleurs résultats seront obtenus par la voie veineuse (veine de l'aile).

Quand il s'agit d'animaux très jeunes ou d'adultes atteints de formes bénignes, il faut prévoir 3 injections de 0 gr. 25 de **Tryparsamide** dans 1 cc. d'eau à intervalle de 10 jours. Si la maladie a atteint le stade aigu, il faut prévoir 3 injections de 0 gr. 50 de **Tryparsamide** dans 2 cc. d'eau distillée à intervalle de 10 jours.

C'est le traitement préconisé par les Anglais qui ajoutent comme complément une alimentation au lait additionné d'**Huile de foie de morue**.

SEPTICÉMIE APOPLECTIQUE DES VOLAILLES

Quelques maladies infectieuses des volailles et lapins, contre lesquelles les moyens d'action sont souvent très

limités, semblent pouvoir bénéficier de la médication septazinée, telle la septicémie apoplectique des volailles, affection très meurtrière due à un streptocoque hémolytique.

L'administration *per os* de la **Septazine** rendra de précieux services dans nombre d'infections, souvent mal précisées, qui sévissent à la basse-cour, aussi bien chez les volailles que chez les lapins. Les comprimés, pulvérisés, seront soigneusement mélangés à de la farine ou à du son dans la proportion de 20 comprimés pour un kilogr. d'aliments.

STOVAR SOL SODIQUE

Boîtes de 5 ampoules à 0 gr. 25.

Flacons de 10 grammes.

Vrac : Flacons de 50, 100, 500 et 1.000 grammes.

TRYPOXYL

Boîtes de 10 ampoules de 1 cc. à 0 gr. 05.

— 10 — 1 cc. à 0 gr. 10.

— 5 — 5 cc. à 0 gr. 10.

ACÉTYLARSAN

Solution à 9,4 p. 100.

Boîtes de 10 ampoules de 2 cc.

NOVARSÉNOBENZOL BILLON

Boîtes de 1 ampoule à 0 gr. 15 et 0 gr. 30.

TRYPARSAMIDE

Tubes de 1, 2 et 3 grammes.

Flacons de 10 grammes.

SEPTAZINE

Tubes de 20 comprimés à 0 gr. 50.

Flacons de 100 comprimés à 0 gr. 50.

— de 1.000 — 0 gr. 50.

TRYPANOSOMOSES

Du point de vue thérapeutique, il convient de distinguer deux groupes nettement différents dans les trypanosomoses : le groupe *T. Brucei* et le groupe *T. Dimorphon Congolense*. Les maladies les plus connues du premier groupe sont la Dourine, le Surra, le Nagana, le mal de Cadéras. A l'autre groupe appartiennent toutes les affections provoquées par le *T. Dimorphon Congolense*. Or la thérapie chimique est infiniment plus efficace dans le premier groupe que dans le second, pour lequel l'action des produits trypanocides reste incertaine.

I. — CHIMIOTHÉRAPIE CURATIVE

On a utilisé dans ce but les arsenicaux, les couleurs de benzydine, les stibiés et enfin des uréides composées seules ou en association. Tour à tour, le **Trypoxyl** (anilarsinate de sodium), l'**Orpiment** (sesquisulfure d'arsenic), les arsenicaux organiques trivalents (**Novarsénobenzol**) et pentavalents (**Orsanine sodique**, **Stovarsol**, **Tryparsamide**) ont fait l'objet de tentatives intéressantes. Parmi les couleurs de benzydine, le **Trypanbleu**, le **Trypanroth** et, parmi les stibiés, l'**Émétique de potassium**, l'**Émétique de sodium** (**Stibyal**) et le **Thiomalate de lithium** (**Anthiomaline**). Certains de ces produits ont été employés seuls, mais, le plus souvent, en association soit entre eux, soit avec le **309 F.** ou **Naganol**.

Si les indications de ces divers agents chimiques sont assez limitées quand ils sont utilisés seuls, leur emploi comportant un risque d'accoutumance, par contre, leur action est renforcée lorsqu'on utilise la méthode de thérapie croisée et, mieux encore, la thérapie en synergie d'après laquelle « deux produits injectés à doses non stérilisantes peuvent aboutir, lors-

qu'ils sont convenablement choisis, au résultat thérapeutique que des doses massives de médicaments réputés comme très actifs ne sauraient atteindre » (L. Launoy).

On peut faire intervenir, soit la synergie 309 avec Arsenic ou Antimoine, soit la synergie Arsenic-Antimoine. Alors que cette dernière sera réservée en principe aux cas où il s'agit d'un parasite qui n'a pas encore subi d'influence thérapeutique antérieure, par contre, le **Naganol** devra intervenir obligatoirement quand il s'agira d'un micro-organisme arséno-résistant ou, mieux, chimio-résistant.

Les synergies les plus intéressantes doivent donc toujours comprendre le **Naganol**.

II. — PRÉVENTION CHIMIQUE

On sait que l'introduction dans l'organisme sain d'une faible quantité d'un produit chimique défini provoque un état réfractaire qui met à l'abri pendant de longs mois contre une infection déterminée.

Cette prophylaxie a été réalisée avec le **Naganol**, notamment à la suite des travaux de H. Jacotot et Cèbe dans le Surra équin, de Velu et ses collaborateurs dans la Dourine et, tout récemment, par Soulié dans une Trypanosomose du cheval de Syrie.

INDICATIONS PARTICULIÈRES

Passons en revue sommairement les trypanosomoses qui peuvent revendiquer dans la pratique des applications précises de la chimiothérapie curative et de la chimio-prévention.

DOURINE

a. Chimiothérapie curative. — En dehors du **Novarsénobenzol Billon**, qui occupe une place de choix à la lumière des essais les plus récents, on ne doit pas sous-estimer le rôle des associations **Trypoxyl-Antimoine** et **Trypoxyl-Naganol**.

1° *Novarsénobenzol Billon.* — La technique de Ciuca consiste à utiliser le **Novarsénobenzol** à des doses subtoxiques de l'ordre de 0 gr. 04 à 0 gr. 045 par kilogr., l'action curative ne se manifestant que si l'animal est maintenu pendant 48 heures de suite sous l'action maxima du médicament. Ce résultat est obtenu par deux injections de cette dose-limite à 24 heures d'intervalle. Velu et ses collaborateurs précisent que l'injection intraveineuse est pratiquée au Maroc à la dose moyenne de 30 grammes injectés en deux fois à 24 heures d'intervalle. La quantité de solution à injecter (150 cc.) est considérable et il faut utiliser des seringues de 20 cc. La poussée du liquide est toujours accusée par l'animal, sans que, pourtant, la réaction présente rien d'inquiétant.

2° *Association Trypoxyl-Stibyal.* — L'association **Trypoxyl-Émétique de sodium** a été préconisée par Monod ; le rythme du traitement prévu dans la Dourine est le suivant :

Premier jour.....	Trypoxyl.
Deuxième jour	Repos.
Troisième jour.....	Stibyal.
Quatrième jour	Repos.
Cinquième jour	Trypoxyl.
Sixième jour	Repos.
Septième jour.....	Stibyal.

et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on ait injecté cinq doses de **Trypoxyl** et cinq doses d'Émétique de sodium (**Stibyal**). Après un repos de 10 jours on fait une seconde série.

3° *Association Trypoxyl-Naganol.* — L'association **Trypoxyl-Naganol** peut être pratiquée aux doses et au rythme ci-après (Velu et Zottner) :

Premier jour	: Trypoxyl ..	3 gr. 5	sous la peau.
Troisième jour	: — ..	4 gr.	—
Cinquième jour	: — ..	4 gr.	—
Septième jour	: Naganol ..	1 gr.	intraveineuse.
Neuvième jour	: — ..	2 gr.	—
Onzième jour	: — ..	2 gr.	—

mais ce traitement oblige à conserver les animaux pendant 12 jours à l'infirmierie. On doit donc courir le risque que certains ne succombent avant l'action du médicament.

b. Prévention. — Préconisée tour à tour par W. Pfeifer, K. Hesselbach et S. Sei, ensuite par Yakimoff et Jacotot, cette méthode a été mise au point par H. Velu et G. Zottner. Ces auteurs ont substitué aux doses fortes, qui s'étaient révélées toxiques pour le cheval et plus encore pour le mulet, des doses faibles et répétées de 0 gr. 0035 par kilogr. tous les 10 jours. Elles assurent une protection certaine contre les contaminations sévères. Toutefois, ces injections ne pouvant que blanchir les animaux infectés, elles doivent précéder de plusieurs jours la mise en service des étalons.

L'introduction du **Naganol** par la voie sous-cutanée n'expose à aucune des réactions générales imputées à la voie veineuse ; par contre, elle peut être suivie de réactions locales, sur lesquelles il faut être prévenu. D'où la recommandation faite par Velu et ses collaborateurs de répartir la totalité des doses en plusieurs piqûres. Dans ces conditions, sauf en ce qui concerne les baudets importés, dont la sensibilité au **Naganol** est très grande, cette méthode donne toute satisfaction dans la pratique et peut être mise en œuvre dans des régions éloignées par des agents d'élevage ou des aides indigènes qualifiés. Le rythme préventif consiste dans l'injection sous-cutanée, tous les 10 jours pendant 4 mois, de **Naganol** sur la base de 0 gr. 0033 à 0 gr. 0035 par kilogr., soit 1 gramme en moyenne pour des chevaux de petite taille. Cette dose suffit à protéger les animaux pendant 10 jours.

Au total, on doit considérer à l'heure actuelle que le traitement curatif par le **Novarsénobenzol Billon** suivant la méthode de Ciuca, sous un contrôle sérologique par l'antigène alcoolique de Eyraud, Velu et Zottner, complété par la chimioprévention au **Naganol**, doit permettre une prophylaxie efficace de la Dourine.

La pratique de la fécondation artificielle, associée

à la désinfection du sperme, aide singulièrement la prévention de la Dourine (Ivanoff). Avant la saillie, on baignera le vagin ou on lavera le pénis avec une solution chlorurée sodique de **Novarsénobenzol Billon** à 1 p. 10 000 et, si l'infection est particulièrement menaçante, on aura recours à la fécondation artificielle et on désinfectera le sperme par immersion, durant 15 minutes, dans la solution de **Novarsénobenzol Billon**. Malgré ses difficultés d'ordre pratique, l'intérêt de cette méthode ne saurait être sous-estimé quand il s'agit de reproducteurs de valeur.

SURRA (Tryp. Evansi.)

Équidés. — Bovidés. — Camélidés. — Chiens.

I. — TRAITEMENT

Si le **Naganol** est injecté dès le début de l'infection, la guérison est obtenue avec des doses inférieures ou au plus égales à 1 gramme. Par contre, si l'intervention est tardive, une dose de plusieurs grammes sera nécessaire. Les meilleurs résultats seraient obtenus par l'injection sous-cutanée d'un mélange dans l'eau distillée de **Naganol** (1 gr. 50 à 3 grammes) et de **Sulfarsénobenzol** (2 grammes) (Broudin, G. Le Louet, Romary). On peut aussi utiliser l'injection simultanée de 3 grammes à 3 gr. 50 de **Naganol** et de 3 grammes à 3 gr. 50 de Trypoxyl par 150 à 200 kilogrammes de poids vif.

S. Bakker (1932) signale que le **Naganol** associé au **Trypoxyl** et à l'**Émétique** donne d'excellents résultats dans le traitement du Surra. Chez les bovins et les buffles, le **Naganol** employé seul suffirait. La dose de 3 à 5 grammes est la plus favorable (Bubbermann).

Dans la Trypanosomose du chameau au Soudan, S. C. Benett a établi qu'une seule dose de 4 grammes de **Naganol** guérit presque tous les chameaux infectés de trypanosomose et qu'une protection qui dure à peu près deux mois s'établit consécutivement à ce traitement. Cette dose pourrait même être portée à 5 grammes

pour les sujets qui résisteraient à la dose précédente.

Dans le traitement du surra du dromadaire en Syrie, L. Pigoury et M. Bernard ont obtenu régulièrement la stérilisation des malades avec une injection unique par voie veineuse des associations : **Naganol** 3 gr. + **Trypoxyl** 3 gr. et, mieux encore, **Naganol** 3 gr. + **Anthiomaline** 1 gr.

II. — PRÉVENTION

J. T. Edwards, dès 1936, constate que le 205 à la dose de 1 gramme pour 1 000 livres de poids à répéter tous les 15 jours est un bon agent de prévention pour les chevaux qui doivent traverser une zone gravement infectée. En 1932, Bakker fait les mêmes constatations. Il est acquis, à l'heure actuelle, que la dose préventive de **Naganol** valable pour un cheval est de 10 cc. de la solution à 10 p. 100. Elle doit être renouvelée tous les 15 jours.

TRYPANOSOMES DU CHEVAL DE SYRIE

(Tryp. du groupe Evansi.)

Les arsenicaux (**Acétylarsan**, **Novarsénobenzol Billon**) manifestent leur action par une amélioration de l'état général, mais n'ont pas une action curative.

L'association **Naganol-Trypoxyl** donne des résultats intéressants, mais c'est à l'association du **Naganol** aux médicaments stibiés (**Anthiomaline**) que vont les préférences de P. Soulié, Borde et G. Chevret. On injecte au cheval, en même temps, 3 grammes de **Naganol** par voie veineuse et, par voie intramusculaire, 1 gramme d'**Anthiomaline** dans 10 cc. de solution à 10 p. 100.

La chimioprévention par le **Naganol** est particulièrement intéressante pour des unités de cavalerie qui effectuent des déplacements. La dose de 3 grammes pour des chevaux d'un poids moyen de 300 kilogr. (0,01 par kilogr.) doit permettre d'établir un état réfractaire pendant un temps supérieur à ces déplacements (Soulié).

TRYPANOSOMES DE L'ANNAM

(Tryp. Annamense.)

ÉQUIDÉS — BOVIDÉS

I. TRAITEMENT. — On peut recourir à la chimiothérapie préconisée par Le Louet, Broudin et Romary contre les Trypanosomoses à *Tryp. Evansi* (voir **Surra**). Cèbe préconise l'association des composés organiques de l'antimoine au **Naganol** et considère que le rôle du **Naganol** dans cette association est de première importance.

Le traitement par le **Naganol** seul a été mis au point par Jacotot sur le **Surra** des chevaux annamites ; il permet la stérilisation des organes infestés par *Tryp. Evansi*. En cas d'infection récente, des doses maxima de 1 gramme sont suffisantes. Lorsque la maladie date de quelque temps, il faut multiplier les injections et porter la dose à 2 grammes. L'administration par la voie musculaire assure une résorption plus rapide que l'injection sous-cutanée ; elle permet d'atteindre les Trypanosomes dans le liquide céphalo-rachidien, la barrière méningée n'étant pas un obstacle à la diffusion du **Naganol**. Très généralement, les Trypanosomes disparaissent de la circulation 12 heures après la première injection ; ils n'y reparaissent pas.

Jacotot conclut dans son étude que les résultats obtenus chez le cheval doivent pouvoir être transposés chez des bœufs et des buffles d'Indochine, à la condition, toutefois, que l'on puisse intervenir avant que la déchéance organique soit prononcée.

II. PRÉVENTION. — Le **Naganol** permet de protéger les animaux contre le **Surra** dans des délais n'excédant pas quelques semaines et qui correspondent, dans une certaine mesure, à la quantité mise en œuvre ; 2 gr. 50 en une fois permettent d'obtenir une protection de 3 semaines chez un cheval indochinois adulte du poids de 200 kilogr. Dans le cas où cette médication se montrerait insuffisante, on ne devrait pas conclure à l'inefficacité du produit.

SURRA DES BŒUFS D'INDOCHINE

On peut recourir, contre cette Trypanosomose, soit à l'association **309-Sulfarsénobenzol** (Le Louet, Romary, Broudin), soit au 309 seul (Jacotot).

Sur des animaux pesant 300 kilogr., on utilise des doses de 3 grammes pour le **Naganol** et de 2 grammes pour le **Sulfarsénobenzol** ; mais le **Naganol** employé seul suffit à procurer la guérison dans un grand nombre de cas, notamment lorsque le Trypanosome évolue indépendamment d'une autre affection et à la condition qu'on puisse intervenir alors que la déchéance organique n'est pas trop accusée.

NAGANA

On sait que le nom de **Nagana**, primitivement appliqué aux affections à *Tryp. Brucei*, désigne plusieurs trypanosomiasés chez lesquelles *Tryp. Congolense*, *Vivax* ou *Brucei* interviennent de façon variée.

Le **Naganol**, associé aux composés antimoniés, convient pour le traitement du **Nagana** au même titre que pour les autres trypanosomoses à *Tryp. Brucei*. Il faut, dans ce cas, appliquer la synergie préconisée par Launoy : injection simultanée de deux produits. On injecte 2 jours de suite dans la veine un mélange de **Naganol** de 1 gr. 50 et, d'autre part, de **Stibyal** ou d'**Anthiomaline** à la dose de 1 gramme à 1 gr. 50. On peut également utiliser l'association **Trypoxyl-Stibyal** suivant le rythme prévu dans la Dourine.

Un traitement préventif par la chimiothérapie peut être institué en suivant la méthode préconisée pour la Dourine.

MAL DE CADERAS

(*Tryp. Equinum*.)

ÉQUIDÉS DE L'AMÉRIQUE DU SUD

Au point de vue curatif, la **Tryparsamide** a été employée dans cette affection à la dose de 5 à 8 grammes. Inoculée aux chevaux et aux mulets par

voie veineuse, cette dose est suivie d'une réduction marquée du nombre de trypanosomes dans le sang. Dans certains cas même, on ne trouve plus de parasites 24 heures après le traitement. L'effet persiste de 1 à 3 mois. L'inoculation de 2 doses de 8 grammes à intervalle de 3 semaines a donné des résultats très favorables (Smilie 1923).

On a utilisé également le **Naganol** par voie veineuse en solution à 10 p. 100 aux doses de 2, 3 et 4 grammes en 3 injections à intervalle de 8 jours, en association avec l'**Urotropine**, et avec un traitement reconstituant.

Préventivement, le **Naganol** a été employé à la dose de 1 gramme par 100 kilogr. de poids, injecté en une seule fois, sans dépasser 5 grammes.

SOUMA (Tryp. Cazalboui)

et

TRYPANOSOMOSES DES CHEVAUX DE GAMBIE

(Tryp. Dimorphon)

L'association du **Trypoxyl** et de l'**Orpiment** a donné de bons résultats dans ces trypanosomoses (Thiroux et Teppaz) : le **Trypoxyl** est injecté par voie sous-cutanée à la dose de 5 grammes d'une solution à 1 p. 100 : l'**Orpiment per os** à la dose de 15 à 25 grammes.

La prophylaxie peut être assurée par le **Naganol**, comme il a été dit pour le **Surra**.

TRYPANOSOMOSES BOVINES

à Tryp. Congolense.

C'est à la thérapeutique en synergie qu'il faut recourir dans toutes les trypanosomiases du groupe *Dimorphon* et *Congolense*. On utilisera dans ce but l'association **Naganol-Anthiomaline** ; pour les bovins, le **Naganol** à la dose de 1 gramme par 100 kilogr. de poids jusqu'à 5 grammes ; pour le cheval, beaucoup plus sensible au médicament, à la dose de 0 gr. 50

par 100 kilogr. ; l'**Anthiomaline** sera employée à la dose de 2 grammes pour les bovins et de 1 gramme pour le cheval.

NOTA. — Jusqu'à ce jour, nous présentions, sous la marque **Naganol**, du **Moranyl** (présentation à l'usage humain) additionné d'une certaine proportion de **Trypanrot**, ce qui donnait au produit une coloration rouge.

A la suite de modifications dans la préparation, nous présentons maintenant sous ce même nom de **Naganol** un produit qui ne diffère du **Moranyl** que par une purification un peu moins poussée se traduisant par un aspect légèrement rosé et un titre inférieur de 2 p. 100 environ à celui du **Moranyl**.

NOVARSÉNOBENZOL BILLON

*Boîtes de 3 ampoules de 1, 2 et 3 grammes.
— 1 — 5 grammes.*

TRYPOXYL

*Boîtes de 3 ampoules de 1 gramme.
Poudre pure : flacons de 50 et 100 grammes.*

STIBYAL

*Ampoules de 2 cc. (par boîtes de 10).
Dosées à 0,02 par cc.
— 0,03 par cc.
— 0,06 par cc.*

NAGANOL

Flacons de 10, 25 et 50 grammes.

ANTHIOMALINE

Ampoules de 10 cc., solution à 10 p. 100.

TRYPARSAMIDE

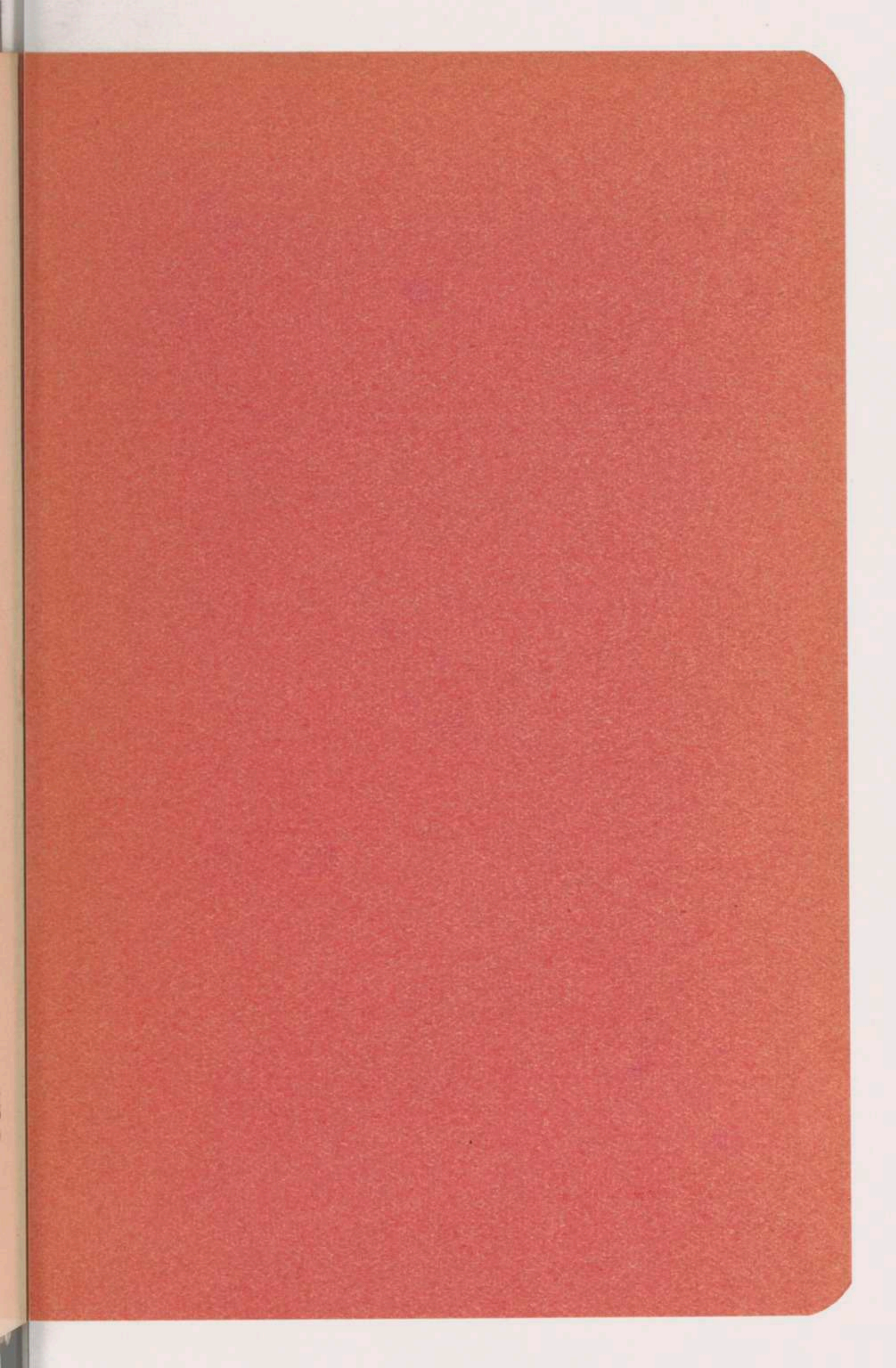
Flacons de 25 et 50 grammes.

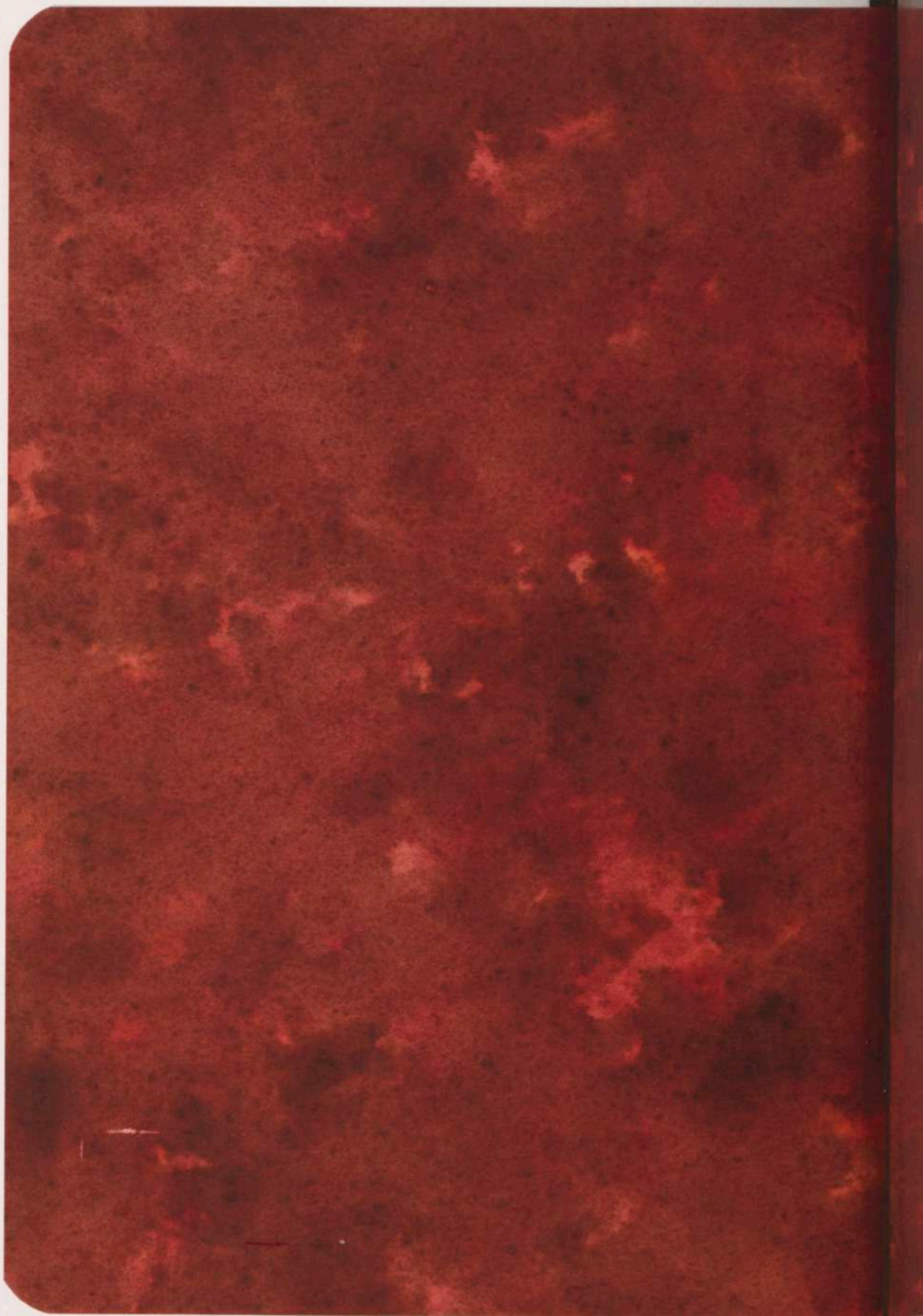
INDEX ALPHABÉTIQUE

PAR MALADIES

AFFECTIONS TYPHOIDES DU CHEVAL.....	13
AGALAXIE CONTAGIEUSE	15
ANÉMIE	16
ANÉMIE DES CHIENS DE MEUTE	19
ANÉMIE INFECTIEUSE DU CHEVAL	21
ANESTHÉSIE DE BASE	23
ANESTHÉSIE ÉPIDURALE	27
ANESTHÉSIE GÉNÉRALE.....	30
ANESTHÉSIE LOCALE.....	37
ANESTHÉSIE RÉGIONALE	41
ANTISEPSIE CHIRURGICALE	46
ASTHME DU CHIEN	50
BRONCHO-PNEUMONIE INFECTIEUSE	51
CACHEXIE OSSEUSE.....	53
CHARBON.....	55
CHIRURGIE OBSTÉTRICALE.....	57
CHORÉE	61
COCCIDIOSE	63
COPROSTASE DES CARNIVORES DOMESTIQUES..	66
CORYZA GANGRÉNEUX	67
CRAPAUD DU CHEVAL	68
CREVASSES	69
CYLICOSTOMOSE DU CHEVAL	71
DÉPRAVATIONS DU GOUT PAR CARENCES VITA- MINIQUES	74
DERMATOSES.....	76
DÉSINFECTIION DE L'INTESTIN	79
DISTOMATOSES	81
DYSTROPHIES OSSEUSES PAR CARENCES.....	85
ÉCLAMPSIE	88

EMPHYSÈME PULMONAIRE	89
ENTÉRITES DIARRHÉIQUES.....	91
ENTÉRITES DIARRHÉIQUES DES JEUNES.....	93
ÉPANCHEMENTS SÉREUX	95
ÉPILEPSIE.....	97
FARCIN DU BŒUF	99
FIÈVRE APHTEUSE	100
FILARIOSE.....	103
GALES DES CARNIVORES DOMESTIQUES.....	104
GASTRO-ENTÉRITE HÉMORRAGIQUE	106
GOURME.....	107
HABRONÉMOSE DES ÉQUIDÉS.....	109
HELMINTHOSES CHRONIQUES MIXTES.....	112
HÉMORRAGIES.....	114
HÉPATITE INFECTIEUSE DES PORCELETS.....	117
ICTÈRE HÉMORRAGIQUE	118
INDIGESTIONS PAR SURCHARGE	119
INFECTIONS DU POST-PARTUM.....	121
JAVART CUTANÉ	123
LEISHMANIOSES.....	124
LYMPHANGITE CRYPTOCOCCIQUE DES ÉQUI- DÉS.....	128
LYMPHANGITES DES MEMBRES	130
MALADIE DE CARRÉ	131
MALADIES PAR CARENCES MINÉRALES.....	138
MAMMITES DE LA VACHE.....	140
MÉNINGO-ENCÉPHALO-MYÉLITE DU CHEVAL.	146
MÉTRITES	148
ŒSOPHAGOSTOMOSE BOVINE	153
PARASITES GASTRO-INTESTINAUX	154
PÉRIPNEUMONIE BOVINE.....	160
PIÉTIN	162
PIROPLASMOSES.....	163
PLAIES.....	172
PYODERMITES	176
RACHITISME.....	178
STAPHYLOCOCCIES ET STAPHYLODÉMODÉCIÉS CHEZ LE CHIEN.....	183
TYPHUS DU CHAT	184
THÉRAPEUTIQUE AVIAIRE	186
TRYPANOSOMOSE	189





Imprimé en France

A. 1-1939

